Niveau(x) d'enseignement : 5 Numéro EDUQ : 9470349
Centre d'intérêt : 873

Verreault, Ruth.

Production textile et habillement : orientations pour le développement du secteur : document de consultation / [recherche et rédaction, Ruth Verreault ; coordination Fernand Laplante, André Blanchet ; Direction de la formation professionnelle] -- [Québec] : Ministère de l'éducation, 1989.
291 p. ; 28 cm.

La couv. porte en outre : 18, La formation professionnelle au secondaire. Code : 16-4142-52, 8889-1229. Bibliogr. à la fin des parties.

ISBN 2-550-14671-9

Vedette(s)-secondaire(s) : Laplante, Fernand, éd. * Blanchet, André, éd. * Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction de la formation professionnelle

Descripteur(s) : Formation professionnelle * Développement de programmes * Programme d'études * Caractéristiques socio-économiques * Main-d'oeuvre * Organisation pédagogique * Marché du travail * Diplômé * Plan de développement * Statistiques * Secondaire (Ordre d'enseignement) * Collégial (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet : Production textile et habillement

Ce document présente quatre grands volets du secteur "production textile et habillement" en vue de procéder au développement des programmes : 1- le profil socio-économique du secteur (entreprises, travailleurs, professions, faits nouveaux), 2- les besoins de main-d'oeuvre anticipés pour chaque profession exercée dans le secteur, 3- l'organisation de la formation professionnelle (programmes, clientèles, lieux de formation), 4- l'écart entre le nombre de finissants formés par le système d'éducation et le nombre de travailleurs requis dans l'industrie. Cette démarche conduit à la formulation d'une série d'hypothèses de développement relatives aux programmes de ce secteur et à la réflexion autour de mesures supplémentaires à mettre en oeuvre pour favoriser ce développement. Deux études complémentaires s'ajoutent au document.

Type de document :

18

PRODUCTION TEXTILE ET HABILLEMENT

ORIENTATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR

DOCUMENT DE CONSULTATION

020801
8389001

FORMATION PROFESSIONNELLE *au secondaire*

Québec

94-70349

PRODUCTION TEXTILE ET HABILLEMENT

ORIENTATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR

DOCUMENT DE CONSULTATION

Équipe de production

Recherche et rédaction	Ruth Verreault
Coordination	Fernand Laplante, DFP, MÉQ André Blanchet DFP, MÉQ
Correction-révision	Karen Dorion-Coupal, Les Services linguistiques Dorion-Coupal enr.
Saisie du texte	Madeleine Anctil, DFP, MÉQ
Édition électronique	Johanne Bédard, DFP, MÉQ Lucie Bédard, Services de publicatique enr.
Consultation	Anatole Ouellet, responsable du secteur Production textile et habillement, DFP, MÉQ

Remerciements

La réalisation de cet ouvrage s'est avérée possible grâce à la participation de nombreuses personnes et organismes.

La Direction de la formation professionnelle du ministère de l'Éducation du Québec tient à souligner le nombre et la qualité des renseignements fournis par les personnes consultées ainsi que leur grande disponibilité au moment des visites d'entreprises et entrevues effectuées. Une liste des personnes-ressources contactées a été placée à la fin du document.

Le lecteur notera toutefois que ces personnes n'ont pas validé le contenu du présent ouvrage.

Dépôt légal: premier trimestre 1989
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-14671-9

D20801
83890001

DIRECTION
DES COMMUNICATIONS

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Objectif général et structure du document

Afin de mettre en lumière les avenues possibles du développement de l'enseignement professionnel dans le secteur *Production textile et habillement*, et ainsi concrétiser l'importante réforme en cours, nous avons ouvert dans les premiers chapitres de cet ouvrage quatre grands volets:

1. Le profil socio-économique du secteur (entreprises, travailleurs, professions, faits nouveaux);
2. Les besoins de main-d'oeuvre anticipés pour chaque profession exercée dans le secteur;
3. L'organisation de la formation professionnelle (programmes, clientèles, lieux de formation) et
4. L'écart entre le nombre de finissants formés par le système d'éducation et le nombre de travailleurs requis dans l'industrie.

Cette démarche a conduit à la formulation d'une série d'hypothèses de développement relatives aux principaux programmes du secteur. Faut-il créer de nouveaux programmes? Quels sont les programmes à supprimer, réviser, fusionner...? Dans quels lieux de formation devrait-on offrir ces programmes? À quelle clientèle devrait-on les destiner? Y a-t-il d'autres mesures à prendre pour mieux adapter l'enseignement offert dans ce secteur professionnel aux exigences du monde du travail?

Les quatre premiers chapitres ont fourni de précieux éléments de réponse à ces questions. Ceux-ci font l'objet des chapitres 5 et 6.

Démarche de recherche

Ce document présente les données de nombreuses études réalisées par des instances gouvernementales ou parapubliques: bulletins statistiques, monographies sectorielles, répertoires, etc.

Il résulte également de la consultation de représentants d'une douzaine d'entreprises, associations professionnelles ou organismes directement reliés au secteur. Une liste des documents de référence et des personnes-ressources contactées a été placée à la fin du document. Les chiffres entre parenthèses accompagnant les tableaux, cartes ou citations renvoient aux sources d'information correspondantes.

La démarche de recherche qui a présidé à cette étude est explicitée dans le document-synthèse *Guide pratique pour l'élaboration des plans de développement de secteur*, disponible sur demande à la Direction de la formation professionnelle du ministère de l'Éducation du Québec. Le lecteur intéressé à en savoir davantage sur la structure interne du présent ouvrage est invité à consulter le guide mentionné.

Mise en garde

De façon générale, les renseignements contenus dans ce document de consultation visent à outiller la Direction de la formation professionnelle du MÉQ dans ses prises de position concernant les programmes d'études offerts dans le secteur de la production textile et de l'habillement (chapitres 5 et 6).

En fait, l'originalité et le mérite du présent ouvrage résident dans le lien qu'il établit entre les besoins de main-d'oeuvre observés dans le secteur et les interventions jugées souhaitables sur le plan des programmes éducatifs.

Aussi, le portrait socio-économique tracé dans les deux premiers chapitres ne prétend pas constituer une analyse économique formelle du secteur à l'étude, mais plutôt une présentation structurée de données tirées de documents existants et sujettes à interprétation.

Il sera important en effet d'interpréter avec soin les données avancées dans certains tableaux car, selon la source utilisée, il arrive que les méthodes et les années de cueillette diffèrent. Un effort a été fait cependant pour recourir aux sources qui reflétaient le plus fidèlement possible la situation actuelle.

Précisions

L'expression "demande supplémentaire de main-d'oeuvre" traduit les besoins anticipés de travailleurs à moyen et long termes relativement aux principales professions du secteur. Il s'agit là d'estimations qui méritent d'être confrontées à la réalité du monde du travail.

Quant à l'"offre de diplômés", elle représente plutôt une offre de diplômés *potentiels* puisqu'il est question du nombre de places-élèves disponibles dans les centres d'enseignement autorisés à offrir ces programmes.

Une liste des sigles, abréviations et acronymes utilisés dans le document apparaît aux dernières pages.

Genre des titres de professions

Nous nous sommes basés sur la Classification canadienne descriptive des professions pour identifier, désigner ou classer les professions exercées dans le secteur. Or, ce document ne renferme que les appellations masculines des professions.

CONSULTATION PRÉVUE

De façon systématique, le ministère de l'Éducation consultera les partenaires de l'éducation et du monde du travail sur les orientations proposées dans ce document. Le rapport de consultation qui en émanera servira à établir les priorités de développement du secteur Production textile et habillement dans le réseau scolaire.

Ces priorités sectorielles seront confrontées à celles des autres secteurs d'enseignement professionnel pour lesquels un document semblable d'orientation aura été produit.

Cette vaste opération se conclura par l'élaboration du Plan quinquennal des productions de programmes pour le niveau secondaire qui tiendra compte notamment des contraintes financières. Le Plan sera publié au cours de l'année 1989.

Lecture rapide

Les chapitres 5 et 6 de cet ouvrage renferment les éléments clés des orientations à donner au développement du secteur.

PRÉSENTATION DU SECTEUR

Les exigences du métier ont beaucoup changé depuis six à sept ans dans le secteur de la production textile et de l'habillement. Auparavant, il y avait production en série d'un ou plusieurs modèles de vêtement, alors qu'aujourd'hui on fabrique plutôt un grand nombre de modèles en quantité restreinte.

Les ouvriers doivent s'adapter très rapidement à ces changements; ils doivent accomplir plusieurs tâches. La spécialisation du travail n'existe plus.

Certaines entreprises offrent des primes au rendement. Des méthodes sont mises en oeuvre pour diminuer la fatigue et le stress des employés. Les travailleurs et travailleuses doivent faire preuve de créativité, d'autonomie et d'initiative.

Les entreprises appelées à survivre sont celles qui sauront s'approprier les nouvelles technologies tout en tenant compte des ressources humaines à leur disposition et en se préoccupant à la fois de la qualité du travail et de la protection de l'environnement.

Les vêtements de demain devront être d'une conception et d'une fabrication de qualité supérieure.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1. PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE 1

1.1 Les entreprises 1

A. Catégories, taille, distribution géographique et chiffre d'affaires 3
B. Demande de main-d'oeuvre et particularités des industries de l'habillement 9

1.2 Les travailleurs et travailleuses 13

1.3 Les professions 17

A. Salaires 22
B. Législation 23
C. Syndicalisation 24
D. Associations 24

1.4 Les facteurs déterminants 35

A. Importance de l'industrie de l'habillement dans le secteur manufacturier québécois . . 37
B. Facteurs du déclin de l'emploi dans l'industrie de l'habillement 38
C. Perspectives pour l'industrie 41
D. Évolution récente de l'emploi 42
E. Projections d'emploi d'ici 1992 43

CHAPITRE 2. DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE PAR PROFESSION 47

2.1 La demande supplémentaire de main-d'oeuvre pour les professions courantes 47

A. Présentation des données 49
B. Information supplémentaire sur les surplus et pénuries de main-d'oeuvre prévus au Québec pour l'année 1988 56

2.2 La demande supplémentaire de main-d'oeuvre pour les nouvelles professions 59

A. Spécialiste en marketing 62
B. Tailleur sur couteau assisté par ordinateur 62
C. Contremaître 62
D. Couseur industriel d'articles haut de gamme 63
E. Mécanicien en réparation de machines à coudre 63
F. Technicien en entretien de machines industrielles 63
G. Technicien en planification de la production 64

CHAPITRE 3. ORGANISATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE . . 65

3.1 Le secteur 65
A. Définition du secteur actuel 67
B. Définition du secteur effectif 70
. 71

3.2 Les formations 73
A. Programmes d'études 78
B. Clientèles . . . . .

CHAPITRE 4. ÉCARTS ENTRE L'OFFRE DE DIPLÔMÉS ET LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE 83

4.1 Les écarts les plus significatifs 83

4.2 Explication des écarts 87

CHAPITRE 5. HYPOTHÈSES DE DÉVELOPPEMENT 91

5.1 Les hypothèses émises pour chacun des programmes 91

5.2 Les lignes directrices 95

CHAPITRE 6. PROGRAMMES À DÉVELOPPER ET AUTRES MESURES À PRENDRE 99

6.1 Les programmes d'études 99

6.2 Les autres mesures 103

BIBLIOGRAPHIE 107

ANNEXES 111

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES 121

I Production textile 121
II Confection, vente et mode et Nettoyage de vêtements 179

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1	Catégories d'entreprises	4
TABLEAU 2	Taille des entreprises	6
TABLEAU 3	Particularités des entreprises	7
TABLEAU 1.1.A.	Taille et particularités des entreprises	8
TABLEAU 4	Demande de main-d'oeuvre par catégorie d'entreprise	10
TABLEAU 1.1.B.	Nombre d'entreprises par classe	11
TABLEAU 5	Les travailleurs et travailleuses	15
TABLEAU 6	Identification des professions	19
TABLEAU 1.3.A.	Salaire horaire moyen	22
TABLEAU 1.3.B.	Application des décrets de convention collective selon les sous-secteurs	23
TABLEAU 7	Liens horizontaux entre les professions	25
TABLEAU 1.3.D.a)	Principales étapes de la fabrication de vêtements	27
TABLEAU 1.3.D.b)	Comparaison des technologies traditionnelles et nouvelles dans l'industrie du vêtement	28
TABLEAU 1.4.B.c)	Nombre de vêtements per capita, selon la provenance	39
TABLEAU 1.4.C.	Tendances récentes de l'emploi (1975-1985)	41
TABLEAU 1.4.E.	Projection révisée de l'emploi (1986-1992) dans l'industrie de l'habillement au Québec	43
TABLEAU 1.4.E.b)1°a)	Évolution du nombre de travailleurs de la fourrure sur l'île de Montréal en 1986-87	44
TABLEAU 1.4.E.b)1°b)	Évolution du nombre de travailleurs de la fourrure sur l'île de Montréal en 1987-88	45
TABLEAU 8	Demande supplémentaire de main-d'oeuvre par profession courante	49
TABLEAU 2.1.A.	Prévision des besoins de main-d'oeuvre par région administrative pour l'année 1987	53
TABLEAU 2.1.B.	Nombre d'emplois prévus au Québec en 1988	56
TABLEAU 9	Demande supplémentaire de main-d'oeuvre par nouvelle profession	61
TABLEAU 10	Liste des professions couvertes par chacun des programmes d'enseignement professionnel du secteur actuel	68
TABLEAU 11	Liste des professions couvertes par chacun des programmes du secteur effectif	70

TABLEAU 12	Les programmes de formation professionnelle	73
TABLEAU 3.2.A.a)	Programmes menant à un DÉC dans le secteur du vêtement	75
TABLEAU 3.2.A.b)	Programmes menant à une AÉC dans le secteur du vêtement	76
TABLEAU 3.2.A.c)	Cours offerts par les Gouvernements fédéral et provincial en 1987-88	77
TABLEAU 13	Clientèles - Formation professionnelle	79
TABLEAU 14	Écarts les plus significatifs entre l'offre de diplômés et la demande supplémentaire de main-d'oeuvre	85
TABLEAU 5.2	Priorités	97
TABLEAU 6.1	Mesures à prendre à court et moyen termes pour chaque programme du secteur	101
ANNEXE II	Clientèles inscrites en production textile et habillement, 1983 à 1986	117
	Clientèles inscrites par programme, 1984-1985	117
	Constatations, tableaux 14 à 24	117
	Nombre d'élèves inscrits par programme et région administrative en 1985 et 1986	118
	Programmes offerts aux adultes à la direction régionale de Montréal	118
	Évolution du nombre de commissions scolaires à offrir les programmes du secteur entre 1983 et 1987	118
	Nombre de diplômés du collégial en 1984-85 selon la relance	119
	Situation de l'emploi des finissants au 31 mars 1986	119
	Degré de correspondance entre les études et le travail en 1986	119
	Nombre de diplômés du secondaire en 1984-85 selon Relance	120
	Situation de l'emploi des finissants au 31 mars 1986	120
	Degré de correspondance entre les études et le travail en 1986	120

CHAPITRE 1.
Profil socio-économique

1.1 LES ENTREPRISES

1.2 Les travailleurs et travailleuses

1.3 Les professions

1.4 Les facteurs déterminants

LES ENTREPRISES

A. CATÉGORIES, TAILLE, DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE ET CHIFFRE D'AFFAIRES

Les industries de l'habillement se classent en quatre grandes catégories tirées de la Classification des activités économiques du Québec (CAÉQ):

— LES INDUSTRIES DES VÊTEMENTS POUR HOMMES

— LES INDUSTRIES DES VÊTEMENTS POUR FEMMES

— LES INDUSTRIES DES VÊTEMENTS POUR ENFANTS

— LES AUTRES INDUSTRIES DE L'HABILLEMENT

Les quatre premières catégories se subdivisent en 22 classes d'activités: cinq en fabrication de vêtements pour hommes, six en fabrication de vêtements pour femmes, trois en fabrication de vêtements pour enfants et huit en fabrication d'autres articles d'habillement (chandails, vêtements professionnels, gants, etc.).

À ces catégories, nous ajoutons les industries du cuir et des produits connexes qui comprennent les établissements effectuant le tannage, le corroyage, l'apprêt du cuir ainsi que la fabrication de produits en cuir ou similicuir, à l'exception des gants.

Les tableaux 1, 2 et 3 présentent les catégories d'entreprises précitées, leur taille et leurs particularités. L'information provient du ministère des Communications du Québec et du Bureau de la statistique du Québec. On y constate qu'environ 1 630 entreprises se consacrent au Québec à la fabrication d'articles d'habillement et que parmi celles-ci, 77 % sont de petite taille. Seules 20 % sont de taille moyenne et 3 % de taille supérieure.

Plus loin, le tableau 1.1.A. précise la distribution des entreprises selon leur taille et la région administrative. Les spécifications petite, moyenne et grande entreprise réfèrent aux limites suivantes:

a) petite: 0 à 49 employés;

b) moyenne: 50 à 199 employés;

c) grande: 200 employés et plus.

L'examen du tableau révèle que plus de 84 % des entreprises vouées à la fabrication d'articles d'habillement sont situées dans la région de Montréal alors que seulement 6 % se trouvent dans la région de Québec, 5 % en Mauricie – Bois-Francs et 3 % dans l'Estrie. Les régions restantes abritent moins de un p. cent des entreprises du domaine.

En ce qui concerne le chiffre d'affaires des industries de l'habillement, il s'élève à 3,2 milliards de dollars pour l'ensemble des régions 03, 04, 05 et 07. La région de Montréal produit à elle seule 88 % de ce chiffre d'affaires. Suivent loin derrière la région de Québec (4 %), la région de Mauricie – Bois-Francs (4 %), l'Estrie (3 %) et l'Outaouais (4 %).

Tableau 1
CATÉGORIES D'ENTREPRISES
(Profil socio-économique)

Catégories	Classes
HABILLEMENT	
▪ Industries des vêtements pour hommes	• Industrie des manteaux pour hommes • Industrie des complets et vestons pour hommes • Industrie des pantalons pour hommes • Industrie des chemises, vêtements de nuit et sous-vêtements pour hommes • Industrie de la confection à forfait de vêtements pour hommes
▪ Industries des vêtements pour femmes	• Industrie des manteaux et vestes pour femmes • Industrie des vêtements de sport pour femmes • Industrie des robes pour femmes • Industrie des blouses et chemisiers pour femmes • Industrie des sous-vêtements de nuit pour femmes • Industrie de la confection à forfait de vêtements pour femmes
▪ Industries des vêtements pour enfants	• Industrie des vêtements pour enfants • Industrie des sous-vêtements et vêtements de nuit pour enfants • Industrie de la confection à forfait de vêtements pour enfants
▪ Autres industries de l'habillement	• Industrie des chandails • Industrie des vêtements professionnels • Industrie des gants

1/2

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 1
CATÉGORIES D'ENTREPRISES
(Profil socio-économique)

Catégories	Classes
▪ Autres industries de l'habillement (suite)	• Industrie des bas et chaussettes • Industrie des articles en fourrure • Industrie des vêtements de base • Industrie des chapeaux (sauf en fourrure) • Autres industries de l'habillement
CUIR ET PRODUITS CONNEXES ▪ Industries du cuir et des produits connexes	• Tanneries • Industrie de la chaussure • Industrie des valises, bourses et sacs à main • Industrie des accessoires pour bottes et chaussures • Autres industries du cuir et des produits connexes

2/2

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 2
TAILLE DES ENTREPRISES
(Profil socio-économique)

Catégories	Classes	Spécifications [a]				Nombre d'employés	Chiffre d'affaires
		P	M	G	N.C.		
▪ Industrie de l'habillement		1 251	319	57	-	112 035	3 156 095 000
▪ Industrie du cuir et des produits connexes		128	42	16	-	8 027	441 011 000

a. P petites entreprises
M moyennes entreprises
G grandes entreprises
N.C. non classifiées

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 3
PARTICULARITÉS DES ENTREPRISES
(Profil socio-économique)

Catégories	Classes	Nombre d'entreprises par région									
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	Total
▪ Industrie de l'habillement		3	6	97	92	52	1 362	10	2	3	1 627
▪ Industrie du cuir et des produits connexes		a									186

a. Le nombre d'entreprises par région n'est pas disponible.

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

DIRECTION
DES COMMUNICATIONS

Tableau 1.1.A.
TAILLE ET PARTICULARITÉS DES ENTREPRISES

Catégorie	Quantité par région										Spécification			Nombre d'employés	Chiffre d'affaires
	01	02	03	04	05	06	07	08	09	Total	P	M	G		
Industries de l'habillement	3	6	97	92	52	1362	10	2	3		1	2		C	C
											6			C	C
											55	39	3	4 704	139 389 000
											66	16	10	3 734	116 650 000
											38	8	6	2 453	104 280 000
											1 076	248	38	45 298	2 778 229 000
											4	6		325	17 547 000
											2			C	C
											3			C (56 514)	C (3 156 095 000)
Total	3	6	97	92	52	1362	10	2	3	1 627	1251	319	57	112 035	
Industries du cuir et des produits connexes	a														
Total	a									186	128	42	16	8 027	441 040 000

a. La nombre d'entreprises par région n'est pas disponible

P Petites entreprises
M Moyennes entreprises
G Grandes entreprises
NC Non classifiées
C Confidentiel

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

B. DEMANDE DE MAIN-D'OEUVRE ET PARTICULARITÉS DES INDUSTRIES DE L'HABILLEMENT

Le tableau 4 porte sur la demande de main-d'oeuvre par catégorie d'entreprise. L'information a été recueillie dans "Surplus et pénuries de main-d'oeuvre prévus au Québec et dans ses régions pour 1988 "(17) et dans "Analyse industrielle et professionnelle - Industrie de l'habillement" (2). En ce qui concerne les besoins régionaux de main-d'oeuvre, l'étude Surplus et pénuries...(17) mentionne un léger surplus de main-d'oeuvre dans la région de Québec, un surplus moyen dans le Bas-St-Laurent – Gaspésie, le Saguenay – Lac-St-Jean, l'Estrie, la région de Montréal, l'Outaouais et l'Abitibi-Témiscamingue ainsi qu'un surplus sévère en Mauricie – Bois-Francs, sur la Côte-Nord et au Nouveau-Québec.

Les méthodes de prévision des besoins de main-d'oeuvre au Québec en 1987, par région administrative et par groupe professionnel, reposent toutefois sur un certain nombre d'hypothèses qui incitent à une interprétation prudente des résultats.

Afin de donner un aperçu plus détaillé des industries de l'habillement, le tableau 1.1.B. précise, pour chaque classe d'activités, le nombre d'entreprises et d'employés ainsi que le chiffre d'affaires. On peut résumer l'information de la façon suivante:

Industries des vêtements pour hommes

Elles représentent 21 % des entreprises du sous-secteur, embauchent 32 % de sa main-d'oeuvre (trois fois plus de femmes que d'hommes) et produisent 28 % du chiffre d'affaires de l'ensemble de l'industrie de l'habillement.

Industries des vêtements pour femmes

Elles représentent 40 % des entreprises, embauchent 32 % de la main-d'oeuvre (quatre fois plus de femmes que d'hommes) et produisent 32 % du chiffre d'affaires de l'ensemble industriel.

Industries des vêtements pour enfants

Elles représentent 9 % des entreprises, embauchent 9 % de la main-d'oeuvre (trois fois plus de femmes que d'hommes) et représentent 9 % du chiffre d'affaires de l'ensemble industriel.

Autres industries de l'habillement

Elles représentent 30 % des entreprises, embauchent 27 % de la main-d'oeuvre (deux fois plus de femmes que d'hommes) et représentent 31 % du chiffre d'affaires de l'ensemble industriel.

La catégorie la plus importante au regard du nombre d'entreprises, du nombre d'employés et du chiffre d'affaires au Québec est donc l'industrie des vêtements pour femmes. L'industrie des vêtements pour hommes vient en deuxième, suivie des autres industries de l'habillement et de l'industrie des vêtements pour enfants.

À ces catégories s'ajoute le travail à domicile qui semble intimement lié à la production à forfait. Plusieurs personnes, presque exclusivement des femmes, travaillent chez elles comme sous-traitantes, pendant que des emplois disparaissent dans les ateliers de couture. Un groupe de chercheurs de l'UQAM indique qu'il y avait, en 1981, 30 000 emplois à domicile au Québec:

- 20 000 (67 %) dans la fabrication de vêtements pour dames;
- 7 000 (23 %) dans la fabrication de vêtements pour enfants;
- 3 000 (10 %) dans les autres secteurs.

Une forte proportion de ces personnes travaillent au noir, c'est-à-dire à l'écart des règlements portant sur le salaire minimum, les avantages sociaux, les normes de sécurité et de santé au travail, etc.

Tableau 4
DEMANDE DE MAIN-D'OEUVRE PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISE
(Profil socio-économique)

Catégories d'entreprises	Nombre d'employés en 1987	Demande de main-d'oeuvre en 1987	Scénario basé sur le MQPP (1988 - 1993)	Hypothèse optimiste
• Industries des vêtements pour hommes	36 096	Surplus de main-d'oeuvre	Surplus de main-d'oeuvre	Le marché de l'industrie de l'habillement a atteint sa pleine maturité et on ne peut prévoir qu'une faible croissance de la demande de vêtements. Le virage technologique est fortement encouragé; on sait que la croissance de la productivité ne pourra se faire sans une certaine décroissance de l'emploi.
• Industries des vêtements pour femmes	37 128	Surplus de main-d'oeuvre	Surplus de main-d'oeuvre	
• Industries des vêtements pour enfants	4 936[a]	Surplus de main-d'oeuvre	Surplus de main-d'oeuvre	
• Autres industries de l'habillement	30 520	Surplus de main-d'oeuvre	Surplus de main-d'oeuvre	

a. Ce nombre ne représente pas l'ensemble des travailleurs de l'industrie des vêtements pour enfants.

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 1.1.B.
NOMBRE D'ENTREPRISES PAR CLASSE
(employés et chiffre d'affaires) (18)

Catégories	Classes	Nombres d'entreprises	Nombre d'employés Hommes	Femmes	Chiffre d'affaires
• Industries des vêtements pour hommes	• Industrie des manteaux pour hommes	47	419	847	108 866 000
	• Industrie des complets et vestons pour hommes	74	1 418	2 305	246 269 000
	• Industrie des pantalons pour hommes	41	454	2 084	206 165 000
	• Industrie des chemises, vêtements de nuit et sous-vêtements pour hommes	58	867	2 960	276 207 000
	• Industrie de la confection à forfait de vêtements pour hommes	126	1 231	5 463	122 465 000
Total partiel		346	4 389	13 659	959 971 000
• Industries des vêtements pour femmes	• Industrie des manteaux et vestes pour femmes	40	494	998	118 243 000
	• Industrie des vêtements de sport pour femmes	106	889	2 427	365 733 000
	• Industrie des robes pour femmes	91	659	1 745	263 210 000
	• Industrie des blouses et chemisiers pour femmes	48	224	1 221	142 072 000
	• Industrie des sous-vêtements de nuit pour femmes	368	1 395	8 512	179 143 000
Total partiel		653	3 661	14 903	1 068 401 000

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

1/2

Tableau 1.1.B.
NOMBRE D'ENTREPRISES PAR CLASSE
(employés et chiffre d'affaires) (18)

Catégories	Classes	Nombres d'entreprises	Nombre d'employés Hommes	Femmes	Chiffre d'affaires
• Industries des vêtements pour enfants	• Industrie des vêtements pour enfants	134	861	4 075	301 346 000
	• Industrie des sous-vêtements de nuit pour enfants				
	• Industrie de la confection à forfait de vêtements pour enfants				
• Autres industries de l'habillement	• Industrie des chandails	38	505	1 515	105 865
	• Industrie des vêtements professionnels	33	119	575	34 242
	• Industrie des gants	19	167	350	36 890
	• Industrie des bas et chaussettes	35	799	2 005	176 102
	• Industrie des articles en fourrure	183	1 062	422	220 769
	• Industrie des vêtements de base	16	171	1 265	78 719
	• Industrie des chapeaux (sauf en fourrure)				
	• Autres industries de l'habillement	158	1 346	4 959	387 278
Total partiel		482	4 169	11 091	1 039 865
TOTAL		1 615	13 080	43 728	3 369 583

Direction de la formation professionnelle, MÉQ 2/2

CHAPITRE 1.
Profil socio-économique

1.1 Les entreprises

1.2 LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES

1.3 Les professions

1.4 Les facteurs déterminants

LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES

Le tableau 5 présente le nombre de travailleurs et de chômeurs que compte le secteur étudié. L'information provient du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu du Québec.

Tableau 5
LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Code CCDP	Nombre de travailleurs(ses)	Nombre de chômeurs(ses)	
Tapissiers-garnisseurs	8562	2 307	431	(19%)
Piqueurs de tissus et matières analogues à la machine	8563	44 766	10 417	(23%)
Contrôleurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs à la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir	8566	3 437	896	(26%)
Manoeuvres et travailleurs assimilés de la confection, de l'assemblage et de la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir	8568	3 882	1 236	(32%)
Travailleurs spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir N.C.A.	8569	5 897	1 650	(28%)
Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir	8550	3 898	398	(10%)
Patroniers, marqueurs et coupeurs de tissus, fourrures et cuirs	8551	4 162	788	(19%)
Tailleurs et couturiers	8553	4 388	672	(15%)
Fourreurs	8555	1 290	423	(33%)
Modistes et chapeliers	8557	161	25	(15%)
Cordonniers	8561	3 799	738	(19%)

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Constatations

Nous identifions 40 professions reliées de façon évidente au secteur professionnel Production textile et habillement dans le document Classification canadienne descriptive des professions (CCDP)(3). L'exercice de ces professions requiert une formation générale cotée 3 ou 4 et une préparation professionnelle spécifique cotée 5, 6 ou 7.

À court terme, une **légère régression** de l'emploi menace les travailleurs suivants: contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir; maîtres-fourreurs; piqueurs de tissus et matières analogues à la machine; manoeuvres et travailleurs assimilés de la confection, de l'assemblage et de la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir; travailleurs spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir, n.c.a.

Par ailleurs, une **régression moyenne** est anticipée pour les patronniers marqueurs et coupeurs de tissus, fourrure et cuir, les tailleurs et couturiers, les cordonniers et les tapissiers-garnisseurs.

Une seule profession s'annonce stable: celle de contrôleur, vérificateur, trieur et échantillonneur de la confection, de l'assemblage et de la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir.

On observera, enfin, qu'aucune profession du secteur n'est dans une condition d'évolution.

D'après Statistique Canada, la majorité des travailleurs et travailleuses du secteur occupaient au Québec en 1985 le groupe professionnel "opérateurs de machines à coudre" avec 44 766 employés. Suivaient par ordre d'importance, les travailleurs du vêtement n.c.a. (5 897 travailleurs et travailleuses), les tailleurs et couturiers (4 388), les patronniers (4 162), les contremaîtres de fabricants de vêtements (3 898), les manoeuvres impliqués dans la fabrication de vêtements (3 882), les cordonniers (3 799), les contrôleurs (3 437), les rembourreurs (2 307), les fourreurs (1 290) ainsi que les modistes et chapeliers (161).

Le chômage est élevé parmi les travailleurs du vêtement. Une étude réalisée par le gouvernement du Québec sur les besoins et l'offre de main-d'oeuvre par profession (résultats de la phase II et perspectives professionnelles) (14) prévoit que la croissance de l'emploi dans ces professions sera plutôt faible dans les prochaines années. Le taux de chômage le plus important se trouve chez les maîtres-fourreurs (33 %), les manoeuvres (32 %), les travailleurs n.c.a.(28 %) les contrôleurs de l'industrie du vêtement (26 %) et les opérateurs de machines à coudre (23 %). Les rembourreurs, les cordonniers et les patronniers sont sujets chacun à 19 % de chômage. Les tailleurs et couturiers ainsi que les modistes et chapeliers sont, eux, sujets à 15 % de chômage. Enfin, le pourcentage le moins élevé de chômeurs (10 %) se retrouve chez les contremaîtres de fabricants de vêtements.

Il est intéressant d'apprendre que le besoin net de travailleurs par rapport au nombre existant d'employés était, en 1985, de 16,6 % pour les rembourreurs, de 9,6 % pour les tailleurs et couturiers, de 7,7 % pour les contremaîtres de fabricants de vêtements, de -0,4 % pour les modistes-chapeliers, de -4,6 % pour les patronniers, de -5,8 % pour les opérateurs de machines à coudre, de -5,9 % pour les cordonniers, de -10,7 % pour les contrôleurs, de -13,6 % pour les travailleurs n.c.a., et de -14,1 % pour les fourreurs.

CHAPITRE 1.
Profil socio-économique

1.1 Les entreprises

1.2 Les travailleurs et travailleuses

1.3 LES PROFESSIONS

1.4 Les facteurs déterminants

LES PROFESSIONS

Le tableau suivant indique le code CCDP, les cotes FG et PPS et autres particularités des différentes professions du secteur. L'information est tirée de la Classification canadienne descriptive des professions (3).

Tableau 6
IDENTIFICATION DES PROFESSIONS
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Code CCDP	Cote FG	Cote PPS	Situation	Particularités
TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LA CONFECTION, L'ASSEMBLAGE ET LA RÉPARATION D'ARTICLES EN TEXTILE, EN FOURRURE ET EN CUIR	855/856				En général, les métiers du secteur exigent que la personne possède de la dextérité, une coordination visuomotrice normale, une bonne vision corrigée ou non, aucune infirmité grave au niveau des mains et des bras, qu'elle ne soit pas sujette à des allergies provoquées par la matière utilisée, qu'elle ait de l'aptitude à travailler avec d'autres personnes et une facilité d'adaptation soit, à la station assise ou debout prolongée, selon la fonction de travail.
CONTREMAITRES DE TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LA CONFECTION, L'ASSEMBLAGE ET LA RÉPARATION D'ARTICLES EN TEXTILE, EN FOURRURE ET EN CUIR	8550			Régression	
PATRONNIERS, MARQUEURS ET COUPEURS DE TISSUS, FOURRURE ET CUIR	8551			Régression	
- Traceur-patronnier de voiles (vêtements et tissus)	8551-110	4	7		
- Patronnier d'articles en grosse toile (vêt. et tissus)	8551-114	4	6		
- Patronnier (meubles: vêt. et tissus)	8551-118	4	6		
- Patronnier de chaussures	8551-122	4	6		
- Modificateur de patrons (vêt. et tissus) démarqueurs: retailleur de patrons	8551-126	4	6		
- Coupeur de patrons (bonn: vêt. et tissus) gradueur en conf: gradueur et patrons	8551-130	3	5		
TAILLEURS ET COUTURIERS	8553			Régression	La personne devra avoir le sens de l'observation et un goût développé pour faire un travail propre, méticuleux et précis. Les métiers reliés au commerce exigent entregent et courtoisie ainsi qu'une tenue, une apparence et un goût inspirant confiance . Autant la connaissance d'usage d'une langue seconde peut être un atout important, une bonne maîtrise du français parlé est nécessaire.
- Tailleur en conf. (comm., détail; vêt. et tissus); tailleur en atelier	8553-114	4	6		
- Tailleur rép. de vêtements pour hommes (comm. détail; vêt. et tissus)	8553-118	3	6		
- Essayeur de vêtements pour hommes	8553-122	3	5		
- Couturier (comm. détail; vêt. et tissus)	8553-146	4	6		
- Couturier rép. de vêt. et tissus	8553-150	3	6		
- Couturier rép. de vêt. pour dames	8553-154	3	5		
- Essayeur de vêtements pour dames; Costumier (radio-télévision, cinéma et théâtre; vêtements et tissus)	8553-174	4	7		
- Préparateur d'échantillons de vêtements	8553-178	3	6		

1/3

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 6
IDENTIFICATION DES PROFESSIONS
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Code CCDP	Cote FG	Cote PPS	Situation	Particularités
CORSETIERE	8553-182	3	5		Les métiers reliés au dessin de mode exigent de l'imagination, un goût pour la recherche et une aptitude à suivre l'évolution de la mode, un sens de l'observation relié à une excellente mémoire visuelle, une facilité de concentration et d'extériorisation, une bonne perception des formes et des couleurs ainsi qu'une dextérité normale.
FOURREURS	8555			Régression	
- Maître-fourreur	8555-110	4	7		
- Coupeur de fourrure	8555-114	3	7		
- Évaluateur de réparation de fourrures	8555-118	3	6		
- Finisseur de vêtements de fourrure	8555-122	3	5		
MODISTES ET CHAPELIERS	8557			Régression	
- Modiste	8557-110	4	7		
- Ouvrier en chapellerie (vêt. et tissus)	8557-114	3	5		
- Assembleur de chapeaux					
CORDONNIERS	8561			Régression	
- Bottier	8561-110	3	7		
- Cordonnier	8561-114	3	7		
- Cordonnier en usine	8561-118	3	6		
TAPISSIERS-GARNISSEURS	8562			Régression	
- Tapissier-garnisseur (meubles)	8562-110	4	7		
- Patronnier-tapissier pour avions (aéronefs et astronefs)	8562-112	4	7		
- Réparateur de garniture de véhicule	8562-114	3	6		
- Tapissier-garnisseur d'avion	8562-118	3	5		
PIQUEURS DE TISSUS ET MATIERES ANALOGUES À LA MACHINE	8563			Régression	
CONTROLEURS, VÉRIFICATEURS ET ÉCHANTILLONNEURS DE LA CONFECTION, DE L'ASSEMBLAGE ET DE LA RÉPARATION D'ARTICLES EN TEXTILE, EN FOURRURE ET EN CUIR	8566			Stabilité	
- Lotisseur de fourrures	8566-110	3	6		
- Trieur de cuirs	8566-114	3	5		

2/3

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 6
IDENTIFICATION DES PROFESSIONS
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Code CCDP	Cote FG	Cote PPS	Situation	Particularités
MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DE LA CONFECTION, DE L'ASSEMBLAGE ET DE LA RÉPARATION D'ARTICLES EN TEXTILE, EN FOURRURE ET EN CUIR	8568			Régression	
TRAVAILLEURS SPÉCIALISÉS DANS LA CONFECTION, L'ASSEMBLAGE ET LA RÉPARATION D'ARTICLES EN TEXTILE, EN FOURRURE ET EN CUIR, NCA	8569			Régression	
- Confectionneur d'articles en toile (vêtements et tissus)	8569-110	3	7		
- Réparateur de tapis (textiles)	8569-114	4	6		
- Sellier (articles en cuir)	8569-118	3	6		
- Enrobeur de bandes de premières chaussures	8569-112	3	6		
- Couseur d'abat-jour	8569-126	3	6		
- Réparateur de bagages	8569-130	3	5		
- Monteur de prothèses	8569-134	3	5		
- Raccommodeur-tisseur	8569-138	3	5		
- Couseur de perles	8569-142	3	5		
- Ouvrière couturière à la lingerie	8569-146	3	5		

3/3

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Empruntant au document "Problématique de la formation professionnelle dans le secteur du vêtement" (15), nous abordons ici quatre points qui pourront mieux renseigner le lecteur sur différentes particularités du secteur: les salaires, la législation, le taux de syndicalisation ainsi que les associations syndicales et patronales.

A. SALAIRES

L'industrie du vêtement est depuis longtemps un secteur de bas salaires. En 1960, ils étaient aux deux tiers de la moyenne des salaires payés dans l'ensemble du secteur manufacturier; de 1971 à 1981, ils sont passés de 75 % à 73 % de ceux de l'ensemble des Québécois.

Comparons l'industrie québécoise du vêtement à l'industrie canadienne du vêtement et au secteur manufacturier en général.

Tableau 1.3.A.
SALAIRE HORAIRE MOYEN (15)

Année	Québec	Canada	Secteur manufacturier Québec
1971	2 ,09 $	2,07 $	2,80 $
1976	3,72 $	3,66 $	4,94 $
1981	6,10 $	5,86 $	8,29 $
1982	6,35 $	6,12 $	9,11 $

Même si les entreprises de production de vêtements pour dames paient au Québec des salaires plus élevés qu'ailleurs, les gains horaires moyens y ont augmenté moins rapidement que le coût de la vie et les travailleurs ont subi une perte de leur pouvoir d'achat.

Les données présentées ne tiennent pas compte évidemment du travail au noir. L'enquête faite par les chercheurs de l'UQAM sur le travail à domicile révèle que 63,3 % des 52 personnes interrogées gagnent moins que le salaire minimum. Pour certaines professions telles que coupeurs, presseurs et opérateurs de machines à coudre, le travail est aussi rémunéré à la pièce, donc relié à la performance. De plus, pour les opérateurs, le montant du bonus n'est pas déterminé à la table de négociations, ce qui peut entraîner des écarts de salaires selon les entreprises.

La nouvelle convention collective signée entre l'Association des manufacturiers de vêtements pour hommes et le Syndicat des travailleurs amalgamés du vêtement et du textile prévoit une augmentation salariale de 30 cents l'heure en 1988 et de 25 cents l'heure en 1989. Le taux horaire moyen passe de plus à 10,00 $, avantages sociaux compris. Le travail à domicile n'existe pas dans l'industrie du vêtement pour hommes.

B. LÉGISLATION

C'est un système de décrets de convention collective qui régit l'industrie du vêtement au Québec. Ce dernier vise à maintenir des conditions de travail minimales pour les travailleurs en établissant des normes spécifiques pour différents sous-secteurs: femmes, hommes et garçons, chemises, enfants et autres (chapellerie, fourrure, sacoche, gant de cuir). Quelques sous-secteurs ne sont pas couverts par les décrets (vêtements tricotés, corseterie, autres sous-vêtements de femmes, certains vêtements de ski).

Neuf comités paritaires établis par les syndicats et les associations patronales administrent les décrets. Les Comités peuvent faire l'inspection des lieux de travail, effectuer des enquêtes quand il y a plainte et même exercer des recours au nom du personnel.

Les décrets de convention collective sont les principaux moyens de contrôler le travail à domicile. Le tableau suivant en présente l'application dans les différents sous-secteurs.

Tableau 1.3.B.
APPLICATION DES DÉCRETS DE CONVENTION COLLECTIVE SELON LES SOUS-SECTEURS (15)

Sous-secteur	Réglementation
Vêtements pour dames	Couvert par un décret Travail à domicile permis avec réglementation
Vêtements pour hommes et garçons, incluant les jeans depuis juin 1983	Couvert par un décret Travail à domicile interdit
Vêtements pour enfants (0 à 6X)	Lois sur les normes du travail Travail à domicile permis
Autres vêtements couverts par des décrets	Travail à domicile permis sous certaines conditions dans le gant, mais interdit dans la fourrure, la chapellerie et le sac à main

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Certaines études ont démontré que l'application des décrets n'est pas très rigoureuse dans le cas des travailleuses à domicile, ces dernières étant isolées.

Actuellement, le milieu patronal suggère la déréglementation des comités paritaires et préfère qu'une partie de ses cotisations soit versée à l'organisme provincial qui les représente. Le milieu syndical n'est pas d'accord avec cette suggestion.

C. SYNDICALISATION

Le sous-secteur du vêtement pour dames a été l'un des premiers à se syndicaliser au Québec. Il est toutefois difficile d'obtenir des chiffres précis à ce sujet. Les comités paritaires ont évalué que le taux de syndicalisation était de 54,2 % en 1981 et de 45,6 % en août 1983 dans les sous-secteurs de la robe et du manteau.

Le sous-secteur du vêtement pour hommes et garçons est plus stable parce que les entreprises y sont plus grandes. Le taux de syndicalisation y demeure cependant difficilement mesurable. Après analyse, on avançait un taux de 73,6 % pour 1981, avec l'hypothèse d'une surestimation.

Dans les sous-secteurs du vêtement pour enfants, de la chemise et du jeans, il est très difficile, faute de données centralisées, d'obtenir des chiffres précis.

Il reste que globalement, l'industrie du vêtement a connu une baisse du taux de syndicalisation. De 62,9 % qu'il était en 1972, il est passé à 56,4 % en 1981.

Il apparaît donc urgent de réformer, de façon significative, le régime des décrets pour suivre l'évolution de la production et améliorer les conditions d'emploi.

Théoriquement, les travailleuses à domicile peuvent être syndiquées. Dans les faits, elles ne le sont pas.

D. ASSOCIATIONS

Les principaux syndicats présents dans le secteur sont:

- la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec (FTQ) et ses deux organismes affiliés, l'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames (UIOVD) et les Travailleurs amalgamés du vêtement et du textile (TAVT) et
- la Fédération nationale des travailleurs de l'industrie du vêtement inc. (CSD).

Quant aux associations d'entreprises, elles sont nombreuses dans l'industrie du vêtement. Les principales sont:

- l'Institut des manufacturiers de vêtements du Québec qui représente de 60 à 65 % des entreprises de production du secteur;
- l'Association des entrepreneurs en couture du Québec qui regroupe les entreprises sous-traitantes;
- la Guilde des manufacturiers de la robe et du vêtement sport de Montréal;
- la Corporation des fabricants grossistes du Québec;
- l'Association des manufacturiers de vêtements pour hommes;
- l'Association des manufacturiers de vêtements pour enfants;
- l'Association des manufacturiers de Montréal de l'industrie du vêtement pour dames et
- le Conseil du patronat des fabricants de pantalons du Québec.

Chacune de ces associations patronales et syndicales peut faire partie du Centre de développement des industries de la mode (CDIM), un organisme provincial sans but lucratif qui a comme mandat de promouvoir, de moderniser et de coordonner les diverses composantes de l'industrie québécoise de la mode. Le CDIM a repris, en juin 1987, les rôles autrefois assumés par le Centre québécois de la productivité du vêtement, le Centre de promotion de la mode et Protextile (pour ses activités reliées au vêtement).

Le tableau 7 présente les liens horizontaux entre les professions du secteur. Il a été élaboré à l'aide de la Classification canadienne descriptive des professions (3) et de l'Index général des répertoires des profils de formation professionnelle du GIPEX (20).

Tableau 7
LIENS HORIZONTAUX ENTRE LES PROFESSIONS
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Professions
▪ Patronniers	Transfert possible entre les professions suivantes: 8551-118 Patronnier 8551-122 Patronnier de chaussures 8551-126 Modificateur de patrons, démarqueur, retailleur de patrons 8551-130 Coupeur de patrons, gradueur en confection: gradueur de patrons
▪ Tailleurs et couturiers	Transfert possible entre les professions suivantes: 8553-114 Tailleur en confection 8553-118 Tailleur-réparateur de vêtements pour hommes 8553-122 Essayeur de vêtements pour hommes 8553-146 Couturier 8553-150 Couturier-réparateur de vêtements pour dames 8553-154 Essayeur de vêtements pour dames 8553-174 Costumier 8553-178 Préparateur d'échantillons de vêtements 8553-182 Corsetier
▪ Fourreurs	Transfert possible entre les professions suivantes: 8555-110 Maître- fourreur 8555-114 Coupeur de fourrures 8555-118 Évaluateur de réparation de fourrure 8555-122 Finisseur de vêtements de fourrure

1/2

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 7
LIENS HORIZONTAUX ENTRE LES PROFESSIONS
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Professions
▪ Modistes et chapeliers	Transfert possible entre les professions suivantes: 8557-110 Modiste 8557-114 Ouvrier en chapellerie
▪ Cordonniers	Transfert possible entre les professions suivantes: 8561-110 Bottier 8561-114 Cordonnier 8561-118 Cordonnier en usine
▪ Contrôleurs du vêtement	Transfert possible entre les professions suivantes: 8566-110 Lotisseur de fourrures 8566-114 Trieur de cuirs
▪ Vêtements NCA	Transfert possible entre les professions suivantes: 8569-110 Confectionneur d'articles en toile 8569-112 Enrobeur de bandes de premières chaussures 8569-118 Sellier (articles en cuir) 8569-126 Couseur d'abat-jour 8569-130 Réparateur de bagages 8569-134 Monteur de prothèses 8569-138 Raccommodeur-tisseur 8569-142 Couseur de perles 8569-146 Ouvrier-couturier à la lingerie

2/2

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Le tableau suivant présente les principales étapes de la fabrication conventionnelle des vêtements ainsi que les principales professions impliquées à chacune de ces étapes. Le processus comprend le dessin de mode, le placement, la coupe, la mise en paquet, l'assemblage, la finition et l'emballage.

Tableau 1.3.D.a)
PRINCIPALES ÉTAPES DE LA FABRICATION DE VÊTEMENTS
(présentées selon l'ordre conventionnel) (2)

Étapes	Opérations	Principales professions concernées
Création-échantillon	Vente et établissement d'un carnet de commandes Achat de tissus et d'accessoires Réception et inspection des tissus Adaptation des portions à la production Gradation des patrons Étude de placement (tracé de coupe)	Vendeurs (5130 à 5135) Dessinateurs-modélistes (3313) Patronniers, marqueurs (8551)
Coupe	Matelassage (pliage du tissu) Coupe	Patronniers, marqueurs, coupeurs (8551) Manoeuvres assimilés à la confection (8568)
Assemblage	Manutention de paquets à l'arrivée (détacher, placer les morceaux) Présentation des morceaux à la machine (manipulation et contrôle durant le cycle de la machine) Élément d'évacuation du produit (coupe du fil, pliage) Manutention des paquets attachés, ticket de contrôle Transfert des paquets à l'opération suivante	Piqueurs de tissu (8563) Travailleurs spécialisés dans la confection (8569) Manoeuvres assimilés à la confection (8568)
Finition et emballage	Vapeur, pressage, repassage. Emballage	Presseurs (6165) Emballeurs (9317)

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Cet autre tableau indique, pour chacune des étapes de la production, la technologie traditionnelle, les changements survenus (nouvelles technologies, informatique, etc.) et les tendances de l'évolution du secteur.

Tableau 1.3.D.b)
COMPARAISON DES TECHNOLOGIES TRADITIONNELLES ET NOUVELLES DANS L'INDUSTRIE DU VÊTEMENT (2)

Étapes de production	Techniques traditionnelles	Nouvelles technologies (événements)	Tendances
DESSIN DE PATRON			
Dessin de patron de base	À la main (instruments de dessin conventionnels)	Conception 2D par ordinateur	Des progrès techniques ont été réalisés dans les opérations de coupe, de couture et de pressage.
Emmagasinage des patrons	Accrochés ou à plat	À l'étude: conception 3D avec digitaliseur, cassettes ou disquettes	Plusieurs étapes du processus de production ont atteint des niveaux d'automatisation remarquables, soit le marquage, la gradation, la coupe, le pressage, la manutention du tissu et des vêtements emballés.
Dérivation des patrons à partir d'un patron de base	À la main (instruments de dessin)	Sur l'écran graphique avec stylos et tablettes interactifs à l'écran; à venir: allouance automatique pour largeur des coutures et données de gestion pour les coûts	
Emmagasinage des patrons	Accrochés	En mémoire électronique (cassettes, disquettes)	Certaines opérations de couture ont été automatisées: pose de poches, boutons, boutonnières, etc. La nouvelle technologie par ordinateur peut s'étendre si la nouvelle génération de créateurs accepte l'ordinateur comme moyen de conception et ce, même à l'échelle internationale.
			1/6

Tableau 1.3.D.b)
COMPARAISON DES TECHNOLOGIES TRADITIONNELLES ET NOUVELLES DANS L'INDUSTRIE DU VÊTEMENT (2)

Étapes de production	Techniques traditionnelles	Nouvelles technologies (événements)	Tendances
GRADATION			
Gradation des patrons selon des lois spécifiques	À la main, avec des instruments mécaniques	Automatique sur écran graphique (CTR) d'après les lois de gradation Mise en mémoire préalable	
Coupe des patrons gradués	À la main, au ciseau ou au ciseau électrique, puis par unité laser de coupe pour patrons commandés par ordinateur		
Emmagasinage des patrons gradués	Accrochés		
Miniaturisation avant le placement	Non existant au début, puis par unité laser de coupe		
Emmagasinage des miniatures	Dans des enveloppes	En mémoire électronique (cassettes ou disquettes)	
ÉTUDE DE PLACEMENT			
Étude de placement de patrons de diverses tailles	Sur tissu ou papier d'après les patrons de grandeur naturelle, puis sur des surfaces réduites en utilisant des miniatures	Sur écran CTR (stylo et tablette interactifs) semi-automatique Placement entièrement autorisé à l'étude	Il existe une probabilité assez élevée que la nouvelle technologie puisse s'étendre au niveau industriel.
Emmagasinage de placements	Non applicable aux méthodes classiques, puis sur photos ou tracés en miniature	En mémoire électronique (cassettes et disquettes)	

Tableau 1.3.D.b)
COMPARAISON DES TECHNOLOGIES TRADITIONNELLES ET NOUVELLES DANS L'INDUSTRIE DU VÊTEMENT (2)

Étapes de production	Techniques traditionnelles	Nouvelles technologies (événements)	Tendances
ÉTUDE DE PLACEMENT (suite)			
Traçage (grandeur normale)	Au crayon en contournant les patrons déjà placés ou par perforation, puis en se guidant sur la photo	Automatique sur table traçante commandée par ordinateur. En évolution, le traçage ne sera plus requis; la coupe du tissu sera commandée par ordinateur sans tracé.	
Répétition des tracés	À la main au papier carbone, puis par diverses techniques de photocopie	Tables traçantes à photocopie: à l'avenir non requises	
Emmagasinage des tracés	Non pratiqué, puis en rouleaux	En mémoire électronique (cassettes et disquettes)	
CONTRÔLE DES MATIÈRES PREMIÈRES Contrôle des tissus, garniture, entoilage			
MATELASSE DES TISSUS	À la main, machines étaleuses de tissus avant la coupe		
COUPE	Ciseau de tailleur, guidé par tracé sur tissu à la main Ciseau (lame coupante) guidé par patron de coupe de matériel résistant, à la main	Autres techniques: emporte-pièces, scie à ruban guidée par emporte-pièces, tracé ou gabarit de fixation de la buche, procédé hydraulique électronique de manutention des buches	Il est peu probable que la coupe automatisée se généralise.

3/6

Tableau 1.3.D.b)
COMPARAISON DES TECHNOLOGIES TRADITIONNELLES ET NOUVELLES DANS L'INDUSTRIE DU VÊTEMENT (2)

Étapes de production	Techniques traditionnelles	Nouvelles technologies (événements)	Tendances
COUPE (suite)	Couteau électrique (lame ronde) guidé par tracé sur tissu ou papier à la main, pour petites commandes Couteau électrique à lame verticale oscillante, guidé par tracé sur papier à la main	Couteau électrique à lame verticale avec dispositif de coupe assistée, guidé par le tracé sur papier selon un procédé manuel assisté Lame verticale, principe du portique contrôlé par programmation électronique (Gerber Cansco); guidée par le programme d'après le tracé mémorisé ou pré-enregistré. Procédé automatique multiple (pour coupe de grands volume) Équipement de coupe au laser, guidé par le programme d'après le tracé mémorisé ou pré-enregistré, procédé automatique, puis unitaire	
NUMÉROTAGE DES MORCEAUX			
THERMOCOLLAGE DES RENFORTS			
ÉCLATEMENT EN PAQUET OU AUTRES TYPES DE SÉPARATION			

4/6

Tableau 1.3.D.b)
COMPARAISON DES TECHNOLOGIES TRADITIONNELLES ET NOUVELLES DANS L'INDUSTRIE DU VÊTEMENT (2)

Étapes de production	Techniques traditionnelles	Nouvelles technologies (événements)	Tendances
ASSEMBLAGE DU VÊTEMENT			
Manutention des paquets reçus	Manuelle afin de détacher et positionner les morceaux	Réduite avec l'avènement progressif des convoyeurs unitaires en suspendu ou autres	Le processus d'assemblage demeure surtout accompli par la main-d'oeuvre. La mécanisation et la robotisation de cette étape ont peu de possibilités de voir le jour à moyen terme.
Présentation à la machine	Manuelle, puis manuelle avec quelques guides de bord avec guides plieurs, et attachement simple des distributeurs de boutons, agrafes, etc., des guides droits fils, débiteurs mécaniques pour élastique, en temps masqué durant le cycle machine	Préhension automatique (petit robot), convoyeur en suspendu adapté aux postes de travail	La méthode des paquets ne pourra pas disparaître complètement même si la tendance favorise la production de vêtements à l'unité. Les systèmes informatisés de production à l'unité sont actuellement de plus en plus utilisés en vue d'éliminer la manutention des paquets.
La machine	1960: positionneur d'aiguille, coupe-fil, point d'arrêt assisté, machine à cycle plus développé (pose des poches, passepoil, coulissage des cols, poignets et des grands morceaux, alignement automatique des coutures longues), plusieurs machines par opérateurs	Machines programmables par microprocesseurs, machines combinées pour plusieurs opérations successives (avec robot de transfert incorporé), tendance vers autres technologies que le piquage conventionnel (soudure, adhésif, fusion)	

5/6

Tableau 1.3.D.b)
COMPARAISON DES TECHNOLOGIES TRADITIONNELLES ET NOUVELLES DANS L'INDUSTRIE DU VÊTEMENT (2)

Étapes de production	Techniques traditionnelles	Nouvelles technologies (événements)	Tendances
ASSEMBLAGE DU VÊTEMENT (suite)			
Manutention du paquet	Manuelle (attache et manutention de tickets de contrôle)	Réduite avec l'avènement de transporteurs unitaires en suspendu	
Le transfert à l'opération suivante	À la main, par contenant à roues, par chariot à pince	Tapis roulant et boîte en suspendu (manuel); en suspendu (assisté, commandé); en suspendu unitaire et programmé ou en autre programmation	(Voir plus haut)
PRESSAGE	Équipement ordinaire de pressage à la vapeur, pressage à la main	Équipement de pressage à la vapeur, pressage par tunnel contrôlé électroniquement	
FINITION Repliage Emballage Présentation	Procédé de mécanisation et d'automatisation		(Voir plus haut)
			6/6

Dans l'industrie de l'habillement, les mutations professionnelles qui accompagneront les modifications techniques ne seront pas instantanées mais graduelles. D'ici 1992, aucune profession ne devrait disparaître complètement au Québec. Des modifications seront apportées cependant aux connaissances exigées pour l'exercice de certaines professions.

CHAPITRE 1.
Profil socio-économique

1.1 Les entreprises

1.2 Les travailleurs et travailleuses

1.3 Les professions

1.4 LES FACTEURS DÉTERMINANTS

LES FACTEURS DÉTERMINANTS

Ce sous-chapitre résume les grands traits socio-économiques de l'industrie de l'habillement. L'information provient d'une étude réalisée par la Direction des services économiques d'Emploi et Immigration Canada sur l'industrie de l'habillement au Québec. Selon des porte-parole du ministère de l'Industrie et du Commerce, il s'agit de la meilleure source disponible pour établir le profil socio-économique du secteur.

Les principaux points retenus pour tracer ce profil sont: l'importance de l'industrie de l'habillement dans le secteur manufacturier québécois, les principaux facteurs du déclin de l'emploi, les perspectives industrielles, l'évolution récente de l'emploi et les projections d'emploi d'ici 1992.

A. IMPORTANCE DE L'INDUSTRIE DE L'HABILLEMENT DANS LE SECTEUR MANUFACTURIER QUÉBÉCOIS

Dans le secteur manufacturier québécois, l'industrie de l'habillement occupe le 1er rang au regard du nombre d'emplois, le 3^{e} au regard de la valeur totale ajoutée, le 5^{e} à celui du nombre de livraisons et le 16^{e}, enfin, quant à l'importance des immobilisations.

Depuis 1975, l'industrie de l'habillement n'a pourtant cessé de décliner sur le plan des emplois offerts. Des 81 000 travailleurs qu'elle comptait en 1975, il n'en restait plus que 64 400 en 1982, soit une réduction de 20,5 %. Le secteur du vêtement pour hommes a, pendant cette période, perdu 34,6 % de sa main-d'oeuvre, celui de la fourrure 25 %, celui des corsets et soutiens-gorge 20 %, celui du vêtement pour femmes 15,2 % et celui du vêtement pour enfants 10,7 %.

Le secteur de la bonneterie a également connu un net recul, perdant 34,2 % de ses effectifs. Seules les industries diverses de l'habillement ont connu un gain d'employés.

Cette décroissance générale du niveau de l'emploi dans l'industrie de l'habillement s'est accompagnée d'une perte de poids relatif vis à vis l'ensemble du secteur manufacturier québécois; de 15,4 % qu'il était en 1975, le poids relatif de l'industrie est passé à 13,4 % du nombre d'emplois offerts dans le secteur manufacturier en 1982. Cette situation a affecté tous les sous-secteurs d'activité à l'exception de l'habillement divers qui s'est maintenu relativement stable.

Par ailleurs, l'industrie de l'habillement s'est relevée plus rapidement de la crise que ne l'a fait l'ensemble du secteur manufacturier. En 1983, suivant les données de l'Enquête sur la population active, l'industrie récupérait 80 % des emplois abolis entre 1981 et 1982, alors que le secteur manufacturier accusait de nouvelles baisses. En 1985, le nombre d'emplois offerts par l'industrie de l'habillement dépassait celui de 1981 tandis que le nombre d'emplois offerts par le secteur manufacturier en général stagnait.

Le poids relatif de l'industrie a donc augmenté depuis la récession. Toutefois, nous craignons que la tendance au déclin de l'emploi se poursuive au cours des prochaines années sous l'influence de plusieurs facteurs tels que l'affaiblissement de la demande intérieure, la faible propension à exporter, la forte concurrence des pays à bas coûts de revient, la faiblesse relative des investissements et l'introduction de nouvelles technologies.

B. FACTEURS DU DÉCLIN DE L'EMPLOI DANS L'INDUSTRIE DE L'HABILLEMENT

a) L'affaiblissement de la demande intérieure

L'industrie québécoise et canadienne du vêtement produit essentiellement pour la consommation intérieure finale. La demande de vêtements est donc directement fonction de l'évolution des dépenses de consommation. Or, entre 1977 et 1982, on a assisté à un ralentissement graduel du rythme des dépenses canadiennes de consommation. La hausse du prix des aliments, du logement et du transport a incité les consommateurs à réduire l'achat d'autres biens de consommation dont les vêtements.

On constate que durant cette période, la proportion des dépenses d'habillement par rapport aux dépenses totales n'a cessé de diminuer. Même en 1983 où on enregistre une augmentation des dépenses globales de consommation, la part des dépenses d'habillement va en s'effritant. La répartition des dépenses en 1984 confirme cette tendance à la baisse. La demande de vêtements semble donc avoir atteint un certain plateau à l'intérieur de la structure globale des dépenses de consommation.

La demande de vêtements a été pratiquement stationnaire depuis quelques années et a même légèrement diminué per capita au Canada. Dans la mesure où cette demande est comblée par une proportion croissante de vêtements importés et vu la faible mais réelle décroissance des expéditions domestiques, la situation des producteurs domestiques est devenue précaire.

b) La faible propension à exporter

La valeur des exportations canadiennes de vêtements s'élevait à 245,6 millions $ en 1982 ce qui constitue moins de 1 % de la valeur des expéditions canadiennes de vêtements. Les expéditions se dirigent en effet principalement vers le marché canadien et très peu vers l'étranger.

En 1979, approximativement 41,1 % des expéditions québécoises de vêtements et 48,3 % des expéditions d'articles de bonneterie sont demeurées en territoire québécois; 3,1 % des premières et 0,7 % des secondes se dirigeaient la même année hors du pays, les livraisons restantes étant destinées aux autres provinces canadiennes.

Au Québec, seul le sous-secteur de la fourrure se montre actif sur les marchés extérieurs. Dans les autres sous-secteurs – vêtements pour hommes, dames et enfants – les exportations sont presque inexistantes. Quant aux industries diverses de l'habillement, elles affichent une meilleure performance mais leur importance relative demeure faible.

c) La forte concurrence étrangère

Les importations canadiennes de vêtements qui s'élevaient à 533,6 millions $ en 1975, ont triplé leur valeur en 1984 pour atteindre 1,6 milliards $ courants. Durant cette période, on remarque un envahissement progressif des marchandises importées sur le marché canadien apparent du vêtement. Des 35 % du marché qu'elles occupaient en 1975, les marchandises importées en accaparaient 41 % en 1984. Ce sont principalement les importations en provenance de pays à bas coûts de revient qui se sont montrées les plus actives accroissant leur part du marché canadien de 29 % à 37 %. Le resserrement des mesures protectionnistes au Canada n'a donc pu endiguer le flux d'importations de vêtements.

De 1975 à 1984, les dépenses personnelles pour l'acquisition de vêtements (en dollars constants par habitant) ont augmenté à un rythme de 0,8 % par année. Durant cette période, chaque Canadien a accru ses achats de vêtements importés au rythme annuel de 3,1 % (voir tableau).

En 1984, la garde-robe moyenne de chaque Canadien s'est en fait accrue au rythme de 22,9 nouveaux vêtements dont 8,5 provenaient de pays à bas coûts de revient et 13,5 étaient de fabrication canadienne. En 1975, les achats moyens par habitant étaient de 23,5 vêtements, dont 6,7 provenaient de pays à bas prix de production. Entre 1975 et 1984, chaque Canadien a ainsi accru ses achats de vêtements importés au rythme annuel de 3,1 % et réduit sa consommation de vêtements canadiens au taux de 1,1 %.

L'avenir de l'industrie du vêtement est donc fortement lié aux développements touchant le contingentement des importations.

Tableau 1.4.B.c)
NOMBRE DE VÊTEMENTS PER CAPITA, SELON LA PROVENANCE (2)

	1975	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	Variation 84/75
Expéditions domestiques	15,1	14,8	15,1	15,5	15,1	13,5	13,4	13,5	- 0,5 %
Importations	8,0	6,9	7,0	5,9	6,8	6,8	8,1	9,4	3,1 %
Importations des pays à bas coûts de revient	6,7	6,1	6,1	5,1	6,0	6,0	7,4	8,5	3,9 %
Marché canadien apparent	23,5	21,7	22,1	21,4	21,9	20,2	21,4	22,9	- 1,1 %

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

d) La faiblesse des investissements

Une plus large application de la nouvelle technologie s'avère un des outils importants de l'industrie de l'habillement pour contrer l'érosion rapide de sa part de marché au profit des importations. En ce sens, l'industrie québécoise a orienté ses dépenses d'investissement vers l'achat de machines et d'outils neufs. Entre 1974 et 1984, ces dépenses ont totalisé 102,8 millions $ dans le secteur du vêtement et 97,6 millions $ dans celui de la bonneterie, soit respectivement 60 % et 58 % des investissements totaux effectués dans chacun de ces secteurs.

Toutefois, cette réorientation vers une plus grande utilisation de l'équipement de pointe semble se faire moins rapidement au Québec qu'ailleurs au Canada. Depuis 1969, la part des investissements québécois dans l'industrie canadienne de la bonneterie et du vêtement n'a cessé de décroître passant de 67,8 % à 57,9 % en 1984. L'industrie du vêtement a perdu du terrain plus rapidement que celle de la bonneterie, voyant sa part dans les investissements canadiens chuter de 64,6 % à 47,1 % alors que celle de la bonneterie se maintenait autour de 70 %.

Le manque de vigueur des investissements se reflète dans un plus faible taux d'investissement par rapport au chiffre d'affaires, comparativement à ce qui a cours dans le secteur manufacturier: 0,5 % dans l'industrie du vêtement contre 5,25 % dans le secteur manufacturier. Il se reflète également dans le fait que l'ensemble des entreprises manufacturières ont immobilisé des sommes équivalentes à quatre fois leurs bénéfices après impôt alors que les entreprisesde fabrication de vêtements n'ont investi qu'un dollar par quatre dollars de profit.

Cette faible propension à investir qui caractérise le secteur de l'habillement peut être rattachée à plusieurs facteurs dont l'abondance des petites entreprises de production, le nombre accru de producteurs à forfait et l'expansion du travail à domicile.

e) L'introduction de changements technologiques

Malgré la faiblesse relative des investissements pratiqués dans l'industrie québécoise du vêtement, de nouvelles techniques de production y ont été introduites. La concurrence de plus en plus intense des pays à faibles coûts de revient a en effet poussé l'industrie locale à tenter d'accroître sa productivité. Dans ce contexte, le progrès technique ouvrait une voie à l'amélioration de la capacité de concurrence.

Des progrès techniques ont ainsi été réalisés dans les opérations de coupe, de couture et de pressage. Plusieurs étapes du processus de production ont atteint des niveaux d'automatisation remarquables, notamment le marquage, la gradation, la coupe, le pressage, de même que la manutention du tissu et des vêtements emballés. Certaines opérations de couture ont été automatisées dont la pose des poches, des boutons et des boutonnières. L'assemblage demeure par contre principalement manuel. La mécanisation ou robotisation de cette étape a peu de chances de voir le jour à moyen terme.

D'après la Commission du text[illegible]tement, l'équipement de production qui, dans l'industrie canadienne du vêtement, est âgé de moins d[illegible]eprésente plus de 70 % de l'ensemble en 1981. L'équipement utilisé dans l'industrie canadienne du vête[illegible]onc relativement récent et comparable à l'équipement utilisé dans d'autres pays, bien que des améliorations[illegible]t encore possibles sur le plan technique.

Il existe cependant des obstacles à une forte pénétration de nouvelles technologies. Ces obstables tiennent à la nature même du processus de production qui porte sur des séries courtes non normalisées, tenant compte des variations saisonnières de la mode (à l'exception de la fabrication des jeans et des chemises). Ainsi, même dans un contexte de modernisation, l'industrie du vêtement est faite d'un grand nombre de petites entreprises où il n'est pas toujours rentable d'introduire de nouvelles machines ou de nouveaux processus de production.

Dans le domaine du **vêtement pour hommes,** où des opérations complexes sont faites sur de longues séries de production de vêtements à peu près standard, il est économique pour l'entreprise d'investir dans une machinerie spécialisée. La mécanisation y est très poussée ainsi que la division du travail; l'assemblage se fait généralement à la section, c'est-à-dire que chaque travailleur ne confectionne qu'une petite partie du vêtement. La concurrence étrangère y est très forte également. Parce que la production de pantalons est relativement standardisée, les délais de livraison qu'ont à accuser les importations pour répondre à la demande locale ne nuisent peu ou pas.

Dans la fabrication de **chemises** (non tricotées), la mécanisation et la division du travail sont également très poussées. Des machines électroniques sont utilisées pour la pose des collets, des manchettes, des poches, des boutons et des boutonnières. La concurrence étrangère est vive et les producteurs locaux ont de la difficulté à y faire face. Comparativement à d'autres branches de l'industrie du vêtement, les producteurs de chemises ont conservé plus longtemps leur équipement; seul 37 % de cet équipement a moins de 5 ans, et 59 % moins de 10 ans. L'équipement de traçage et de gradation, de coupe, de fusion, de pressage y compris les machines à coudre ordinaires est relativement âgé.

Toutefois, dans le vêtement de qualité, plusieurs tâches demeurent manuelles; par exemple, il y a une opération de pressage entre pratiquement chaque opération de couture et plusieurs morceaux sont faufilés avant la couture finale.

Dans **le vêtement pour dames**, les possibilités de mécanisation semblent plus limitées que dans le vêtement pour hommes ou le jeans. La mode y joue un rôle important; les manufacturiers doivent produire rapidement une grande variété de modèles en de courtes séries de production. Bien que plusieurs opérations de couture soient mécanisées (la pose de boutons, la couture d'ourlets, le double piquage, le surjetage, etc.), l'essentiel de l'assemblage continue de se faire au moyen d'une machine à coudre à une seule aiguille faisant surtout des coutures droites. Dans plusieurs ateliers, l'opératrice coud l'ensemble du vêtement plutôt qu'une seule section.

Dans **le vêtement pour enfants**, bien que la mode soit assez stable et que les produits, du moins pour les garçons et les bébés, soient relativement standardisés et permettent de longues séries de production, le travail est peu mécanisé. Le type de production pratiqué dans ce domaine se prêterait pourtant à une mécanisation des opérations, d'autant plus que la concurrence étrangère y est très forte.

Dans la **bonneterie**, les technologies les plus avancées sont passablement intégrées.

Dans le segment **couture**, les machines sont traditionnelles bien que certaines machines à fonctions limitées et informatisées soient utilisées pour la pose des poches, la broderie, le surpiquage, la pose de boutonnières et de boutons.

Du côté **coupe et dessin de patrons**, il s'avère que la gamme réduite de produits limite l'utilisation de nouvelles technologies; selon la Commission du textile et du vêtement, 56 % de l'équipement dans ce domaine avait, en 1986, moins de 10 ans.

La technologie ne peut donc à elle seule résoudre le problème de la concurrence des importations, principalement dans le cas où la mode joue un rôle important. Il faut également tenir compte du design du produit, de sa mise en marché, de la structure financière de l'entreprise, du type de gestion pratiqué, de la qualité du produit, etc. Le progrès technologique n'est qu'un moyen parmi d'autres pour rendre plus concurrents les producteurs locaux de vêtements.

C. PERSPECTIVES POUR L'INDUSTRIE

Le marché de l'industrie de l'habillement a atteint sa pleine maturité et on ne peut prévoir qu'une faible croissance de la demande de vêtements. L'avenir de cette industrie continuera d'être fortement lié aux développements touchant le contingentement des importations. De plus, il faut considérer que l'introduction de nouvelles technologies visant l'accroissement de la productivité s'accompagne d'une réduction sensible de l'emploi, principalement dans le cas du vêtement. Ceci nous amène à prévoir, pour l'ensemble de l'industrie, une **baisse de l'emploi d'ici 1992.**

La conférence socio-économique sur l'industrie de l'habillement a permis de définir le cadre d'une stratégie de redéveloppement. On y encourage le virage technologique tout en étant conscient qu'une hausse de la productivité ne pourra s'atteindre sans une certaine décroissance de l'emploi. Cette seule solution apparaît incomplète à court et à moyen termes. Aussi incite-t-on parallèlement les entrepreneurs du secteur à adopter une nouvelle approche du marché qui mettrait l'accent sur des produits de haute qualité, à prix élevé, et fabriqués dans des niches particulières de confection, de même qu'on les incite à revoir leur gestion externe (distribution, relations avec la clientèle, service aux acheteurs), à développer leur capacité exportatrice et à se polariser autour des grandes firmes.

L'action de tous ces éléments conjugés pourrait introduire des changements importants dans l'industrie de l'habillement d'ici les prochaines années, lesquels auront un impact quantitatif et qualitatif sur le nombre d'emplois, total et par profession.

Tableau: 1.4.C.
TENDANCES RÉCENTES DE L'EMPLOI (1975-1985) (2)

Année	Industrie de l'habillement	Variation %	Secteur Manufacturier	Variation %
1975	87	—	586	
1976	89	+ 2,2	589	0,5
1977	81	- 9,0	560	- 4,9
1978	81	0	571	2,0
1979	87	7,4	605	6,0
1980	83	- 4,6	619	2,3
1981	83	0	593	- 4,2
1982	73	- 12,0	542	- 8,6
1983	81	+ 11,0	533	- 1,7
1984	83	2,5	560	5,1
1985	86	2,4	548	- 2,1

Direction de la formation professionnelle, MEQ

D. ÉVOLUTION RÉCENTE DE L'EMPLOI

Malgré les mesures de contingentement prises à la fin de 1976, l'entrée massive de produits tricotés et de vêtements importés sur les marchés canadien et québécois a fortement affecté l'industrie de l'habillement. Entre 1976 et 1977, les pertes d'emploi ont grimpé à plus de 7 000.

Avec l'accroissement des ventes au détail en 1978, s'est amorcée une reprise des activités. Stimulés par ce regain des ventes, les producteurs ont, en 1979, accru leurs stocks alors que le nombre d'emplois cette même année atteignait 87 000. Dès 1980, un ralentissement des dépenses des consommateurs se fait alors sentir. Cette situation, reliée à des taux d'intérêt élevés, pousse les distributeurs à réduire leurs stocks. Cette année-là, le nombre d'emplois devait diminuer de 4 000 pour atteindre 83 000.

Durant les années 1981-1982, on assiste à une forte récession économique au cours de laquelle les consommateurs redoublent de prudence. La persistance de l'inflation, les taux d'intérêt élevés, les incertitudes quant aux perspectives d'emploi obligent les consommateurs à faire des choix. La hausse des prix des biens essentiels que sont les produits alimentaires, le logement et le transport, les pousse à réduire tout autre type de dépenses dont celles reliées à l'habillement. Durant cette période, l'industrie est marquée par une baisse notoire de sa production et de son niveau d'emploi. En 1982, on ne comptait que 73 000 emplois, soit 16 000 de moins qu'en 1976.

L'année 1983 est une année de reprise économique. L'industrie de l'habillement est l'une de celles à émerger le plus rapidement de la récession. Elle enregistre, en effet, une hausse significative de son niveau d'emploi (plus de 11 %) alors que le secteur manufacturier accuse de nouvelles baisses. Les années 1984-1985 sont marquées par une grande demande des consommateurs et par l'accroissement des stocks. L'emploi augmente de nouveau au cours de ces deux années pour atteindre, en 1985, 85 000.

E. PROJECTIONS D'EMPLOI D'ICI 1992

Un scénario de projection d'emploi a été soumis par le biais d'une consultation à plusieurs intervenants de l'industrie du vêtement. Différents employeurs, organismes et ministères ont ainsi commenté les prévisions d'emploi fournies par la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada. Les répondants prévoient une baisse sensible de l'emploi total dans l'industrie de l'habillement d'ici 1992. La baisse serait attribuable à plusieurs éléments: changements technologiques, productivité accrue, changements organisationnels et changements dans les volumes de production. Toutefois, ces projections présupposent le maintien de l'accord multifibre (AMF) après 1986 et l'absence de libre-échange avec les États-Unis. Advenant la non-reconduction des AMF et advenant le libre-échange, les répondants soutiennent que les perspectives d'emploi seraient plus pessimistes, notamment dans certains domaines. Compte tenu des commentaires issus de la consultation, nous confirmons le niveau d'emploi projeté initialement, soit 78 900 en 1992 (voir tableau 1.4.E.).

Tableau 1.4.E.
PROJECTION RÉVISÉE DE L'EMPLOI (1986-1992)
DANS L'INDUSTRIE DE L'HABILLEMENT AU QUÉBEC(2)

Année	Nombre d'emplois projetés
1985	85 000
1986	84 100
1987	83 200
1988	82 300
1989	81 400
1990	80 500
1991	79 700
1992	78 900

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

a) Répartition de l'emploi par profession

En 1981, la structure professionnelle de l'industrie de l'habillement comprenait 225 groupes de professions codés à quatre chiffres selon la CCDP. Parmi ces groupes, 28 représentaient à eux seuls presque 92 % de l'emploi.

Plus de 66 % des travailleurs du secteur du vêtement sont spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en tissu: patronnier, marqueur, tailleur, piqueur de tissu à la machine, contrôleur, etc. Le personnel administratif à l'exception des directeurs, constitue le second groupe en importance avec 8,7 % de la main-d'oeuvre, suivi des travailleurs dans la vente qui représentent 5,8 % de l'ensemble. Les travailleurs spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation sont en nombre important, regroupant 37,7 % des travailleurs.

Les travailleurs du textile sont fortement représentés dans la structure occupationnelle de l'industrie du vêtement où ils occupent 26,4 % des emplois. Il s'agit principalement des tricoteurs. Quant au personnel administratif autre que directeur, il représente plus de 10 % de la main-d'oeuvre de l'industrie de la bonneterie alors que le groupe des directeurs administratifs et celui des mécaniciens représentent respectivement 4,05 % et 4,01 % de la main-d'oeuvre totale.

Entre les recensements de 1971 et 1981, la structure professionnelle du secteur du vêtement s'est légèrement modifiée. Les travailleurs spécialisés dans la confection ont accru leur représentativité, passant de 66,4 % à 73,9 % de la main-d'oeuvre; ceux du textile ont accru la leur également mais seulement de 1 %. Les directeurs administratifs en

ont fait autant, passant de 2,67 % à 3,44 %. Les mécaniciens représentent à peu près toujours la même part tandis que les autres groupes professionnels ont tous perdu du terrain, notamment les travailleurs spécialisés dans la vente qui sont passés de 5,3 % à 2,6 % de la main-d'oeuvre totale du secteur.

b) Confection d'articles en fourrure et en cuir

1° Confection d'articles en fourrure

En 1986, on enregistrait sur le territoire de l'Île de Montréal une pénurie de main-d'oeuvre dans le domaine de la fourrure. Actuellement, par contre, 19 % de ces travailleurs sont chômeurs. Selon certaines personnes du domaine, les cours offerts via l'entente fédéral-provincial répondent pourtant adéquatement aux besoins. On ajoute que les jeunes du Québec se découragent vite, le marché de la fourrure étant très particulier. L'on fait donc venir de Grèce des gens qui travailleront six à sept mois par année pour retourner par la suite dans leur pays.

Depuis le début de l'année 1988, environ trente industries de la fourrure ont fermé leurs portes, et d'autres en feront éventuellement autant.

Nous présentons sur cette page ainsi qu'à la page suivante deux graphiques illustrant l'évolution des travailleurs de la fourrure sur l'Île de Montréal entre 1986 et 1988.

D'autres données du ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu (16) prévoient une pénurie de main-d'oeuvre en 1988 dans le sous-secteur de la fourrure, et ce pour l'ensemble du Québec. Cette pénurie serait causée par une insuffisance de formation.

On prévoit également une pénurie de coupeurs de fourrure dans la région Montréal-Centre.

Tableau 1.4.E.b)1°a)
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS
DE LA FOURRURE SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL EN 1986-87

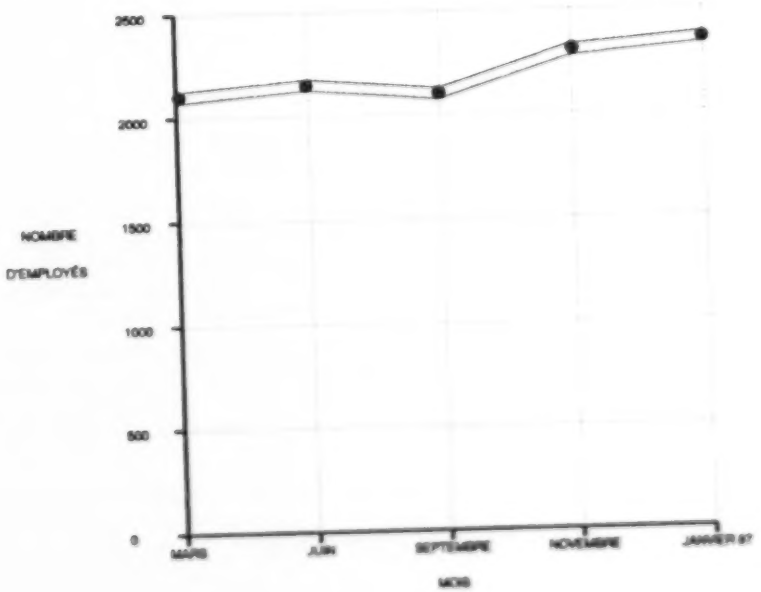

Tableau 1.4.E.b)1°b)
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS
DE LA FOURRURE SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL EN 1987-88

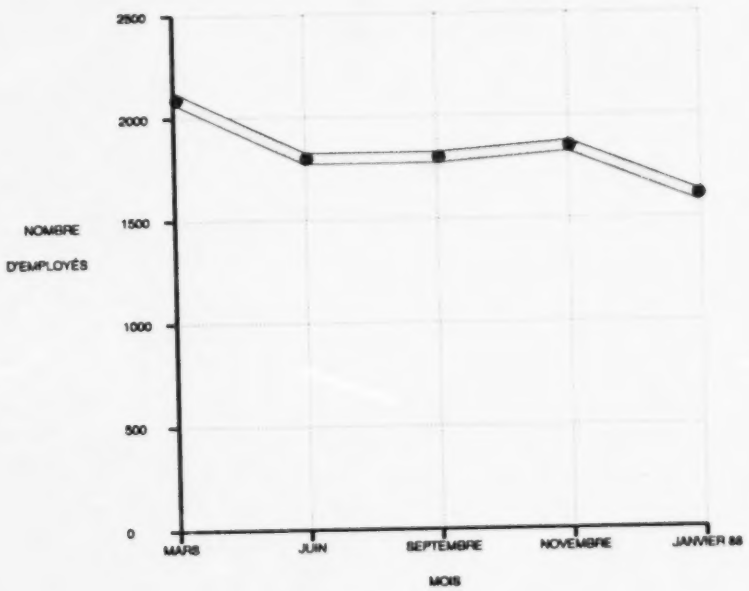

2° Confection d'articles en cuir

Selon la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), l'industrie du cuir au Québec connaît depuis quelques années de sérieuses difficultés. Sa production a diminué par rapport à celle de l'industrie manufacturière québécoise et canadienne.

L'industrie du cuir se caractérise principalement par le fait qu'elle compte un grand nombre de petites entreprises. Ses activités sont fortement reliées à l'industrie de la chaussure qui engendre 65 % de l'activité totale du secteur et constitue le principal client des tanneries québécoises.

Le coût des matières premières représente près de 50 % de la valeur des livraisons; le secteur est donc très sensible au prix du cuir. Ainsi, entre 1977 et 1979, ce dernier fut très instable en raison de déséquilibres sur le marché mondial des peaux. Certains pays fournisseurs d'Amérique du Sud ont, pendant cette période, imposé un embargo sur leurs exportations de peaux. La rareté de la matière première combinée à la force de certaines monnaies, notamment le yen qui permettait à des pays de s'approvisionner à coûts réduits sur les marchés nord-américains, allait faire doubler le prix du cuir.

On remarque que la demande de chaussures est étroitement liée à l'évolution de la population et à la conjoncture économique. Les consommateurs manifestent une grande sensibilité aux variations de prix et réagissent aux augmentations en substituant un produit par un autre, quelquefois de qualité inférieure. Les coûts réduits de main-d'oeuvre et la technologie avancée dont profitent l'Argentine, le Brésil, Taïwan, la Corée du Sud et l'Inde permettent à ces pays d'offrir des produits de substitution à très bon prix.

Dans ce contexte, l'abolition des quotas d'importation de chaussures décrétée à la fin de 1985 pourrait modifier très sérieusement l'évolution du secteur.

CHAPITRE 2.
Demande supplémentaire de main-d'oeuvre par profession

2.1 LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE POUR LES PROFESSIONS COURANTES

2.2 La demande supplémentaire de main-d'oeuvre pour les nouvelles professions

LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE POUR LES PROFESSIONS COURANTES

A. PRÉSENTATION DES DONNÉES

Le tableau 8 présente la demande supplémentaire de main-d'oeuvre prévue à moyen et à long termes parmi les différentes professions exercées dans l'industrie de l'habillement. L'information provient du document: Prévision des déséquilibres professionnels par groupes de base - Régions du Québec 1986-1995.

Tableau 8
DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE PAR PROFESSION COURANTE

Professions	Code CCDP	Cote FG	Cote PPS	Demande annuelle à moyen terme [a]	Demande annuelle à long terme [b]
Contremaîtres -fabrication de vêtements	8550	–	–	- 92	84
Patronniers	8551	–	–	- 260	- 44
Tailleurs	8553	–	–	- 309	147
Fourreurs	8555	–	–	- 61	81
Modistes	8557	–	–	- 45	- 34
Cordonniers	8561	–	–	- 253	114
Tapissiers	8562	–	–	10	47
Piqueurs de tissus	8563	–	–	- 2 986	- 422
Contrôleurs-vêtements	8566	–	–	- 152	- 67
Manoeuvres-vêtements	8568	–	–	- 783	- 587
Vêtements NCA	8569	–	–	- 397	- 248

a. Selon le SPPC
b. Selon le SPPC

Constatations

La seule demande supplémentaire de main-d'oeuvre qui soit positive à moyen terme dans les professions courantes du secteur est celle des tapissiers (besoin de 10 tapissiers additionnels par année). On prévoit dans toutes les autres professions des surplus de main-d'oeuvre. Les perspectives sont donc très peu encourageantes à moyen terme.

Par contre, à long terme, la demande annuelle de nouveaux contremaîtres de fabricants de vêtements, de tailleurs, de fourreurs et de cordonniers s'annonce significative. Les autres professions demeurent en faible demande.

Selon Emploi et Immigration (2), le nouvel équipement de gradation et de traçage forcera, à moyen terme, le patronnier à se spécialiser. Ses fonctions seront davantage orientées vers les banques de patrons de base. À long terme, la création du patron se fera à l'aide de logiciels. Le recours à cette nouvelle technologie pourrait faire diminuer le nombre de patronniers additionnels requis. Au niveau des qualifications exigées, elles demeureront les mêmes mais s'y grefferont des notions d'informatique appliquée à l'utilisation d'équipements de traçage et de gradation.

En ce qui concerne les coupeurs, la nouvelle technologie ne semble pas avoir d'impact sur l'emploi, d'autant plus que le nouvel équipement ne s'applique pas à tous les types de tissus ou de coupes. L'économie de main-d'oeuvre s'exercerait surtout au niveau du matelassage des tissus et de leur étalement.

En général, les coupeurs travaillent au rendement et acquièrent leur formation (en systèmes de coupe électronique) à l'extérieur de l'entreprise. La vérification de la qualité de la coupe du tissu se fait souvent sous la responsabilité du dessinateur-modéliste.

Les tailleurs et couturiers (CCDP 8553) ont perdu les deux tiers de leurs effectifs entre 1971 et 1981. Il s'agit ici des tailleurs et couturiers sur mesure, distribués presque également dans les sous-secteurs de la confection pour dames et pour hommes. La baisse du nombre de ces travailleurs exprime bien l'orientation des entreprises vers la production industrielle, le "sur mesure" en général ne demeurant que pour répondre à un petit segment de la clientèle.

Les modifications de patrons effectuées par les tailleurs sont souvent traitées par ordinateur. La coupe devient alors très importante car, étant standardisée, elle exige d'être effectuée par un coupeur expérimenté capable de suivre les nouvelles indications. D'ici 1992, ce groupe professionnel perdra encore quelques effectifs, mais cette baisse devrait être de l'ordre de celle que connaîtra l'industrie du vêtement en général.

Le nombre de fourreurs (CCDP 8555) a augmenté de 30 % entre les deux recensements. L'accroissement du volume des activités du sous-secteur de la fourrure explique en partie la croissance des effectifs de cette profession. Peu de changements sont prévus et son évolution suivra, d'ici 1992, celle de l'industrie. Au niveau des qualifications requises, de nouvelles techniques informatisées permettant de choisir les peaux selon leur couleur et texture créeront, dans ce groupe professionnel, de nouveaux besoins de formation.

Le groupe des piqueurs de tissu à la machine (CCDP 8563) est le plus important de l'industrie de l'habillement, réunissant plus de la moitié des travailleurs de cette industrie. La très grande majorité des piqueurs (93 %) se retrouvent dans le secteur du vêtement, particulièrement du vêtement pour hommes et pour dames.

Les piqueurs de tissu occupent presque 50 % des emplois offerts dans le secteur du vête[illegible]t, et 23,7 % des emplois offerts dans celui de la bonneterie. Les processus de fabrication utilisés dans ces [illegible] secteurs présentent des affinités. Aussi, l'assemblage du vêtement prend-t-il une part importante dans le secte[illegible]de la bonneterie comme en témoigne le nombre élevé de piqueurs de tissu qu'on y retrouve.

Concernant la couture, des machines spécialisées et automatisées peuvent maintenant confectionner des boutonnières, poser des poches extérieures, des passants de ceinture et tous les boutons sans que le préposé n'ait d'autres reponsabilités que de charger ou décharger la ou les machines qui lui sont confiées, et de veiller à ce que l'équipement fonctionne sans défaut.

Un opérateur de ce type de machine peut être en charge de plusieurs machines à la fois, réduisant ainsi les besoins unitaires de main-d'oeuvre. D'autres progrès ont vu le jour. Ils touchent la vitesse, le positionnement automatique des aiguilles, la coupe de fil automatique, et les mécanismes de programmation qui permettent de varier les points de couture et d'exécuter automatiquement un certain nombre d'opérations. De plus, la fusion (plutôt que la couture) des

tissus à forte teneur synthétique s'affirme bien que ce procédé soit encore rare. En 1982, 57 % des machines à coudre spécialisées avaient moins de cinq ans et 86 %, moins de dix ans. Elles représentaient alors 70 % des machines à coudre de l'industrie canadienne.

L'introduction de ce nouvel équipement a une incidence sur les qualifications requises des piqueurs ou piqueuses à la machine. Ainsi, les machines automatiques à coudre les ourlets, à faire les coutures piquées de même que les machines à commande numérique augmentent la production et tendent à déqualifier la tâche des opérateurs de machines à coudre. On peut en effet confier à des travailleurs moins qualifiés des tâches exécutées normalement par des travailleurs très qualifiés. Souvent, les machines exigent une formation professionnelle réduite, élargissant ainsi le bassin de main-d'oeuvre qui s'offre à l'employeur.

À long terme, ce nouveau genre d'équipement permettra à l'entreprise de mieux faire face à la rareté des opératrices expérimentées. Bien qu'il y ait spécialisation du strict point de vue technique, l'interchangeabilité des postes pourrait se généraliser, c'est-à-dire que les opératrices pourraient utiliser toutes sortes de machines. À l'heure actuelle, la division des postes de travail ne se prête pas à cette interchangeabilité.

La couture est encore une opération qui se fait par lots, les tissus semi-ouvrés faisant l'objet d'une succession de quelque cinq à plus de 100 opérations. La manutention du tissu prend la part la plus importante; l'opératrice de machine à coudre ne consacre en moyenne que 20 % de son temps à la couture, le reste étant consacré à la mise en place et au retrait des tissus. La vitesse gagnée par les machines a un impact limité sur l'ensemble des opérations de couture.

L'amélioration du transport entre les postes de travail et l'amélioration du processus de présentation rationnelle des pièces devant être assemblées par l'opératrice de machine à coudre peuvent cependant aider à réaliser des gains de temps appréciables. Des progrès notables se sont produits au niveau des systèmes convoyeurs de pièces destinées à être assemblées le long d'une série de postes. Selon la Commission du textile et du vêtement, 93 % des installations de convoyeurs avaient moins de dix ans en 1982, et 79 % moins de cinq ans. L'utilisation de convoyeurs ne s'applique cependant pas à tous les genres de production.

Les opérateurs et opératrices de machines à coudre ont besoin de plus en plus de dextérité, car non seulement la vitesse de la machine s'accentue mais le transport entre les postes de travail s'accélère avec les systèmes de manutention automatisés.

Entre 1971 et 1981, les piqueurs de tissu sont passées de 21 724 à 38 485, en hausse de 77 %. D'ici 1992, même si l'on prévoit que le groupe suive la tendance générale à la baisse du secteur pour atteindre environ 36 500 travailleurs, il demeurera très important au sein de l'industrie, particulièrement dans le secteur du vêtement. Malgré les innovations touchant les machines à coudre, il est peu probable que d'ici 1992, le progrès technologique amène des procédés automatiques de montage capables d'effectuer sans opératrice les tâches de couture. Cette phase de production devrait donc continuer de requérir un grand nombre de piqueuses à la machine d'ici 1992.

Les contrôleurs, vérificateurs, échantillonneurs (CCDP 8566) ont connu une hausse de leurs effectifs entre 1971 et 1981, période pendant laquelle ces effectifs ont plus que doublé. À court terme, les tâches d'inspection ne devraient pas subir de grand changement. Au chapitre de l'inspection des tissus reçus, la vérification des rouleaux s'effectue à l'aide d'appareils spécialisés qui repèrent les défauts de fabrication. Cette technologie n'est pas appelée à changer. L'inspection des vêtements finis se fait généralement manuellement et devrait continuer ainsi.

D'ici 1992, ce groupe occupationnel devrait perdre quelques effectifs mais dans une proportion moindre que l'ensemble du secteur.

Les manoeuvres et travailleurs assimilés de la confection (CCDP 8568) comprennent les étiqueteurs à chaud, les étendeurs de tissu, les coupeurs de fil à la machine, les finisseurs à la main, les ouvreurs de coutures, etc. Entre 1971 et 1981, leur nombre a presque triplé.

Les travailleurs spécialisés dans la confection (CCDP 8569) incluent les presseurs à la main, les poseurs de fermoirs à la machine (boutons-pression, oeillets), les coupeurs d'étiquettes à la machine et les assortisseurs de morceaux de vêtement, etc. Durant la décennie étudiée ils se sont accrus de 23 %.

D'ici 1992, les pressions à la baisse se feront sentir sur ces deux groupes occupationnels qui devraient accuser des pertes de l'ordre de 6,6 % pour les manoeuvres et de 9,3 % pour les travailleurs spécialisés.

Le tableau suivant a pour source l'étude Surplus et pénuries de main-d'oeuvre prévus au Québec et dans ses régions (16). Il reflète les prévisions des besoins de main-d'oeuvre, par région administrative, pour l'année 1987. Une liste des régions administratives et la signification des abréviations utilisées dans les tableaux faciliteront leur compréhension.

Rappelons que la méthode utilisée pour prévoir les besoins de main-d'oeuvre s'appuie sur un certain nombre d'hypothèses qui invitent le lecteur à interpréter prudemment les résultats présentés.

LISTE DES RÉGIONS ADMINISTRATIVES

	Régions administratives	Sous-régions
01	Bas Saint-Laurent – Gaspésie	1. Gaspé 3. Sainte-Anne-des-Monts 4. Bonaventure 7. Bas Saint-Laurent
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	1. Chicoutimi 4. Roberval
03	Québec	1. Rivière-du-Loup 3. Québec 5. Chaudière
04	Trois-Rivières	1. Bois-Francs 3. Mauricie
05	Estrie	-Aucune sous-région
06	Montréal	1. Granby 2. Saint-Jean 3. Beauharnois 4. Saint-Hyacinthe 6. Montréal métropolitain 7. Richelieu 8. Joliette 9. Terrebonne
07	Outaouais	1. Hull 3. Labelle
08	Abitibi-Témiscamingue	1. Rouyn-Noranda 3. Abitibi
09	Côte-Nord	1. Saguenay 3. Mingan
10	Nouveau-Québec	-Aucune sous-région

Tableau 2.1.A
PRÉVISION DES BESOINS DE MAIN-D'OEUVRE
PAR RÉGION ADMINISTRATIVE POUR L'ANNÉE 1987
(Professions courantes) (16)

Professions	Code CCDP	01	02	03	04	05	06N	06S	06M	07	08	09	10	Québec Total
Patronniers marqueurs et coupeurs de tissus, fourrure et cuir	8551	-	-	SM	SS	SL	SM	SM	SL	-	-	-	-	SM
Tailleurs et couturiers	8553	SM	SS	SM	SS	SS	SS	SS	SM	SM	SM	SS	SS	SM
Fourreurs	8555	-	SM	SL	-	-	ÉQ	ÉQ	SM	-	-	-	-	SL
Modistes et chapeliers	8557	-	-	-	-	-	-	-	SM	-	-	-	-	SM
Cordonniers	8561	ÉQ	-	SM	SM	SS	SS	SS	SL	-	-	-	-	SM
Tapissiers-garnisseurs	8562	SL	SM	SL	SS	-	SS	SL	SM	-	-	-	-	SM
Piqueurs de tissus et matières analogues, à la machine	8563	SM	SL	SL	SS	SL	SL	SM	SL	SM	-	-	-	SL
Contrôleurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la confection, de l'assemblage et de la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir	8566	-	-	SL	SM	SM	SL	SM	SL	-	-	-	-	SL
Manoeuvres et trav. assimilés de la conf., de l'assemb. et de la rép. d'art. en textile, en fourrure et en cuir	8568	-	-	SL	SM	SM	SL	SL	SL	-	-	-	-	SL
Trav. spéc. dans la conf., l'assemb. et la rép. d'art. en textile, en fourrure et en cuir, non classés ailleurs	8569	-	-	SM	SM	SM	SM	SS	SM	-	-	-	-	SM

Légende: ÉQ: Équilibre entre les besoins et l'offre de main-d'oeuvre
PL: Pénurie légère
PM: Pénurie modérée
PS: Pénurie sévère
SL: Surplus léger
SM: Surplus modéré
SS: Surplus sévère

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Constatations

CCDP 8551 – PATRONNIERS, MARQUEURS ET COUPEURS DE TISSUS, FOURRURE ET CUIR

Quoiqu'un suplus de main-d'oeuvre soit attendu dans ce groupe professionnel, on prévoit une pénurie provinciale de patronniers-stylistes dans le domaine du cuir et de la chaussure. Des pénuries de travailleurs sont également prévues parmi les professions et régions suivantes:

8551-118
Patronnier, dans une zone sous-régionale de la région de Québec;

8551-112
Patronnier de chaussures (spécialisé dans les patins), dans la Montérégie, en raison des besoins de perfectionnement de la main-d'oeuvre.

Des pénuries de nature sous-régionale toucheront également la Mauricie – Bois-Francs, en raison de l'insuffisance de formation des travailleurs exerçant les professions:

8551-138
Coupeur de pièces de chaussures;

8551-162
Coupeur à la main.

CCDP 8553 – TAILLEURS ET COUTURIERS

Malgré les surplus prévus dans l'ensemble du Québec, des pénuries sont prévues dans les professions suivantes:

8553-110
Tailleur de vêtements sur mesure, dans la région de Québec, en raison de conditions de travail particulières;

8553-114
Tailleur en confection, spécialiste de la conception et fabrication assistées par ordinateur, dans l'ensemble du Québec;

8553-146
Couturier, en raison de conditions de travail particulières, dans l'Outaouais et dans des zones sous-régionales de la Montérégie, de Québec et de l'Abitibi-Témiscaminque;

8553-150
Couturier réparateur de vêtements pour dames, dans la région de Québec.

CCDP 8555 – FOURREURS

Malgré les surplus de main-d'oeuvre prévus et en raison de l'insuffisance de formation, l'ensemble du Québec et plus particulièrement la région de Québec connaîtront des pénuries de coupeurs de fourrures (8555-114).

CCDP-8561 – CORDONNIERS

Des pénuries de main-d'oeuvre sont prévues parmi les professions suivantes:

8561-114
Cordonnier, en raison d'une formation insuffisante dans la région de Québec, et par absence de relève dans une zone sous-régionale du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie;

8561-154
Teinturier de chaussures, dans la région de Mauricie – Bois-Francs.

CCDP-8562 – TAPISSIERS-GARNISSEURS

Une zone sous-régionale de la Mauricie – Bois-Francs sera touchée par une pénurie de main-d'oeuvre en raison d'un roulement élevé de tapissiers-garnisseurs (8562-110).

CCDP-8563 – PIQUEURS DE TISSUS ET MATIÈRES ANALOGUES À LA MACHINE

En raison d'une formation insuffisante et d'un manque d'expérience de la main-d'oeuvre, on prévoit des pénuries parmi les professions:

8563-114
Conducteur de machine à piquer, dans les régions de Québec, de Mauricie – Bois-Francs, de Montréal-Centre, de Laurentides-Launaudière et dans une zone sous-régionale de l'Estrie;

8563-126
Piqueur à la machine, dans la région Montréal-Centre.

B. INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES SURPLUS ET PÉNURIES DE MAIN-D'OEUVRE PRÉVUS AU QUÉBEC POUR L'ANNÉE 1988

Le document Surplus et pénuries de main-d'oeuvre (11) fournit d'autres données concernant le nombre d'emplois prévus au Québec en 1988 dans certaines professions du secteur.

Tableau 2.1.B.
NOMBRE D'EMPLOIS PRÉVUS AU QUÉBEC EN 1988 (11)

Professions	Code CCDP	Ensemble du Québec Emplois prévus en 1988
Contremaîtres de travailleurs spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir	8550	4 900
Patronniers, marqueurs et coupeurs de tissu, fourrure et cuir	8551	4 550
Tailleurs et couturiers	8553	6 300
Fourreurs	8555	1 550
Modistes et chapeliers	8557	200
Cordonniers	8561	3 750
Tapissiers-garnisseurs	8562	2 900
Piqueurs de tissus et matières analogues, à la machine	8563	53 350
Contrôleurs, vérificateurs, trieurs et échantillonneurs de la confection, de l'assemblage et de la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir	8566	3 850
Manoeuvres et travailleurs assimilés de la confection, de l'assemblage et de la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir	8568	3 750
Travailleurs spécialisés dans la confection, l'assemblage et la réparation d'articles en textile, en cuir et en fourrure, non classés ailleurs	8569	6 200
Direction de la formation professionnelle, MÉQ		

Constatations

Malgré les surplus de main-d'oeuvre prévus parmi les différentes professions du secteur du vêtement, on signale des pénuries de travailleurs à échelle provinciale. Les raisons en sont les suivantes:

— une formation insuffisante;

— un manque d'expérience de la main-d'oeuvre;

— un manque de mobilité de la main-d'oeuvre;

— des conditions de travail particulières.

La région Mauricie – Bois-Francs sera particulièrement affectée par une pénurie de main-d'oeuvre exerçant les professions suivantes:

8550-134	Contremaître de tissus et de matières analogues;
8551-118	Patronnier;
8553-114	Tailleur en confection;
8563-114	Conducteur de machine à piquer;
8569-298	Presseur de vêtement.

La Montérégie connaîtra une pénurie de main-d'oeuvre parmi les professions suivantes:

8551-118	Patronnier;
8562-110	Tapissier-garnisseur;
8563-114	Conducteur de machine à piquer.

La région de Québec connaîtra une pénurie de main-d'oeuvre parmi les professions suivantes:

8551-134	Coupeur de housses;
8553-146	Couturière (surtout dans la Beauce et Bellechasse);
8553-150	Couturière réparatrice de vêtements pour dames;
8555-114	Coupeur de fourrures;
8561-114	Cordonnier;
8563-114	Conducteur de machine à piquer;
8566-130	Contrôleur de vêtements;
8566-199	Autres contrôleurs, vérificateurs et échantillonneurs de la confection, de l'assemblage et de la réparation d'articles en textile, en fourrure et en cuir, particulièrement chez les contrôleurs aux retouches.

L'Estrie connaîtra une pénurie de tailleurs en confection (8553-114).

Montréal-Centre connaîtra une pénurie de coupeurs de fourrures (8555-114) et de conducteurs de machines à piquer (8563-114).

La région de Laurentides-Lanaudière connaîtra une pénurie de conducteurs de machine à piquer (8563-114).

Une pénurie de presseurs de vêtements (8569-298) est également prévue dans le Trois-Rivières métropolitain.

Remarques

Mentionnons qu'on ne signale, pour l'instant, aucune demande supplémentaire de travailleurs affectés au service à la clientèle. Toutefois, cela pourrait être le cas à moyen terme en raison d'une formation insuffisante de la future relève.

Tel est l'avis des personnes interrogées dans différents salons de retouches tels que Eaton, Sears, Holt Renfrew, La Baie, etc. La question devrait faire l'objet d'une enquête plus approfondie.

CHAPITRE 2.
Demande supplémentaire de main-d'oeuvre par profession

2.1 La demande supplémentaire de main-d'oeuvre pour les professions courantes

2.2 LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE POUR LES NOUVELLES PROFESSIONS

LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE POUR LES NOUVELLES PROFESSIONS

Tableau 9:
DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE PAR NOUVELLE PROFESSION

Professions	Code CCDP	Cote FG	Cote PPS	Demande annuelle à moyen terme[a]	Demande annuelle à long terme[a]
Spécialiste en marketing					
Tailleur sur couteau assisté par ordinateur					
Contremaître					
Couseur industriel d'articles haut de gamme					
Mécanicien en réparation de machines à coudre					
Technicien en entretien de machines industrielles					
Technicien en planification de la production					

a. On ne peut quantifier cette demande puisqu'il s'agit de nouvelles professions.

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Des démarches entreprises auprès de quelques industriels nous ont conduite à l'identification des professions nouvelles suivantes:

- spécialiste en marketing;
- tailleur sur couteau assisté par ordinateur;
- contremaître;
- couseur industriel d'articles haut de gamme;
- mécanicien en réparation de machines à coudre;
- technicien en entretien de machines industrielles et
- technicien en planification de la production.

Il nous est cependant impossible de fournir de chiffres sur les besoins annuels de main-d'oeuvre prévus à moyen et à long termes parmi ces nouvelles professions. Les données ne sont pas disponibles.

A. SPÉCIALISTE EN MARKETING

De l'avis des personnes interrogées, il serait bon de se préoccuper davantage du consommateur afin de mieux connaître ses besoins et mieux l'informer sur les différents produits de l'industrie du vêtement. L'éventuelle formation de "spécialiste en marketing" devra prendre ces besoins en considération.

L'industrie doit se doter d'une nouvelle stratégie de marketing pour agrandir son marché, sans cesse grignoté par les importations en provenance des pays à bas coûts de revient.

B. TAILLEUR SUR COUTEAU ASSISTÉ PAR ORDINATEUR

La personne devra pouvoir:

- opérer un couteau assisté par ordinateur ("Gerger Cutter" ou "Investronisa Cutter");
- comprendre le fonctionnement de base d'un ordinateur;
- produire des vêtements de qualité à l'aide de l'ordinateur;
- posséder des notions d'étendage et de coupe de tissus
  (environ une dizaine d'entreprises recourront à ce type de travailleurs).

C. CONTREMAÎTRE

La personne devra:

- posséder des notions de planification et de contrôle de la production;
- posséder des notions de mesure de temps par chronométrage G.S.D. (Général Serving Data), S.S.D. (Standard Serving Data), M.T.M. (Motion Time Measurement), etc.
- posséder des notions: 1) de systèmes de paye à la pièce (au rendement), 2) de systèmes de contrôle de la qualité, et 3) de psychologie de base orientée vers l'application des conventions collectives;
- faciliter les relations de travail;
- posséder des notions d'informatique afin de pouvoir travailler avec des systèmes de contrôle et de planification de la production opérant en TEMPS RÉEL (Ces systèmes fonctionnent sur micro-ordinateur);

— apprendre à travailler avec des machines à coudre modernes faisant appel à de nouvelles techniques telles que: circuits électroniques, coupe de fil automatique, taquage automatique, lève-pied automatique et machine à coudre à programmes multiples;

— posséder des notions de santé et sécurité au travail et d'ergonomie.

Les contremaîtres se font âgés. La majorité d'entre eux ont acquis leur formation sur le tas. La révolution technologique commande des besoins de recyclage et de perfectionnement en contrôle de la qualité et en méthodes de chronométrage. Les techniques de supervision, de communication et de motivation sont aussi à maîtriser. De plus, comme la main-d'oeuvre de ce secteur regroupe des gens de plusieurs nationalités, un problème de communication se pose parfois et suscite l'organisation de cours bilingues.

La majorité des entreprises préfèrent offrir les postes de contremaître à des personnes travaillant déjà dans l'entrepôt étant donné qu'elles connaissent assez bien le fonctionnement de l'entreprise. La formation de base des ouvriers et ouvrières étant plus développée, il suffirait aux employés dynamiques et efficaces de suivre une session de perfectionnement pour accéder à de tels postes.

D. COUSEUR INDUSTRIEL D'ARTICLES HAUT DE GAMME

En plus de pouvoir exécuter les fonctions de "piqueur à la machine", la personne devra:

— assurer le fonctionnement et le contrôle d'une machine automatique ordinaire ou spéciale;

— exécuter, à un rythme industriel, des travaux de couture avec précision et efficacité, en respectant les critères de qualité exigés;

— posséder une capacité de souplesse et d'adaptation aux brusques changements de fabrication, que ce soit par rapport aux diverses textures ou aux nouvelles méthodes de travail (changement de styles);

— s'adapter facilement à un nouveau poste de travail en production sérielle;

— posséder des notions élémentaires en étude de postes de travail ainsi qu'en étude des temps et mouvements.

E. MÉCANICIEN EN RÉPARATION DE MACHINES À COUDRE

La personne devra:

— posséder des notions de mécanique de machines à coudre;

— posséder des notions d'électronique et d'électricité;

— connaître le système pneumatique.

Il y a pénurie de travailleurs de cette profession, étant donné le vieillissement de la main-d'oeuvre. Les travailleurs ont par ailleurs besoin de se recycler et de se perfectionner. L'introduction des nouvelles technologies suppose des connaissances en hydraulique, pneumatique, électronique et électricité. Il y a également pénurie de professeurs compétents en la matière.

F. TECHNICIEN EN ENTRETIEN DE MACHINES INDUSTRIELLES

La personne devra superviser et assurer l'entretien de l'équipement informatique, de robotique, etc.

G. TECHNICIEN EN PLANIFICATION DE LA PRODUCTION

La personne devra planifier le déroulement des diverses productions et connaître les temps et mouvements.

Note: Les professions Mécanicien en réparation de machines à coudre, Technicien en entretien de machines industrielles et Technicien en planification de la production seront peut-être bientôt rattachées au secteur de l'électrotechnique.

CHAPITRE 3.
Organisation de la formation professionnelle

3.1 LE SECTEUR

3.2 Les formations

LE SECTEUR

A. DÉFINITION DU SECTEUR ACTUEL

Le secteur professionnel Production textile et habillement regroupe les principales occupations reliées à l'habillement et toutes les tâches reliées à la couture en général. Ces tâches ont été réunies en trois champs d'activité: la fabrication de modèles, la confection ainsi que la vente de tout ce qui se rapporte à la production textile et à l'habillement y compris les articles, en cuir, en fourrure ou autre matière première, suivant l'évolution des produits et procédés utilisés dans l'industrie.

Le tableau 10 fournit la liste des professions couvertes par chacun des programmes d'enseignement professionnel du secteur actuel. L'information a été recueillie dans les documents "Programmes d'études, secondaire, Couture et habillement" (10) et "Problématique de la formation professionnelle dans le secteur du vêtement"(15).

Tableau 10
LISTE DES PROFESSIONS COUVERTES PAR CHACUN DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DU SECTEUR ACTUEL

Programmes de formation existants		Code CCDP	Professions significatives [a]	Cote [b] FG	Cote [c] PPS
AU SECONDAIRE					
427-200	Confection-textile	8553-178	Préparateur d'échantillons de vêtement	3	6
		8553-146	Couturier (vêtements et tissus)	4	6
		8553-150	Couturier réparateur de vêtements pour dames	3	6
		8553-118	Tailleur réparateur de vêtements pour hommes	3	6
429-200	Confection-cuir	8569-130	Réparateur de bagages	3	5
		8569-142	Couseur de perles	3	5
431-200	Confection-fourrure	8555-122	Finisseur de vêtements de fourrure	3	5
430-500	Confection, vente et mode	8553-114	Tailleur en confection	4	6
		8553-118	Tailleur réparateur de vêtements pour hommes	3	6
		8553-146	Couturier	4	6
		8553-150	Couturier réparateur de vêtements pour dames	3	6
		8553-154	Essayeur de vêtements pour dames	3	6
		8553-182	Corsetier	3	5
		8569-146	Ouvrier couturier à la lingerie	3	5
431-600	Habillement et mode	8553-122	Essayeur de vêtements pour hommes	3	5
		8553-154	Essayeur de vêtements pour dames	3	5
		8553-178	Préparateur d'échantillons de vêtements	3	6
432-500	Dessin de patrons	8551-110	Traceur-patronnier de voiles	4	7
		8551-114	Patronnier d'articles en grosse toile	4	6
		8551-118	Patronnier (meubles, vêtements et tissus)	4	6
		8551-122	Patronnier de chaussures	4	6
		8551-126	Modificateur de patrons	4	6
		8551-130	Coupeur de patrons	3	5

a. I.e. qui correspondent à des métiers définis
b. Formation générale
c. Préparation professionnelle spécifique

1/2

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 10
LISTE DES PROFESSIONS COUVERTES PAR CHACUN DES PROGRAMMES D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DU SECTEUR ACTUEL

Programmes de formation existants		Code CCDP	Professions significatives	Cote FG	Cote PPS
AU SECONDAIRE					
433-600	Dessin de mode				
1012	Cordonnerie				
1014	Réparation et retouche de vêtements				
AU COLLÉGIAL					
571.02	Dessin de mode				
571.03	Production de mode				
571.04	Mise en marché de la mode				
571.05	Techniques du vêtement masculin				
571.06	Techniques du vêtement féminin				
571.30	Industries de la mode				
571.32	Techniques du vêtement				
900.71	Mise en marché de la mode				
900.72	Dessin de la mode				
900.89	Dessin de tricot				

2/2

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

B. DÉFINITION DU SECTEUR EFFECTIF

La définition donnée précédemment du secteur est bien traduite par le titre "Production textile et habillement". Nous jugeons donc opportun de conserver ce dernier tel quel.

Tableau 11
LISTE DES PROFESSIONS COUVERTES PAR CHACUN DES PROGRAMMES DU SECTEUR EFFECTIF
Le secteur professionnel

Programmes	Code CCDP	Professions significatives existantes et nouvelles	Cote FG	Cote PPS
Les programmes devront être révisés de façon à tenir compte des nouvelles technologies.				

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

CHAPITRE 3.
Organisation de la formation professionnelle

3.1 Le secteur

3.2 LES FORMATIONS

LES FORMATIONS

A. PROGRAMMES D'ÉTUDES

Le tableau 12 présente les programmes de formation professionnelle offerts dans le secteur Production textile et habillement. L'information a été recueillie dans les documents "Programmes réaménagés (découpés) par cours, Secteur couture et habillement" et "Problématique de la formation professionnelle dans le secteur du vêtement" (15).

Tableau 12
PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Programmes		Type de formation	Durée	Sanction	Catégorie de programme	Statut	Interventions
		Initiale/ Complémentaire	Heures		Par objectifs Par contenu	Actif Inactif	
AU SECONDAIRE							
425-100	Tronc commun	I	450		PPO	I	Le tronc commun 425-100 est le cours de base pour les programmes 427-200, 429-200, 431-200. Pour chacun de ces cours, le nombre total d'heures indiqué ici comprend le tronc commun.
427-200	Confection-textile	I	600	PC	PPO	I	
429-200	Confection-cuir	I	600	PC	PPO	I	
426-400	Tronc commun	I	450			I	
1292	Confection, vente et mode	I	1 350	DÉP	PPO	A	Version améliorée
1015 (431-600)	Habillement et mode	C	900	ASP	PPO	A	À réaménager
1293	Dessin de patrons	I	1 350	DÉP	PPO	A	Cours réaménagé
1016 (433-600)	Dessin de mode	C	900	ASP	PPO	A	À réaménager
434-500	Habillement-fourrure	I	1 350	PL	PPO	I	Le programme n'a pas été réaménagé en vue du DÉP, à cause d'un manque de clientèle. Il faut remarquer que le tronc commun est compris dans les programmes réaménagés 1292, Confection, vente et mode et 1293, Dessin de patrons.

1/2

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 12
PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Programmes		Type de formation	Durée	Sanction	Catégorie de programme	Statut	Interventions
		Initiale/ Complémentaire	Heures		Par objectifs Par contenu	Actif Inactif	
AU SECONDAIRE							
1012	Cordonnerie	I	900	CÉP	PPO	A	
1013	Coupe et confection du cuir: maroquinerie, chaussure et vêtement	I	1 200	DÉP	PPO	A	
1014	Réparation et retouche de vêtement	I	750	CÉP	PPO	A	
1093	Pattern making	I	1 350	DÉP	PPO	A	
AU COLLÉGIAL							
571.02	Dessin de mode						
571.03	Production de mode						
571.04	Mise en marché de la mode						
571.05	Techniques du vêtement masculin						
571.06	Techniques du vêtement féminin						
571.30	Industries de la mode						
571.32	Techniques du vêtement						
900.71	Mise en marché de la mode						
900.72	Dessin de mode						
900.89	Dessin de tricot						

2/2

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Les programmes officiels des annuaires 02 (1977-1979) et 04 (1977-1979) ainsi que les programmes dits "version améliorée" ont été réaménagés, car ils ne répondaient ni aux exigences du nouveau régime pédagogique ni aux nouvelles règles de sanction des études. Afin de rendre les programmes conformes aux nouvelles règles de sanction des études, les unités constituantes des programmes ont été réparties dans plusieurs cours. Des crédits ont été attribués à chaque cours en fonction de sa durée et de sa complexité.

Ainsi:

— L'enseignement donné dans le cadre d'un programme réaménagé est un enseignement professionnel à temps plein qui exclut tout cours de formation générale; sa durée correspond à la durée prévue du programme.

— Les programmes réaménagés intègrent le tronc commun et la concentration des programmes actuels. Chaque programme réaménagé prend le titre de la concentration et reçoit un nouveau code à quatre chiffres, etc.

Actuellement, le secteur Production textile et habillement comprend deux programmes réaménagés (découpés) par cours.

1292 Confection, vente et mode (anciens codes 426-400/430-500): 1 350 heures, 90 crédits.

1293 Dessin de patrons (anciens codes 426-400/432-500): 1 350 heures, 90 crédits.

Seuls les programmes attirant une clientèle suffisante en regard des DÉP ont été réaménagés. Bien que de niveau DÉP, le programme Confection-fourrure n'a pas été réaménagé, faute de clientèle.

Quant aux deux programmes 431-600 Habillement et mode et 433-600 Dessin de mode, ils n'ont pas encore été réaménagés puisque l'opération "réaménagement — cours supplémentaire ASP" est à venir. Il en est de même pour les trois programmes de professionnel court. L'opération "professionnel court CÉP" est à venir.

Au collégial, seuls des collèges privés de Montréal et de Québec offrent des programmes menant à un DÉC dans le secteur du vêtement.

Tableau 3.2.A.a)
PROGRAMMES MENANT À UN DÉC DANS LE SECTEUR DU VÊTEMENT

Numéro	Programmes - DÉC	Établissements
571.02	Dessin de mode	Collège Lasalle
571.03	Production de mode	Collège Lasalle
571.04	Mise en marché de la mode	Collège Lasalle
571.05	Techniques du vêtement masculin	Campus Notre-Dame-de Foy et Collège Marie-Victorin
571.06	Techniques du vêtement féminin	Campus Notre-Dame-de Foy et Collège Marie-Victorin

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Quant aux établissements d'enseignement qui offrent des programmes menant à une attestation d'études collégiales (AÉC), un établissement du réseau public, le Collège de Victoriaville, s'ajoute à la liste. Cependant, on note une baisse d'inscriptions à ces programmes.

Tableau 3.2.A.b)
PROGRAMMES MENANT À UNE AÉC DANS LE SECTEUR DU VÊTEMENT

Numéro	Programmes - AÉC	Établissements
571.30	Industries de la mode	Collège de Victoriaville
571.02	Techniques du vêtement	Académie internationale de la mode et du dessin
900.71	Mise en marché de la mode	Académie internationale de la mode et du dessin École de couture Châtelaine
900.89	Dessin de tricot	Collège Lasalle

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Les collèges publics d'Ahuntsic, de La Pocatière, de St-Jérôme, de Valleyfield et de Victoriaville peuvent offrir une AÉC en techniques du génie industriel, mais cette dernière n'est pas spécifique au secteur du vêtement

L'éducation des adultes offre, dans certaines commissions scolaires du Québec, les programmes d'études suivants:

- Conduite de machines à coudre industrielles sur cuir et matériel similaire;
- Coupe de tissus, confection et retouche de vêtements;
- Dessin de patrons de vêtements féminins;
- Réparation et retouche de vêtements;
- Modèlerie;
- Mécanique d'entretien de machines à coudre et
- Mécanique de machines industrielles (entretien).

Sauf pour la modèlerie et la mécanique de machines à coudre, tous les programmes mentionnés sont cumulatifs pour un diplôme d'études secondaires (DÉS).

Des cours sur mesure reliés à la coupe et à la confection, à l'opération de machines à tricoter et autres peuvent être organisés. Des activités de formation d'ordre secondaire financées par le MMSR sont offertes à temps plein ou partiel; elles s'adressent à des débutants ou à des travailleurs en quête de perfectionnement. Quelques écoles privées donnent aussi un certain nombre de cours.

Pour la majorité des cours, on requiert que l'étudiant ait complété le cours primaire. Par contre, il faut une 2e secondaire ou l'équivalent informel pour suivre les cours de mécanique. Seul le cours Dessin de patrons exige une 5e secondaire.

Les gouvernements fédéral et provincial ont décidé de financer, pour la période allant du 1er avril au 31 mars 1988, les cours à temps plein mentionnés au tableau suivant:

Tableau 3.2.A.c)
COURS OFFERTS PAR LES GOUVERNEMENTS FÉDÉRAL ET PROVINCIAL EN 1987-88
(formation secondaire)

Titre du cours	Durée	Nombre de places	Régions
Conduite de machines à coudre industrielles, régulières et spéciales (débutants)	4 X 80 jours	60	01, 03, 05
	2 X 85 jours	30	03, 04
Mécanique de machines à coudre industrielles (débutants)	259 jours	15	03
	260 jours	15	06.3
Coupe et confection de vêtements en cuir et en tissu	205 jours	15	05
Coupe de fourrure et confection de vêtements	169 jours	15	06.3
Coupe de tissus et confection de vêtements	165 jours	15	06.2

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Certaines commissions de formation professionnelle recommandent une formation à temps partiel aux contremaîtres, mécaniciens, tailleurs en confection, patronniers, techniciens en organisation industrielle et retoucheurs de vêtements.

Mentionnons qu'une analyse des besoins de formation a été effectuée dans deux régions. En Mauricie – Bois-Francs, on a identifié en 1985 une pénurie de modélistes alors que dans la Beauce, on a identifié en 1986 un besoin de recyclage parmi les mécaniciens de machines à coudre.

B. LES CLIENTÈLES

Le tableau 13 présente, pour chaque programme du secteur, le nombre d'étudiants inscrits et diplômés entre 1982 à 1986. L'information provient de la Direction de la gestion des données.

Le nombre de diplômés disponibles sur le marché du travail a fait l'objet d'une compilation spéciale à partir des données de l'opération Relance 1983-87 (41), ceci afin que les différents secteurs de l'enseignement professionnel soient comparables entre eux. Il est à noter que l'on retrouve, pour les programmes étudiés, des différences importantes entre le nombre de diplômés du MESS (34) et du MÉQ (36) et les données fournies par l'opération Relance. En effet, les dernières sont toujours inférieures au nombre de diplômes accordés par les deux ministères. Cela est dû au fait que parmi tous les diplômés, Relance ne retient que ceux qui travaillent ou sont disponibles pour travailler, excluant ainsi tous ceux qui sont retournés aux études ou ont abandonné la recherche d'un emploi. Ces différences sont cependant très révélatrices de la pertinence de maintenir certains programmes et de l'évolution du placement des finissants.

Tableau 13
CLIENTÈLES
Formation professionnelle

Programmes		Régions	Enseignement (Public Privé)	Clientèle (Jeune Adulte)	1982-83		1983-84		1984-85		1985-86		1986-87	
					Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.
425-100	Tronc commun	01	PU	J	10		23		26		23			
		02	PU	J	30		32		14		16			
		03	PU	J	72		46		25		7			
		04	PU	J	50		52		40		16			
		05	PU	J	57		53		64		61			
		06.1	PU	J	29		37		29		–			
		06.2	PU	J	45		101		66		34			
		06.3	PU	J	38		50		44		31			
		09	PU	J	–		–		–		12			
426-400	Tronc commun	01	PU	J	33		8		7		12			
		02	PU	J	31		38		23		11			
		03	PU	J	34		19		37		23			
		04	PU	J	63		39		35		20			
		05	PU	J	64		60		43		36			
		06.1	PU	J	77		22		17		13			
		06.2	PU	J	102		46		37		24			
		06.3	PU	J	57		49		21		11			
		07	PU	J	14		10							
		08	PU	J	16		7							
427-200	Confection-textile	01	PU	J	19		13		13	1	10	9		
		02	PU	J	75		42		32	9	11	10		
		03	PU	J	39		35		21	17	16	10		
		04	PU	J	42		29		26	11	28	21		
		05	PU	J	62		41		37	7	45	23		
		06.1	PU	J	15		19		21	10	10	9		
		06.2	PU	J	33		64		50	24	40	22		
		06.3	PU	J	10		20		25	4	20	5		
		08	PU	J	7		–		–	–	–	–		
		09	PU	J	–		–		4	1	–	–		
429-200	Confection-cuir	01	PU	J	–		13		8	2	5	3		
		03	PU	J	12		–		–	–	–	–		
		04	PU	J	–		11		–	–	6	1		

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 13
CLIENTÈLES
Formation professionnelle

Programmes		Régions	Enseignement (Public Privé)	Clientèle (Jeune Adulte)	1982-83		1983-84		1984-85		1985-86		1986-87	
					Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.	Insc.	Dipl.
430-500	Confection, vente et mode	01	PU	J	11		13		4	4	6	3		
		02	PU	J	39		21		21	15	19	5		
		03	PU	J	96		46		33	24	48	26		
		04	PU	J	43		52		47	20	35	7		
		05	PU	J	83		72		57	34	53	30		
		06.1	PU	J	40		51		19	10	4	3		
		06.2	PU	J	76		87		42	21	32	16		
		06.3	PU	J	8		8		21	5	13			
		07	PU	J	5		6		–	–	–	–		
		08	PU	J	14		8		6	5	–	–		
431-600	Habillement et mode	01	PU	J	–		13		2	2	–	–		
		02	PU	J	–		10		–	–	–	–		
		03	PU	J	30		13		13	10	–	–		
		04	PU	J	11		10		8	–	2			
		05	PU	J	17		14		9	6	13	8		
		06.1	PU	J	–		–		12	5	4	–		
		06.2	PU	J	14		3		11	1	2	1		
432-500	Dessin de patrons	05	PU	J	38		18		26	23	20	21		
		06.1	PU	J	–		–		–	–	5	–		
		06.2	PU	J	–		–		–	–	7	4		
		06.3	PU	J	31		55		36	44	17	20		
433-600	Dessin de mode	05	PU	J	15		16		13	8	16	4		
		06.3	PU	J	23		16		26	20	21	19		
École Cotnoir Capponi		06	PR	J										
432-500	Dessin de patrons								125		126			
932	Pattern Making								14		13			

2/3

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 13
CLIENTÈLES
Formation professionnelle

Programmes		Régions	Enseignement (Public Privé)	Clientèle (Jeune Adulte)	1982-83		1983-84		1984-85		1985-86		1986-87	
					Inac.	Dipl.	Inac.	Dipl.	Inac.	Dipl.	Inac.	Dipl.	Inac.	Dipl.
Collège Lasalle														
571.02	Dessin de mode	06	PR	J			444		569		459			
571.03	Production de mode						28		53		78			
571.04	Mise en marché de la mode						365		467		387			
Collège Marie-Victorin														
571.02	Dessin de mode	06	PR	J			34		36		46			
571.03	Techniques du vêtement féminin						219		316		365			
Collège Notre-Dame de Foy														
571.05	Techniques du vêtement masculin						13		31		38			
571.06	Techniques du vêtement féminin						268		242		231			

3/3

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Constatations

Pour l'ensemble des étudiants inscrits par région dans le secteur Production textile et habillement, nous constatons une baisse de clientèle de 28 % entre les années 1984-85 et 1985-86. La clientèle du programme Habillement et mode a baissé de 62 %, celle du tronc commun (425-100) de 39 %, celle du tronc commun (426-400) de 32 %, celle du programme Dessin de patrons de 21 %, celle du programme Confection-textile de 20 %, celle du programme Confection, vente et mode de 16 %, et enfin celle du programme Dessin de mode, de 5 %. Le programme Confection-cuir a profité d'une augmentation de trois élèves en 1985-86.

Les données sur le nombre d'élèves inscrits et diplômés en 1983 et 1984 ne sont pas disponibles.

Nous constatons qu'il y a une légère baisse de clientèle (3 %) en 1986 alors que l'école Cotnoir Capponi profite d'une certaine stabilité quant au nombre d'élèves inscrits.

Au collégial, les données sur le nombre d'élèves inscrits et diplômés en 1986-87 ne sont pas disponibles.

Le collège le plus important quant au nombre d'élèves inscrits est le collège Lasalle (924 élèves). Ce même collège a perdu 15 % de sa clientèle en 1985-86.

La même année, le collège Marie-Victorin a connu une hausse de clientèle de 17 % et le collège Notre-Dame de Foy une baisse de 1 %.

Concernant les programmes proprement dits, le collège Lasalle a connu en 1985-86 une diminution de 19 % de sa clientèle en Dessin de la mode, une augmentation de 47 % en Production de la mode et une diminution de 17 % en Mise en marché de la mode.

Le collège Marie-Victorin a augmenté sa clientèle inscrite de 28 % en Techniques du vêtement masculin et de 15 % en Techniques du vêtement féminin.

Le collège Notre-Dame de Foy a connu une augmentation de sa clientèle de 22 % en Techniques du vêtement masculin et une diminution de 4,5 % en Techniques du vêtement féminin.

CHAPITRE 4.
Écarts entre l'offre de diplômés et la demande supplémentaire de main-d'oeuvre

4.1 LES ÉCARTS LES PLUS SIGNIFICATIFS

4.2 Explication des écarts

LES ÉCARTS LES PLUS SIGNIFICATIFS

Le tableau 14 présente les écarts les plus significatifs entre l'offre de diplômés et la demande supplémentaire de main-d'oeuvre dans le secteur Production textile et habillement. L'information provient du document: "Prévision des déséquilibres professionnels par groupes de base - Régions du Québec 1986-95".

Tableau 14
ÉCARTS LES PLUS SIGNIFICATIFS ENTRE L'OFFRE DE DIPLÔMÉS ET LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE

Programmes offerts	Professions en demande	Demande annuelle à moyen terme	Demande annuelle à long terme	Cadre de formation [a]	Nombre de places disponibles	Qualité de la formation [b]
1012 Cordonnerie	8561 Cordonniers	- 253	114	1 et 2	75	B
1013 Coupe et confection du cuir: maroquinerie, chaussure et vêtement					15	B
(Nouveau) Confection-fourrure	8555 Fourreurs	- 61	81	1 et 2	–	–
Programmes à élaborer						
1014 Réparation-retouche				1 et 2		C
1015 Habillement et mode	8553 Tailleurs	- 309	147	1 et 2		C
1016 Dessin de mode						C
1292 Confection, vente et mode	8563 Piqueurs de tissus	- 2 986	- 422	1 et 2		B
1293 Dessin de patrons	8551 Patronniers	- 261	- 44	1 et 2		C
1093 Pattern making						C

a. 1. Public jeune
2. Public adulte

b. A Supérieure
B Suffisante
C Légèrement insuffisante

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

CHAPITRE 4.
Écarts entre l'offre de diplômés et la demande supplémentaire de main-d'oeuvre

4.1 Les écarts les plus significatifs

4.2 EXPLICATION DES ÉCARTS

EXPLICATION DES ÉCARTS

Selon une enquête menée par la revue Entreprise, plusieurs employeurs se plaignent des déficiences du système d'éducation. Ils soulignent le fait que les jeunes sont abreuvés de théories mais manquent de pratique et sont mal préparés aux changements technologiques.

L'information recueillie en milieu scolaire sur les écarts entre les programmes et le marché de l'emploi est énoncée comme suit:

"La contradiction entre les surplus de main-d'oeuvre et les pénuries de travailleurs qualifiés est une des conséquences de la faible correspondance entre les programmes de formation et le marché de l'emploi. La formation donnée à nos élèves est plus attentiste qu'active. On les prépare (...) à une passivité plutôt qu'à un esprit d'adaptabilité. C'est pourquoi les programmes de formation doivent mettre l'accent sur l'esprit d'entreprise à travers des mises en situation réelles". Dans le domaine de l'habillement, un écart considérable se fait sentir entre l'école qui respecte le rythme d'apprentissage de l'élève et l'industrie qui exige un rythme industriel minimal.

Aujourd'hui, il ne s'agit plus d'initier les jeunes à des gestes, à des fonctions et à des réalisations, mais de développer une méthodologie applicable aux différentes situations. La flexibilité et l'adaptabilité au changement s'avèrent deux priorités pour les entreprises. Il faudra développer davantage l'esprit d'analyse et de recherche de solutions afin que les étudiants puissent participer activement à tous les changements.

De plus, une étude du Centre québécois de productivité du vêtement démontre que 41 % des manufacturiers interrogés ont de la difficulté à trouver du personnel qualifié. Ce phénomène serait présent à tous les niveaux d'emploi: opérateurs (couture et autres), gérance et main-d'oeuvre professionnelle, ingénieurs et contremaîtres.

Selon un des industriels interrogés, M. Claude Goddu, 15 000 emplois seront créés d'ici cinq ou six ans au Québec grâce à de nouveaux marchés d'exportation.

En guise de conclusion, nous citerons quelques pistes d'intervention indiquées par le MMSR pour améliorer le secteur professionnel.

"On ne peut parler d'insuffisance de formation professionnelle mais on peut quand même nommer des pistes d'intervention pour mieux répondre aux besoins du secteur: adapter les cours aux changements technologiques, perfectionner le personnel enseignant, rajeunir les équipements, et alléger certaines normes administratives des programmes de formation".

CHAPITRE 5.
Hypothèses de développement

5.1 LES HYPOTHÈSES ÉMISES POUR CHACUN DES PROGRAMMES

5.2 Les lignes directrices

LES HYPOTHÈSES ÉMISES POUR CHACUN DES PROGRAMMES

Seule hypothèse retenue: CONSERVER LE MODÈLE DE PROGRAMME EXISTANT EN AMÉLIORANT SA QUALITÉ. DÉVELOPPER L'ASPECT TECHNOLOGIQUE DU MÉTIER AFIN DE RÉPONDRE AUX EXIGENCES DU MONDE DU TRAVAIL.

CHAPITRE 5.
Hypothèses de développement

5.1 Les hypothèses émises pour chacun des programmes

5.2 LES LIGNES DIRECTRICES

LES LIGNES DIRECTRICES

PRIORITÉS

Le tableau suivant indique les priorités proposées pour l'opération "Révision des programmes". Afin de tenir compte de la nature des besoins, en constante évolution, et des disponibilités des ressources du ministère de l'Éducation, nous avons regroupé les programmes en trois catégories:

- LES URGENCES: Ce sont les programmes pour lesquels nous avons une idée relativement précise des changements à apporter et dont la mise à jour et l'élaboration doivent avoir lieu au cours des deux prochaines années.
- LES PROGRAMMES QUI DEMANDENT UNE ATTENTION PARTICULIÈRE: Il s'agit des programmes pour lesquels subsistent des incertitudes nous incitant à examiner leur évolution avant de procéder à toute redéfinition.
- LES PROGRAMMES DONT LA RÉVISION PEUT ATTENDRE: Cette catégorie comprend les programmes où un simple ajustement corrigeant les lacunes les plus criantes peut précéder leur révision.

Tableau 5.2
PRIORITÉS

Ordre de priorité	Programme(s)
1. Urgents	– Dessin de mode – Dessin de patron – Confection, vente et mode
2. Attention particulière	– Habillement et mode
3. Peuvent attendre	– Cordonnerie

Nous suggérons d'étudier prioritairement la pertinence de créer des programmes de formation pour les professions suivantes:

- Couseur industriel d'articles haut de gamme
- Nettoyage de vêtements

Par la suite, une attention particulière devra être portée à la pertinence de créer des programmes préparant aux professions:

- Tailleur de cuir
- Assembleur de peaux
- Tailleur de fourrures
- Assembleur de peaux de fourrure
- Tailleur au couteau assisté par ordinateur

CHAPITRE 6.
Programmes à développer et autres mesures à prendre

6.1 LES PROGRAMMES D'ÉTUDES

6.2 Les autres mesures

LES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Le tableau 6.1 indique, pour chaque programme d'études, les mesures à prendre à court ou à moyen termes.

Programmes	Mesures à prendre
1012 Cordonnerie	Révision à moyen terme
1015 Habillement et mode	Révision à moyen terme
1016 Dessin de mode	Révision à court terme
1292 Confection, vente et mode	Révision à court terme
1293 Dessin de patrons	Révision à court terme

De plus, des études de pertinence toucheront des professions couvertes par les programmes:

1013 Coupe et confection du cuir: maroquinerie, chaussure et vêtement;

1014 Réparation et retouche de vêtements.

CHAPITRE 6.
Programmes à développer et autres mesures à prendre

6.1 Les programmes d'études

6.2 LES AUTRES MESURES

MESURES À PRENDRE

— Perfectionnement des maîtres sur les nouvelles technologies (informatique, robotique, dessin assisté par ordinateur, etc.).

— Achat et modernisation de l'équipement dans certains cas.

Conclusion

L'attitude des gens doit changer dans le domaine du vêtement. À l'avenir, les ouvriers et ouvrières devront être plus productifs afin de pouvoir conserver leur emploi. Pour réduire les coûts de production au Canada, les travailleurs et travailleuses devront s'adapter aux nouvelles technologies telles que l'électronique, la robotique et les ordinateurs.

La ligne de pensée des industriels d'aujourd'hui rejoint la réflexion suivante: "Si nous rendons l'industrie québécoise du vêtement plus productrice, nous favoriserons l'accès à des prix plus compétitifs, l'expansion du marché et la création d'emplois".

En d'autres termes, si les personnes sont mieux formées, plus productives, polyvalentes, flexibles, capables de s'ajuster et de vivre avec les changements technologiques, le marché du vêtement pourra s'accroître et créer nécessairement de nouveaux emplois.

Deux études complètent ce document d'orientation:

— Étude du secteur Textile et

— Étude de la partie commerciale des programmes Confection, vente et mode et Nettoyage des vêtements.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

(1) Commission de la santé et de la sécurité du travail. *Industrie du cuir et des produits connexes au Québec*, monographie sectorielle, 1987.

(2) Emploi et Immigration Canada. *Analyse industrielle et professionnelle, Industrie de l'habillement*, effectuée dans le cadre du système de projection des professions au Canada, Direction des services économiques, Régions du Québec, septembre 1986.

(3) Emploi et Immigration Canada. *Classification canadienne descriptive des professions*, Classification et définitions, Tome I, CCDP, 1971.

(4) Ministère des Communications. *Classification des activités économiques du Québec*, Les publications du Québec, 1984.

(5) Ministère de l'Éducation. *L'effectif des collèges privés et des établissements publics relevant d'autres ministères que celui de l'Éducation, Enseignement régulier à temps partiel, session d'automne 1983*, janvier 1985.

(6) Ministère de l'Éducation. *L'effectif des collèges privés et des établissements publics relevant d'autres ministères que celui de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie, Enseignement régulier à temps plein, session d'automne 1984*, 1985.

(7) Ministère de l'Éducation. *L'effectif des collèges privés et des établissements publics relevant d'autres ministères que celui de l'Enseignement supérieur et de la Science, Enseignement régulier à temps plein, session d'automne 1985*, 1986.

(8) Ministère de l'Éducation. *Couture et habillement, Recueil des programmes d'étude*, Direction générale du développement pédagogique, Québec, 1977.

(9) Ministère de l'Éducation. *Document d'information, Programmes réaménagés (découpés) par cours, Section Couture et habillement 425-000, Secondaire*, Direction générale des programmes, Direction de la formation professionnelle, 1987.

(10) Ministère de l'Éducation. *Programmes d'études, secondaire, Couture et habillement*, Direction générale du développement pédagogique, Direction de la formation professionnelle, 1984.

(11) Ministère de l'Éducation. *Relance au collégial*, mars 1986.

(12) Ministère de l'Éducation. *Relance au secondaire*, mars 1986.

(13) Ministère de l'Industrie et du Commerce. *Les PME au Québec, État de la situation, Rapport du ministère délégué aux PME 1986.*

(14) Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu. *Les besoins et l'offre de main-d'oeuvre par profession: résultats de la phase II et perspectives professionnelles*, Études prévisionnelles et structurelles, Direction de la recherche, Pierre Béland, Louis Delagrave, Luc Parent, Montréal, avril 1987.

(15) Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu. *Problématique de la formation professionnelle dans le secteur du vêtement*, Direction de la formation professionnelle, novembre 1987.

(16) Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu. *Surplus et pénuries de main-d'oeuvre prévus au Québec et dans ses régions, pour 1988.* Service des études régionales et de l'analyse conjoncturelle, Direction de la recherche, juin 1986.

(17) Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu. *Surplus et pénuries de main-d'oeuvre prévus au Québec et dans ses régions, pour 1988.* Service des études régionales et de l'analyse conjoncturelle, Direction de la recherche, 1987.

(18) Statistique Canada. *Industries manufacturière du Canada*, niveau national et provincial, 1984.

(19) Ministère de l'Éducation. *Guide pratique pour l'élaboration des plans de développement de secteur, document de travail* 1988.

(20) Ministère de l'Éducation. *Répertoires des profils de formation professionnelle*, Direction de la formation professionnelle

ANNEXES

Annexe I
LISTE D'ATELIERS INACTIFS

Nom de l'entreprise	Dernière adresse	Nom du propriétaire	Date
Fourrures Psarudis enr.	1449, St-Alexandre, #313 Mtl (Québec) (514) 849-6508	Loangis, Psarudis	04-11-87
Paul St-Louis Fourrures	208, Cuvillier Longueuil (Québec) (514) 651-1319	St-Louis, Guylaine	05-11-87
Georges Markou Furs Reg'D	372, Ste-Catherine O. #222 Montréal (Québec) (514) 395-8746	Markou, George	06-11-87
Vassilios Stavrakoudis	372, Ste-Catherine O. #222 Montréal (Québec) (514) 395-8746	Stavrakoudis, Vassilios	06-11-87
Charpentier Marie-Claire	423, Mayor, #408A Montréal (Québec) (514) 842-0064	Charpentier, Marie-Claire	13-11-87
Les fourrures Furr Furr enr.	1435, rue Bleury #402 Montréal (Québec) (514) 843-5711	Giannopoulos, Parosa	17-11-87
Maxi-Mum Furs Reg'd	395, rue Mayor #503 Montréal (Québec) (514) 844-6618	Schwebel, Max Manoussogiorgakis, Steve	20-11-87
Olga Furs Reg'D	895, rue Stuart Montréal (Québec) (514) 275-5112	Drakopoulos, Olga	20-11-87
Les fourrures Kashmir	372, Ste-Catherine O. #305 Montréal (Québec) (514) 861-4657	Boultadakis, John	02-12-87
Lafo fourrures enr.	372, Ste-Catherine O. #314 Montréal (Québec) (514) 397-0327	Lafontaine, Michel	15-12-87
Stergios Furs	1449, St-Alexandre, #1103 Montréal (Québec) (514) 849-7122	Sergiopoulos, Kreon	15-12-87
Arc-en-ciel Caroline Enr. (fourrures)	1403, St-Alexandre Montréal (Québec) (514) 849-4983	Naltchadjian, Caroline	11-01-88

Nom de l'entreprise	Dernière adresse	Nom du propriétaire	Date
Fourrures Fallon enr.	372, Ste-Catherine, #206 Montréal (Québec) (514) 871-82	Fallon, Michael	11-01-88
Pikeas Furs Reg'D	1435, rue Bleury #403 Montréal (Québec) (514) 844-5752	Pikeas Vassilios	11-01-88
Les fourrures Stavros	1435, St-Alexandre, #535 Montréal (Québec) (514) 844-5815	Stavros Tsinalis	11-01-88
Pepin Fourrures	400, De Maisonneuve O. #404 Montréal (Québec) (514) 288-2969	Pépin, Réjean	12-01-88
Presence Design Inc	460, Ste-Catherine O. #207 Montréal (Québec) (514) 844-3946	Cooperman, Florence	13-01-88
B.L. Fourrures enr.	416, De Maisonneuve O. #16A Montréal (Québec) (514) 843-8619	Lecours, Benoit	20-01-88
Damien Furs Reg'D	366, rue Mayor #212 Montréal (Québec) (514) 844-5454	Lambropoulos, Damianos	20-01-88
Gérard Thérrien	2056, Hogan Montréal (Québec) (514) 521-7230	Therrien, Gérard	22-01-88
A.T. Furs Reg'D	1435, rue Bleury, #800 Montréal (Québec) (514) 845-9656	Tsigaras, Evangelos	26-01-88
Reina Guernon Fourrures Enr.	318A, Marie-Victorin Verchère (Québec) (514) 583-6994	Guernon, Reina	26-01-88
Les fourrures R. Benadetti Enr.	366, rue Mayor #706 Montréal (Québec) (514) 845-8080	Benedetti, Rino	01-01-88
Michel Bissonnette Fourrures	372, Ste-Catherine, #132 Montréal (Québec) (514) 861-3449	Bissonnette, Michel	01-01-88
Robert Côté Fourrures	6895, Jarry Est Montréal (Québec) (514) 326-5280	Côté, Robert	01-02-88

Nom de l'entreprise	Dernière adresse	Nom du propriétaire	Date
Karalakas Georges	372, Ste-Catherine, #302 Montréal (Québec) (514) 876-1332	Karalakas, George	01-02-88
Phat Dat fourrures Enr.	372, Ste-Catherine #425 Montréal (Québec) (514) 866-1632	Hong Duc, Vo	01-02-88
Fourrures Sattas Enr.	395, rue Mayor, #904 Montréal (Québec) (514) 849-1093	Sattas, Evangelos	01-02-88
Fourrures Claude Simard enr.	1449, St-Alexandre, #207 Montréal (Québec) (514) 849-8810	Simard, Claude	01-02-88
Fourrures Ousi enr.	1449, St-Alexandre, #613 Montréal (Québec) (514) 499-0359	Ousilleau, Serge	05-02-88
Fourrures Reggis Enr.	366, rue Mayor, #608 Montréal (Québec) (514) 843-3144	Anastasios, Reggis	05-02-88
R. Whitemore Enr.	1449, St-Alexandre, #214 Montréal (Québec) (514) 849-8218	Whitemore, Rovert	10-02-88
Fourrures Ugaz Enr.	1449, St-Alexandre, #401 Montréal (Québec) (514) 843-8670	Ugaz, Alfredo	12-02-88
Les fourrures Manon Charbonneau	6000, Avenue Magnam St-Hubert (Québec) (514) 676-6476	Charbonneau, Manon	17-02-88

Annexe II

CLIENTÈLES INSCRITES EN PRODUCTION TEXTILE ET HABILLEMENT, 1983 À 1986

Programmes	Secondaire Collégial	Enseignement (Public Privé)	Clientèle (Jeune Adulte)	1982-1983			1983-1984			1984-1985			1985-1986		
				Insc.	Dipl.	%	Insc.	Dipl.	%	Insc.	Dipl.	%	Insc.	Dipl.	%
Production textile et habillement	Secondaire	Public	Jeune	894	337	38	823	539	65	1146	346	30	838	290	35

CLIENTÈLES INSCRITES PAR PROGRAMME, 1984-1985

Programmes		Secondaire Collégial	Enseignement (Public Privé)	Clientèle (Jeune Adulte)	1983-84		1984-85	
					Dipl.	Ins.	Dipl.	Ins.
427-200	Confection textile	Secondaire	Public	Jeune	299	179	277	130
429-200	Confection-cuir				10	4	24	9
430-500	Confection, vente et mode				410	78	364	263
431-600	Habillement et mode				57	43	53	43
432-500	Dessin de patrons				69	5	73	68
433-600	Dessin de mode				49	28	32	36
	Total				894	337	823	539

CONSTATATIONS, TABLEAUX 14 À 24

Régions	1985			1986			
	Insc.	Dipl.	%	Insc.	Dipl.	%	+ -
01 Bas-St-Laurent - Gaspésie	48	12	25	56	15	27	+ 2
02 Saguenay - Lac St-Jean	90	24	27	57	15	26	- 1
03 Québec	129	51	39	94	36	38	- 1
04 Trois-Rivières	156	31	20	107	29	27	+ 7
05 Estrie	236	78	33	245	96	39	+ 6
06.1 Laval - Laurentides - Lanaudière	98	25	25	36	12	33	+ 8
06.2 Longueuil	206	46	22	137	43	31	+ 9
06.3 Montréal	173	73	42	84	44	47	+ 5
07 Outaouais							
08 Abitibi-Témiscamingue							
09 Côte-Nord							

NOMBRE D'ÉLÈVES INSCRITS PAR PROGRAMME ET RÉGION ADMINISTRATIVE EN 1985 ET 1986

Région Administrative	01		02		03		04		05		06.1		06.2		06.3		07		08		09		Total	
Année	85	86	85	86	85	86	85	86	85	86	85	86	85	86	85	86	85	86	85	86	85	86	85	86
PROGRAMMES																								
425-100	26	23	14	16	25	4	40	16	64	61	29		66	34	44	31						12	308	225
426-400	7	12	23	11	37	23	35	20	43	36	17	13	37	24	21	11							220	128
427-200	13	10	32	11	21	16	26	28	37	45	21	10	50	40	25	20					4		229	180
429-200	8	5	21	19				6															29	30
430-500	2				33	48	47	35	57	53	19	4	42	32	21	13			6				227	185
431-600					13		8	2	9	13	12	4	11	2									53	21
432-500									26	20		5		7	36	17							62	49
433-600									13	16					26	21							39	37

PROGRAMMES OFFERTS AUX ADULTES À LA DIRECTION RÉGIONALE DE MONTRÉAL

Commission scolaire	Commission des écoles catholiques de Montréal (CÉCM)	Laurenval (École Western Laval H.S.)	CÉPGM	Chomedey Laval	Lakeshore/ BC	Les Écores	Sainte-Croix	Mille-Iles	Sault-St-Louis	Verdun
1. Dessin de patrons	X									
2. Confection, vente et mode	X	X								
3. Cordonnerie	X									
4. Coupe et confection du cuir: maroquinerie, chaussure et vêtement	X									
5. Réparation et retouche de vêtements	X									

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE COMMISSIONS SCOLAIRES À OFFRIR LES PROGRAMMES DU SECTEUR ENTRE 1983 ET 1987

Programmes		1983-1984	1984-1985	1985-1986	1986-1987
425-100	Tronc commun	35	36	31	22
427-200	Confection-textile	31	33	29	26
428-200	Confection-fourrure	1	1	0	0
429-200	Confection-cuir	1	2	1	2
426-400	Tronc commun	39	26	24	20
430-500	Confection, vente et mode	35	34	27	21
431-600	Habillement et mode	8	8	7	4
432-500	Dessin de patrons	3	2	2	4
433-600	Dessin de mode	2	2	2	2
434-500	Habillement-fourrure	1	0	0	0
	Total	154	140	123	101

NOMBRE DE DIPLÔMÉS DU COLLÉGIAL EN 1984-85 SELON LA RELANCE

Programmes	Diplômés	Diplômées	Total
Dessin de mode		50,0	50,0
Techniques du vêtement masculin		80,0	80,0
Techniques du vêtement féminin		66,7	66,7

SITUATION DE L'EMPLOI DES FINISSANTS AU 31 MARS 1986 (EN %)

Programmes	Diplômés	Diplômées	Total
Dessin de mode	3	34	37
Techniques du vêtement masculin	1	10	11
Techniques du vêtement féminin	0	49	49

DEGRÉ DE CORRESPONDANCE ENTRE LES ÉTUDES ET LE TRAVAIL EN 1986 (EN %)

Programmes	Diplômés	Diplômées	Total
Dessin de mode		50,0%	50,0%
Techniques du vêtement masculin		100,0%	100,0%
Techniques du vêtement féminin		87,5%	87,5%

NOMBRE DE DIPLÔMÉS DU SECONDAIRE EN 1984-85 SELON RELANCE

Programmes	Diplômés	Diplômées	Total
Confection textile	-	84	84
Confection-cuir	-	7	7
Confection, vente et mode	3	151	154
Habillement et mode	-	31	31
Dessin de patrons	-	17	17
Dessin de mode	1	20	21

SITUATION DE L'EMPLOI DES FINISSANTS AU 31 MARS 1986 (EN %)

Programmes	Diplômés	Diplômées	Total
Confection textile	-	56,6%	56,6%
Confection-cuir	-	40,0%	40,0%
Confection, vente et mode	-	[illegible]%	55,3%
Habillement et mode	-	[illegible]	78,3%
Dessin de patrons	-	[illegible]	63,6%
Dessin de mode	-	50,0%	50,0%

DEGRÉ DE CORRESPONDANCE ENTRE LES ÉTUDES ET LE TRAVAIL EN 1986 (EN %)

Programmes	Diplômés	Diplômées	Total
Confection textile	-	68,2%	68,2%
Confection-cuir	-	50,0%	50,0%
Confection, vente et mode	-	71,4%	71,4%
Habillement et mode	-	66,7%	66,7%
Dessin de patrons	-	50,0%	50,0%
Dessin de mode	-	80,0%	80,0%

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

PRODUCTION TEXTILE

Confection, vente et mode
et
Nettoyage de vêtements

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS 127

CHAPITRE 1 PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE 129

1.1 Les entreprises 129

A. Catégories d'entreprises 131
B. Taille des entreprises 133
C. Particularités des entreprises du secteur 135

1.2 Les travailleurs et travailleuses 137

1.3 Les professions 143

1.4 Les facteurs déterminants 151

A. Importance du secteur textile québécois 153
B. Forte concurrence des importations 153
C. Les États-Unis, principal fournisseur 153
D. Les accords multifibres et le marché canadien des textiles 154
E. Information sur les années "80" 154
F. Tendance de l'emploi depuis 1973 154
G. Projections d'emploi jusqu'en 1992 155

CHAPITRE 2. DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE PAR PROFESSION 157

2.1 La demande supplémentaire de main-d'oeuvre pour les professions courantes 157

A. Prévisions d'emploi par groupe de travailleurs reliés à la production textile de base 160
B. Besoins anticipés pour les autres professions 163
C. Les nouvelles technologies de production textile 165

2.2 La demande supplémentaire de main-d'oeuvre pour les nouvelles professions 167

CHAPITRE 3. ORGANISATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE 171

3.1 Le secteur 171

A. Les programmes du secondaire 173
B. Les programmes du collégial 174

BIBLIOGRAPHIE 175

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1	Catégories d'entreprises	132
TABLEAU 2	Taille des entreprises	133
TABLEAU 3	Particularités des entreprises	135
TABLEAU 4	Demande de main-d'oeuvre par catégorie d'entreprise	136
TABLEAU 5	Les travailleurs et travailleuses	139
TABLEAU 1.2	Répartition des travailleurs de l'industrie textile selon le sexe et la classe d'activités	140
TABLEAU 6	Identification des professions	145
TABLEAU 7	Liens horizontaux entre les professions	148
TABLEAU 8	Demande supplémentaire de main-d'oeuvre par profession courante	159
TABLEAU 2.1.A.	Besoins anticipés de main-d'oeuvre par région administrative pour l'année 1988	164
TABLEAU 9	Demande supplémentaire de main-d'oeuvre par nouvelle profession	169

AVANT-PROPOS

Une étude de la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec (CSST) révèle que l'industrie textile comprend un grand nombre de sous-secteurs hétérogènes mais interdépendants. Les activités de l'industrie textile vont de la production de fibres et de filés synthétiques et artificiels à la transformation de fibres naturelles, synthétiques ou artificielles en tissus pour vêtements et en de nombreux produits ménagers et industriels. Plusieurs entreprises accomplissent l'ensemble de ces opérations.

La vitalité de l'industrie textile primaire est étroitement liée à celle d'autres secteurs dont ceux du vêtement, de l'automobile et du meuble. La productivité de ces secteurs influence directement le rendement de l'industrie textile et de ses fournisseurs, l'industrie prétrochimique, par exemple.

Les fibres naturelles utilisées par l'industrie textile primaire au Canada sont presque toutes importées. Elles sont d'abord transformées en filés qui sont ensuite tissés, tricotés, touffetés, tressés, feutrés ou liés pour devenir tissus. Il arrive que le filé subisse un traitement spécial et soit par exemple blanchi, teint, mercerisé ou converti en fil, ficelle, corde ou boyau.

Les tissus tissés nécessitent habituellement un blanchiment, une teinture ou toute autre opération de finition. La fabrication de nombreux textiles d'usage domestique (draps, serviettes, tentures, etc.) est le propre des usines textiles.

Le processus de production des fibres artificielles comprend l'extrusion des fibres en filaments qui sont ensuite coupés en fibres discontinues ou laissés tels quels. Les fibres discontinues sont travaillées en filés dans l'industrie de la filature, tandis que les filaments peuvent être texturisés dans des industries différentes. Les filés sont enfin tissés ou tricotés de la même façon que les fibres naturelles.

Le secteur de la production textile regroupe les entreprises spécialisées dans la fabrication de fibres et de filés de coton, de laine, de soie ou synthétiques. Il comprend également les entreprises de tissage et de tricotage de tissus, de fabrication de tissus textiles, de teinture, d'apprêt et d'impression ainsi que l'industrie du fil.

CHAPITRE 1.
Profil socio-économique

1.1 LES ENTREPRISES

1.2 Les travailleurs et travailleuses

1.3 Les professions

1.4 Les facteurs déterminants

LES ENTREPRISES

A. CATÉGORIES D'ENTREPRISES

La Classification des activités économiques du Québec (CAÉQ) (5) classe l'industrie textile en deux grands groupes: les industries textiles de première transformation et les industries de produits textiles. Ces grands groupes se subdivisent de la façon suivante:

- LES INDUSTRIES TEXTILES DE PREMIERE TRANSFORMATION (GRAND GROUPE 18 / CAÉQ)
  - Industrie des fibres synthétiques et des filés de filaments
  - Industrie des filés et tissus tissés
  - Industrie des tissus tricotés
- LES INDUSTRIES DES PRODUITS TEXTILES (GRAND GROUPE 19 / CAÉQ)
  - Industrie du feutre et du traitement des fibres naturelles
  - Industrie des tapis, carpettes et moquettes
  - Industrie des articles en grosse toile
  - Autres industries de produits textiles

Ces sept catégories se subdivisent à leur tour en dix-sept classes industrielles détaillées au tableau 1.

Tableau 1
CATÉGORIES D'ENTREPRISES
(Profil socio-économique)

Catégories		Classes	
181	Industrie des fibres synthétiques et des filés de filaments	1811	Industrie des fibres synthétiques et de filés de filaments
182	Industrie des filés et tissus tissés	1821	Industrie des filés et tissus tissés
		1822	Industrie de la filature et du tissage de la laine
		1824	Industrie du tissage de fibres synthétiques
		1829	Autres industries des filés et tissus tissés
183	Industrie des tissus tricotés	1831	Industrie des tissus tricotés
191	Industrie du feutre et du traitement des fibres naturelles	1911	Industrie du feutre et du traitement des fibres naturelles
192	Industrie des tapis, carpettes et moquettes	1921	Industrie des tapis, carpettes et moquettes
193	Industrie des articles en grosse toile	1931	Industrie des articles en grosse toile
		1932	Industrie des sacs et poches en matière textile
199	Autres industries de produits textiles	1991	Industrie des tissus étroits
		1992	Industrie de la teinture et du finissage de produits textiles
		1993	Industries des articles de maison en textile
		1994	Industrie des articles d'hygiène en textile
		1995	Industrie des tissus pour armature de pneus
		1996	Industrie du fil
		1999	Autres industries de produits textiles

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

B. TAILLE DES ENTREPRISES

Le tableau suivant précise le nombre de petites, moyennes et grandes entreprises de production textile au Québec. Il mentionne également le nombre total d'employés et le chiffre d'affaires correspondants.

Tableau 2
TAILLE DES ENTREPRISES
(Profil socio-économique)

Catégories	Classes	Spécifications [a]				Nombre d'employés	Chiffre d'affaires ($ 000)
		P	M	G	N.C.		
Industrie du textile		255	70	40		27 721	2 853 297

a. Petites entreprises: moins de 49 employés
Moyennes entreprises: 50 à 199 employés
Grandes entreprises: plus de 200 employés
N.C. non classifiées

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Constatations

Il existe environ 365 entreprises de production textile au Québec. La plupart d'entre elles (70%) sont de petite taille, tandis que les moyennes et grandes entreprises représentent respectivement 19 % et 11 % des entreprises du secteur.

Au total, l'industrie emploie 28 000 personnes qui contribuent à une production annuelle de 2,8 milliards de dollars.

C. PARTICULARITÉS DES ENTREPRISES DU SECTEUR

Le tableau suivant donne quelques indications au sujet de la répartition des industries textiles au Québec.

Tableau 3
PARTICULARITÉS DES ENTREPRISES
(Profil socio-économique)

Catégories	Classes	Nombre d'entreprises par région									
		01	02	03	04	05	06	07	08	09	Total
Industrie du textile (a)				30	28	15	289				362

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Constatations

La majorité des industries textiles (80 %) sont situées dans la région de Montréal. Les régions de Québec et de Trois-Rivières en regroupent 8 % chacune tandis que l'Estrie accueille le reste du groupe.

Tableau 4
DEMANDE DE MAIN-D'OEUVRE PAR CATÉGORIE D'ENTREPRISE
(Profil socio-économique)

Catégories d'entreprises	Nombre d'employés en 1987 [a]	Demande de main-d'oeuvre en 1987	Scénario basé sur le MQPP (1988 - 1993)	Hypothèse optimiste
181 Industrie des fibres synthétiques et de filés de filaments 182 Industrie des filés et tissus tissés 183 Industrie des tissus tricotés 191 Industrie de feutre et du traitement des fibres naturelles 192 Industrie des tapis carpettes et moquettes 193 Industrie des articles en grosse toile 199 Autres industries de produits textiles				D'ici 1992, il est à prévoir une baisse des effectifs dans le secteur du textile primaire, suite à la modernisation des usines québécoises et à l'accroissement de la productivité. Les nouvelles technologies réduiraient l'emploi de 33% et le feraient passer de 18 460 à 12 392. Cet effet augmenterait jusqu'à 60% en 1996, pour faire passer les effectifs à environ 11 200 travailleurs.

a. Il n'existe pas de données sur le nombre d'employés par catégorie d'entreprise.

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

CHAPITRE 1.
Profil socio-économique

1.1 Les entreprises

1.2 LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES

1.3 Les professions

1.4 Les facteurs déterminants

Tableau 5
LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Code CCDP	Nombre de travailleurs(ses)	Nombre de chômeurs(ses)
Contremaîtres des travailleurs du textile	8260	1 451	93
Préparateurs de fibres textiles	8261	313	29
Fileurs et tordeurs de fibres textiles	8263	1 119	112
Bobineurs et renvideurs de textiles	8265	936	214
Tisseurs	8267	2 169	253
Tricoteurs	8271	1 327	224
Blanchisseurs et teinturieurs de produits textiles	8273	737	107
Finisseurs et calandreurs de produits textiles	8275	770	127
Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de produits textiles	8276	1940	288
Manoeuvres-textiles	8278	4 357	970
Textile-NCA	8279	920	156

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 1.2
RÉPARTITION DES TRAVAILLEURS DE L'INDUSTRIE TEXTILE SELON LE SEXE ET LA CLASSE D'ACTIVITÉ

Catégories	Classes	Nombre d'entreprises	Nombre d'employés		Chiffres d'affaires
			Hommes	Femmes	
1- Industrie des fibres synthétiques et de filés de filaments	- Industrie des fibres synthétiques et de filés de filaments				
2- Industrie des filés et tissus tissés	- Industrie de la filature et du tissage de la laine				
	- Industrie de la filature et du tissage du coton				
	- Industrie du tissage de fibres synthétiques				
	- Autres industries des filés et tissus tissés		1 617	869	955 665
3- Industrie des tissus tricotés	- Industrie des tissus tricotés	1	352	180	290 423
4- Industrie du feutre et du traitement des fibres naturelles	- Industrie du feutre et du traitement des fibres naturelles		23	19	28 165
5- Industrie des tapis, carpettes et moquettes	- Industrie des tapis, carpettes et moquettes	1	448	229	357 642
6- Industrie des articles en grosse toile	- Industrie des articles en grosse toile	7	31	31	20 634
	- Industrie des sacs et poches en matière textile				

1/2

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 1.2
RÉPARTITION DES TRAVAILLEURS DE L'INDUSTRIE TEXTILE SELON LE SEXE ET LA CLASSE D'ACTIVITÉ

Catégories	Classes	Nombre d'entreprises	Nombre d'employés		Chiffres d'affaires
			Hommes	Femmes	
7- Autres industries de produits textiles		20	1 252	951	874 183
	- Industrie des tissus étroits				
	- Industrie de la teinture et du finissage à façon de produits textiles	1	137	116	119,667
	- Industrie des articles de maison en textile	7	306	287	252 457
	- Industrie des articles d'hygiène en textile				
	- Industrie des tissus pour armature de pneus				
	- Industrie du fil				
	- Autres industries de produits textiles	11	232	187	253 313

2/2

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

CHAPITRE 1.
Profil socio-économique

1.1 Les entreprises

1.2 Les travailleurs et travailleuses

1.3 LES PROFESSIONS

1.4 Les facteurs déteminants

Tableau 6
IDENTIFICATION DES PROFESSIONS
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Code CCDP	Cote FG	Cote PPS	Situation	Particularités
TRAVAILLEURS DU TEXTILE	826 / 827				La main-d'oeuvre du secteur du textile est généralement peu qualifiée et la formation s'acquiert en milieu de travail. Les travailleurs spécialisés composent le cinquième des effectifs de l'industrie. Ils ont reçu un entraînement de six mois de leur employeur et un enseignement formel offert hors de la firme. L'industrie fait appel à une faible proportion de main-d'oeuvre qualifiée pour l'entretien des machines ainsi que la finition et l'apprêt des tissus.
CONTREMAITRE DES TRAVAILLEURS DU TEXTILE	8260				
Contremaître des blanchisseurs et teinturiers de produits textiles	8260-110				
Contremaître des préparateurs de fibres textiles	8260-114				
Contremaître des finisseurs et calandreurs de produits textiles	8260-118				
Contremaître des contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de produits textiles	8260-122				
Contremaître des tricoteurs	8260-126				
Contremaître des fileurs et tordeurs de fibres textiles	8260-130				
Contremaître des tisseurs	8260-134				
Contremaître des bobineurs et renvideurs de textiles	8260-138				
Autres contremaîtres des travailleurs du textile	8260-199				
PRÉPARATEURS DE FIBRES TEXTILES	8261				
Conducteur d'encolleuse	8261-110	3	5	Régression	
FILEURS ET TORDEURS DE FIBRES TEXTILES	8263			Régression	
Régleur de machines à fabriquer de la corde	8263-110	3	6		
Bobineurs et renvideurs de textiles	8265			Régression	
Bobineur de fils à tapis	8265-110	3	5		

1/3

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 6
IDENTIFICATION DES PROFESSIONS
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Code CCDP	Cote FG	Cote PPS	Situation	Particularités
TISSEURS	8267			Régression	L'ensemble des salariés se divise en deux catégories:
Régleur de métier à passementerie	8267-110	4	7		
Changeur d'armure	8267-114	4	7		
Préparateur de harnais	8267-118	3	6		Les travailleurs à la production et assimilés, et les employés s'occupant des tâches administratives et commerciale.
Noueur de lices sur métier Jacquard	8267-122	3	6		
Conducteur de machine à rentrer les fils de chaîne	8267-126	3	5		
Noueur de chaînes à la machine	8267-130	3	5		
Conducteur de métier à faire le feutre	8267-182	3	5		
Tisseur de tapis sur métier mécanique	8267-186	3	5		
Tisserand sur métier mécanique	8267-190	3	5		Le textile est, avec l'industrie du vêtement, le secteur manufacturier qui emploie traditionnellement la plus grande proportion de main-d'oeuvre féminine. Celle-ci compose l'essentiel de la main-d'oeuvre non spécialisée des grandes entreprises de filature et de tissage.
Tisserand sur métier Jacquard	8267-194	3	5		
Piqueur de cartons Jacquard	8267-226	3	5		
TRICOTEURS	8271			Régression	
Monteur de patrons sur tricoteuse mécanique	8271-110	4	7		
Régleur de métiers à tricoter	8271-114	4	6		
Régleur de machine à boucler	8271-118	4	6		
Tricoteur au métier Jacquard	8271-122	3	5		
Tricoteur de bas sur métier automatique	8271-126	3	5		
BLANCHISSEURS ET TEINTURIERS DE PRODUITS TEXTILES	8273			Régression	
Maître teinturier	8273-110	5	7		
Teinturier en continu	8273-114	3	5		L'industrie textile a été très fortement touchée par la récession du début des années quatre-vingt. Ce n'est qu'au cours de 1983 que la baisse de la valeur de la production a pu être ralentie. Le nombre d'emplois a continué de décroître sévèrement.
FINISSEURS ET CALANDREURS DE PRODUITS TEXTILES	8275			Régression	
Metteur en forme	8275-110	4	6		
Conducteur de machine à apprêter les tissus	8275-114	3	5		

2/3

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 6
IDENTIFICATION DES PROFESSIONS
(Profil socio-économique)

Professions significatives	Code CCDP	Cote FG	Cote PPS	Situation	Particularités
CONTROLEURS, VÉRIFICATEURS, ESSAYEURS, TRIEURS ET ÉCHANTILLONNEURS DE PRODUITS TEXTILES	8276			Régression	
Essayeur de textiles	8276-110	3	6		
Vérificateur d'échantillons de textiles	8276-114	3	6		
Trieur et classeur de toisons de laine	8276-118	3	6		
Trieur et classeur de tissus	8276-122	3	5		
MANOEUVRES ET TRAVAILLEURS ASSIMILÉS DU TEXTILE	8278			Régression	
TRAVAILLEURS DU TEXTILE NCA	8279			Régression	
Conducteur de machine à faire le matelassé	8279-110	3	5		
Conducteur de machine à faire du feutre	8279-114	3	5		

3/3

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 7
LIENS HORIZONTAUX ENTRE LES PROFESSIONS
(Profil socio-économique)

Professions significatives		Professions	
8260	Contremaître-textile	Transferts possibles entre les professions suivantes:	
		8260-110	Contremaître des blanchisseurs et teinturiers de produits textiles
		8260-114	Contremaître des producteurs de fibres textiles
		8260-118	Contremaître des finisseurs et calandreurs de produits textiles
		8260-122	Contremaître des contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de produits textiles
		8260-126	Contremaître des tricoteurs
		8260-130	Contremaître des fileurs et tordeurs de fibres textiles
		8260-134	Contremaître des tisseurs
		8260-138	Contremaître des bobineurs et renvideurs de textiles
		8260-199	Autres contremaîtres des travailleurs du textile
8267	Tisseurs	Transferts possibles entre les professions suivantes:	
		8267-110	Régleur de métier à passementerie
		8267-114	Changeur d'armure
		8267-118	Préparateur de harnais
		8267-122	Noueur de lices sur métier Jacquard
		8267-126	Conducteur de machine à centrer les fils de chaîne

1/2

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Tableau 7
LIENS HORIZONTAUX ENTRE LES PROFESSIONS
(Profil socio-économique)

Professions significatives		Professions	
8267	Tisseurs	8267-130	Noueur de chaînes à la machine
		8267-182	Conducteur de métier à faire le feutre
		8267-186	Tisseur de tapis sur métier mécanique
		8267-190	Tisserand sur métier mécanique
		8267-194	Tisserand sur métier Jacquard
		8267-226	Piqueur de cartons Jacquard
8271	Tricoteurs	Transfert possible entre les professions suivantes:	
		8271-110	Monteur de patrons sur tricoteuse mécanique
		8271-114	Régleur de métiers à tricoter
		8271-118	Régleur de machine à boucler
		8271-122	Tricoteur au métier Jacquard
		8271-126	Tricoteur de bas sur métier automatique
8276	Contrôleurs-textile	Transfert possible entre les professions suivantes:	
		8276-110	Essayeur de textiles
		8276-114	Vérificateur d'échantillons de textiles
		8276-118	Trieur et classeur de toisons de laine
		8276-122	Trieur et classeur de tissus

2/2

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

CHAPITRE 1.
Profil socio-économique

1.1 Les entreprises

1.2 Les travailleurs et travailleuses

1.3 Les professions

1.4 LES FACTEURS DÉTERMINANTS

LES FACTEURS DÉTERMINANTS

Inspirée d'une étude (3) réalisée par la Direction des services économiques d'Emploi et Immigration Canada, cette section trace un portrait socio-économique de l'industrie textile au Canada.

Les principaux thèmes abordés y sont: l'importance du secteur textile québécois; la forte concurrence des importations; la prépondérance des importations en provenance des États-Unis; les accords multifibres et le marché canadien des textiles; le bilan économique de la dernière décennie; la tendance de l'emploi depuis 1973 et les projections d'emploi jusqu'en 1992.

A. IMPORTANCE DU SECTEUR TEXTILE QUÉBÉCOIS

Le rôle de l'industrie québécoise du textile est de toute première importance au Canada. En 1981, plus de 38,6 % des établissements textiles canadiens se trouvaient au Québec. Leur activité était alors à l'origine de:

— 43,2 % de la valeur ajoutée totale de l'industrie textile canadienne;

— 47,4 % de la valeur des livraisons de produits de propre fabrication; 47,5 % de l'emploi fourni dans le sous-secteur et

— 50,2 % de la valeur des immobilisations.

B. FORTE CONCURRENCE DES IMPORTATIONS

La principale difficulté de l'industrie québécoise du textile primaire est la forte concurrence des importations. En 1982, les importations de textiles dédouanées en territoire québécois s'élevaient à 698 millions de dollars, soit 49 % de celles comptabilisées au Canada.

La valeur des importations canadiennes de textiles est passée de 838,8 à 1,2 milliards de dollars entre 1976 et 1982; elles représentaient alors 1,8 % de l'ensemble des importations canadiennes en 1982.

En 1982, les principaux produits textiles importés par le Canada étaient des tissus, des filés et des demi-produits en matière textile. Quant aux sous-produits, ce sont les tissus de fibres mélangées, les demi-produits en matière textile, les fibres et filés artificiels, les tissus enduits ou imprégnés et les tissus artificiels qui pénètrent le plus les marchés canadiens.

Les États-Unis nous fournissent surtout des demi-produits en matière textile, des tissus enduits ou imprégnés, des tissus de fibres mélangées ainsi que des fibres et filés artificiels.

Enfin, les pays où les coûts de fabrication sont relativement bas nous fournissent surtout des tissus de coton et de fibres mélangées.

C. LES ÉTATS-UNIS, PRINCIPAL FOURNISSEUR

Quelque 82 % des importations canadiennes de textiles proviennent des pays industrialisés et plus de 55,3 % des États-Unis. Le succès des produits textiles américains au Canada s'explique par leur variété. Aux États-Unis, les longues séries de production permettent de plus des économies d'échelle qui diminuent le prix relatif des produits. Enfin, comparativement aux pays où la main-d'oeuvre est bon marché, les délais de livraison des Américains sont souvent plus courts.

La principale crainte des industriels canadiens en ce qui concerne la concurrence américaine est de voir le marché canadien envahi de surplus de production américains vendus au prix coûtant. L'on craint également dans le milieu que l'accord de libre-échange canado-américain ait un impact considérable sur l'emploi au Canada.

Parmi les pays aux bas coûts de production, ce sont la République de Chine, la Corée du Sud et le Brésil qui approvisionnent principalement le Canada en textiles. Bien que l'apport de ces pays soit modeste (17,7 % des importations), les pressions qu'ils exercent sur les prix et leur capacité de pénétrer massivement et rapidement le marché national demeurent la principale inquiétude des industriels canadiens.

D. LES ACCORDS MULTIFIBRES ET LE MARCHÉ CANADIEN DES TEXTILES

Le Québec est protégé des importations textiles par des accords restrictifs bilatéraux négociés par le Canada dans le cadre d'*accords multifibres* (AMF). En 1982, de nouveaux accords bilatéraux ont été signés pour une période de quatre ans. Le volet des produits textiles primaires portait principalement sur l'abaissement général des contingents et la réduction de leur taux de croissance annuelle.

Le Canada a négocié des accords sur l'ensemble des textiles et des vêtements avec 18 pays; pour leur part, les États-Unis ont conclu de pareilles ententes avec 26 pays et ont établi des accords de consultation avec huit autres. La part du marché canadien que prendront les importations au cours des prochaines années dépendra de la teneur des accords multifibres. Quant aux accords actuels (1986-1996), ils posent un problème majeur aux États-Unis dans la perspective d'un libre-échange ainsi qu'à d'autres pays à bas coûts de production.

E. INFORMATION SUR LES ANNÉES "80"

La demande canadienne de produits textiles aura connu une croissance annuelle modeste (de 1 % à 2 %) depuis 1980. Cette croissance est liée à l'évolution de la population canadienne et du revenu réel disponible des ménages.

En effet, plus de 50 % de la demande de fibres textiles provient de l'industrie du vêtement dont la croissance est directement influencée par la croissance de la population et celle du revenu réel disponible. La demande de fibres issue des producteurs de tissus d'ameublement, de tapis, de linges de maison et autres produits industriels dépend quant à elle de certains autres facteurs dont le nombre de nouveaux ménages, la variation du stock de logements et le taux de substitution des produits industriels.

La crise économique qui a caractérisé la première partie de la décennie s'est manifestée différemment selon les domaines de production. L'industrie des fibres synthétiques, contrôlée par des intérêts étrangers, doit maintenant réviser ses opérations internationales car elle fait face à un avenir incertain. Le domaine des produits industriels présente un potentiel de croissance intéressant, étant moins influencé par l'évolution de la population et des ménages. Quant à l'industrie des non-tissus, elle semble s'approprier le marché des tissus conventionnels et celui des produits composés d'autres matières premières (cuir, aluminium, acier, plastique, papier, etc.).

Au fur et à mesure de sa diversification, l'industrie textile devrait réduire sa dépendance envers l'industrie du vêtement. On estime en effet que vers les années 1992, l'industrie textile n'expédiera plus que 35% de sa production vers l'industrie du vêtement par rapport aux 50% actuels.

Les entreprises de production textile poursuivront la modernisation de leur équipement et accroîtront la valeur de leurs immobilisations de façon à assurer leur compétitivité et à conserver leur part de marché. L'évolution de la production textile empruntera deux voies principales: la production à grande échelle d'articles de base et la production à petite échelle d'articles spécialisés.

F. TENDANCE DE L'EMPLOI DEPUIS 1973

Depuis 1973, les entreprises de production textile au Québec procurent de moins en moins d'emplois. Alors qu'elles employaient 39 000 personnes en 1973, elles n'en employaient plus que 30 000 en 1984, en baisse de 23 %.

La légère reprise qui s'est manifestée au début de l'année 1984 s'est peu à peu estompée. De nombreuses usines ont fermé leurs portes dont: Dominion Textile à Montmorency, une section de la teinturie Hubbard, la Penmans à St-Hyacinthe et la Celanese à Coaticook.

Selon la Commission du textile et du vêtement, les commandes des détaillants ont baissé plus que leurs ventes. Les producteurs de vêtements ont également réduit leurs commandes de tissus d'une façon plus marquée que n'ont diminué leurs ventes. La situation s'est reproduite parmi les producteurs de fil et dans les autres secteurs industriels: tapis, linges de maison et ameublement.

Le commerce de détail a souffert de la récession. Les mouvements à la baisse ont de plus été aggravés par l'accroissement des importations dans le secteur du vêtement.

G. PROJECTIONS D'EMPLOI JUSQU'EN 1992

L'industrie textile québécoise perdra 7 000 emplois entre 1984 et 1992. L'accent sera mis sur la productivité par le biais de la poursuite du processus de modernisation et de rationalisation, de sorte que les entreprises concernées présenteront de moins en moins de possibilités d'emploi. En 1992, le nombre de travailleurs de l'industrie textile aura probablement diminué de 23 % pour se stabiliser à 23 000.

L'étude *Perspectives du marché du travail au Québec et dans ses régions* indique que les secteurs du cuir, des textiles et de l'habillement ont un faible potentiel de croissance, étant de plus en plus confrontés à la concurrence internationale.

En définitive, l'industrie textile québécoise devrait être en mesure de concurrencer les importations grâce à une rationalisation de la production qui lui permettra de réduire ses coûts de fabrication. Toutefois, la demande de produits textiles diminue en Amérique du Nord ce qui porte les observateurs à prédire que la hausse notable d'embauches qui avait marqué l'année 1986 sera suivie d'une vague de licenciements.

CHAPITRE 2.
Demande supplémentaire de main-d'oeuvre par profession

2.1 LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE POUR LES PROFESSIONS COURANTES

2.2 La demande supplémentaire de main-d'oeuvre pour les professions courantes

LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE POUR LES PROFESSIONS COURANTES

Tableau 8
DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE PAR PROFESSION COURANTE

Professions	Code CCDP	Cote FG	Cote PPS	Demande annuelle à moyen terme	Demande annuelle à long terme
Contremaître-textile	8260			- 43	- 43
Préparateur.. textile	8261			- 18	- 15
Fileurs	8263			- 66	- 74
Bobineurs	8265			- 30	11
Tisseurs	8267			- 34	20
Tricoteurs	8271			- 101	- 87
Blanchisseurs	8273			6	44
Finisseurs-textile	8275			9	58
Contrôleurs-textile	8276			47	17
Manoeuvres-textile	8278			- 492	- 581
Textile NCA	8279			- 61	- 54

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

A. PRÉVISIONS D'EMPLOI PAR GROUPE DE TRAVAILLEURS RELIÉS À LA PRODUCTION TEXTILE DE BASE

a) Préparateurs de fibres textiles (8261)
Fileurs et tordeurs de fibres textiles (8263)

Le cycle de production d'un tissu se divise en trois grandes étapes: la filature de la matière première, le tissage des fils et le traitement des tissus.

La filature comprend la préparation de la matière première et la filature proprement dite. Bien qu'elles varient selon le type de matière utilisée, les étapes de production de la filature sont, en général:

1. la préparation de la fibre;
2. le nettoyage et le battage;
3. le cardage qui complète le nettoyage et démêle les fibres;
4. l'étirage (sur banc d'étirage puis sur banc à broche);
5. l'étirement des mèches de fibres sur les métiers à filer et
6. la filature.

Dans la filature, les métiers à anneau ont été remplacés par les métiers à fibres libérées dans le cas des fibres courtes en fil. Ils fontionnent de trois à cinq fois plus rapidement que les métiers à anneau. Pour la laine, la vitesse de production a été améliorée par les métiers à retordre automatiques. De plus, des opérations distinctes ont pu être combinées grâce à un transfert automatique entre le batteur, la carde et le banc d'étirage. Enfin, des améliorations apportées aux fils synthétiques (produits par moulinage et texturation) ont permis de combiner l'étirage et la texturation.

L'évolution des professions Préparateurs de fibres textiles et Tordeurs s'inscrit dans ce contexte. Au cours des années 1970, le nombre de fileurs et de tordeurs a baissé de 60 %. C'était l'un des premiers groupes occupationnels à subir l'impact des changements technologiques. Si la tendance actuelle se poursuit, le nombre de travailleurs de ce groupe pourrait baisser de quelque 40 % d'ici 1992.

Quant au nombre de préparateurs de fibres textiles, il a augmenté de 24 % au Québec entre les recensements de 1971 et 1981. Cette tendance est surprenante. En effet, la combinaison des fonctions de battage, de cardage et d'étirage, l'avancement technologique des métiers à filer (qui rend implicite celui des opérations en amont de la filature) ainsi que l'amélioration des chutes libres auraient dû entraîner une diminution des occupations.

Comme ce ne fut pas le cas au cours de la dernière décennie, la diminution devrait se manifester pendant la période projetée, entraînant une réduction de plus de 25 % des emplois dans ce domaine.

b) Bobineurs (8265)
Tisseurs (8267)

Les fils reçus de la filature doivent subir des opération de bobinage, de courdissage, d'encollage et de rentrage-rouage avant d'être prêts à être tissés. La principale occupation reliée à ces activités est celle de bobineur. Les deux derniers recensements indiquent une augmentation de plus de 67 % du nombre de bobineurs. Pourtant, comme pour les préparateurs de fibres, leur nombre aurait dû diminuer avec l'automatisation des bobinoirs. En effet, les nouveaux systèmes de bobinage permettent de réduire considérablement le nombre de cannettes de trame par métier. La mise au point de métiers sans navette, où la trame est tirée d'une grosse bobine, rend inutiles les mécanismes de changement de canette ou de navette. L'on prévoit donc que le nombre de bobineurs diminue d'environ 15 % d'ici 1992.

Les procédés de tissage ont eux aussi été fortement modifiés. L'introduction de métiers à tisser sans navette a bouleversé le mode traditionnel de tissage. Quatre nouveaux appareils ont vu le jour: les métiers à projectiles, les métiers à jet d'eau, les métiers à jet d'air et les métiers à rapières rigides. Grâce à ces nouveautés, la rapidité d'exécution s'est considérablement accrue et la qualité du produit tissé s'est améliorée.

L'utilisation parallèle d'anciens appareils, modifiés ou non, et de nouvelles machines explique que le nombre de tisseurs se soit légèrement accru entre 1971 et 1981. Ces derniers sont passés de 2 307 à 2 397, en hausse de 4 %.

Troisième groupe occupationnel en importance dans l'industrie, les tisseurs ont également été affectés par la modernisation de l'équipement au cours de la dernière décennie. En 1981, la moitié des nouvelles installations étaient des métiers à tisser. En 1982, ce rythme ne s'est pas poursuivi à cause de la récession mais les réalisations ont quand même dépassé les prévisions.

L'on s'attend à ce que les changements technologiques aient toutefois un moins grand impact sur les tisseurs que sur l'ensemble des occupations du secteur textile. L'acquisition de nouveaux métiers et les diverses améliorations apportées aux métiers existants risquent surtout d'affecter les opérations de teinture et de réparation ou entretien de l'équipement.

D'ici 1992, la baisse du nombre de tisseurs (16 %) sera inférieure à celle des autres spécialisations. Ces derniers représenteront alors 8,7 % des travailleurs. On exigera d'eux des connaissances accrues, car les nouveaux métiers sont dotés d'un équipement électronique très sophistiqué. Leur travail risque de devenir plus routinier.

c) Blanchisseurs et teinturiers de produits textiles (8273) Finisseurs (8275)

Le tissu obtenu suite aux opérations de tissage est grossier et rugueux. Pour avoir l'aspect final désiré, il doit subir deux principaux types de traitement:

— l'ennoblissement (lavage, blanchiment, teinture et impression) et

— la finition qui lui donne ses propriétés particulières (infroissabilité, imperméabilité, etc.).

En ce qui a trait aux procédés, l'accent a été mis sur l'amélioration des produits chimiques ainsi que sur la qualité et la vitesse d'impression. La hausse du prix du pétrole a par ailleurs encouragé les économies d'énergie et suscité par exemple la réduction du volume d'eau chaude utilisé pendant la teinture. Le domaine de la finition semble quant à lui nécessiter d'importantes améliorations.

Le nombre de blanchisseurs et de teinturiers est plutôt stable. Dans l'industrie textile, une part importante de la teinturerie est effectuée à commission et il semble que cette tendance aille en s'accentuant, surtout pour les tissus grèges. Certaines opérations de teinture, auparavant contrôlées mécaniquement ou manuellement, sont aujourd'hui informatisées. Cette innovation technologique a permis de réduire de 50 % le temps de nuançage des coloris et de contrôler les stocks de colorants. Le procédé a permis également de restreindre considérablement le nombre de tests. Il a par contre augmenté le temps de préparation du tissu. Déjà intégrée aux procédés de teinture, l'automatisation n'entraînera pas, d'ici 1992, de diminution du nombre de travailleurs qui restera de 700.

Les teinturiers travaillent autant les fils que les tissus. Les techniciens à la teinture et aux apprêts doivent s'adapter à la nouvelle technologie qui marque les autres segments de la production. Par exemple, avec les métiers à jet d'eau, ils doivent utiliser de nouveaux procédés (traitement au mouillé) puisque les tissus sortent humides des métiers. Par contre, l'automatisation et l'informatisation des opérations de teinture ne semblent pas modifier de façon significative les qualifications exigées de la main-d'oeuvre et pourraient même les diminuer.

Par ailleurs, de nouvelles fonctions peu complexes font leur apparition. telle l'utilisation de machinerie informatisée pour la teinture.

Quant au nombre de finisseurs (8 275), il s'est accru de 76,2 % entre les deux recensements. Le phénomène est attribuable à la grande variété de finitions demandées et à la vague d'importation de tissus grèges finis par des entreprises locales travaillant à commission. Grâce au large éventail de produits textile sur le marché, le nombre de finisseurs ne devrait diminuer que légèrement (8 %) d'ici 1992.

d) Vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (8276)

Des activités d'inspection ont lieu à différentes étapes de la production. On examine deux fois la matière première, puis les fils et filés et enfin le tissu au moment de la finition. La vérification se fait par l'examen d'échantillons. L'automatisation croissante de l'équipement implique un souci accru de la qualité à chacune des étapes de la production.

Reliés à la concurrence étrangère, les sévères contrôles de la qualité des produits ont été favorables aux vérificatieurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs (8276) dont le nombre a augmenté de plus de 77 % (178 travailleurs) entre les deux recensements. L'amélioration de la qualité des produits textiles est d'ailleurs l'une des principales préoccupations du secteur depuis une dizaine d'années.

Paradoxalement, les besoins anticipés de main-d'oeuvre dans le domaine de la vérification ne suivent pas la tendance. Car si la nouvelle technologie exige un strict contrôle de la qualité à chacune des étapes du procédé de production, la qualité accrue des produits élimine par le fait même certaines opérations de vérification. De façon générale, ce groupe de travailleurs devrait donc subir une baisse de 23,6 % d'ici 1992.

e) Manoeuvres et travailleurs assimilés du textile (8278)
Travailleurs du textile NCA (8279)

Ces deux groupes de travailleurs ont connu une croissance supérieure à celle de l'ensemble des autres métiers du secteur. Cependant, le mouvement de capitalisation actuel fera en sorte que le nombre d'ouvriers non spécialisés diminuera beaucoup plus rapidement que la baisse générale prévue dans ce secteur. Nous prévoyons une réduction de 50 % des manoeuvres et travailleurs assimilés entre 1981 et 1992.

Ces derniers seront appelés à travailler avec un équipement de plus en plus complexe. Ils devront posséder de meilleures connaissances de base et l'aspect "physique" de leurs tâches sera amoindri.

B. BESOINS ANTICIPÉS POUR LES AUTRES PROFESSIONS

a) Contremaîtres (8260)

La diminution du nombre de contremaîtres suivra celle des employés affectés à la production de matières textiles de base. L'automatisation de la manipulation des produits, la centralisation de certaines opérations en un même lieu de production ainsi que la fermeture de quelques usines se solderont par une diminution du nombre d'employés. Aussi, prévoit-on une baisse de 14 % du nombre de contremaîtres entre 1988 et 1992. Ces derniers devront posséder des qualifications accrues vu la sophistication de l'équipement.

b) Mécaniciens (8584)

Le nombre de mécaniciens a beaucoup augmenté entre 1971 et 1981, passant de 826 à 1 424, soit 4 % des postes offerts dans le secteur textile en 1981. Deux phénomènes importants ont motivé ces besoins accrus de main-d'oeuvre dans les domaines de l'entretien et de la réparation: le remplacement de la machinerie qui, au début des années 1970 était devenue relativement désuète, et la complexification croissante des appareils. La modernisation de l'équipement a en effet créé des besoins en installation et en rodage tandis que le nombre de machines à installer a augmenté.

Ces besoins devraient être moindres au cours des prochaines années. Plusieurs nouveaux appareils sont en effet dotés d'instruments de contrôle électronique qui permettent de repérer et d'éliminer rapidement les défectuosités. L'on prévoit qu'entre 1988 et 1992, le nombre de mécaniciens diminue de 11 %.

Les qualifications requises des mécaniciens seront en outre plus nombreuses. Leurs connaissances de base seront différentes. Des compétences en électronique deviendront nécessaires au fur et à mesure de l'introduction de nouveaux appareils. À cause de la complexité de l'équipement et d'un certain cloisonnement des tâches, les opérateurs n'auront plus à s'occuper de l'entretien.

Au Québec, on note une rareté de mécaniciens dans le domaine. En effet, peu de travailleurs québécois du textile maîtrisent actuellement ces nouvelles technologies et le savoir-faire est encore très peu répandu. Toutefois, les besoins de mécaniciens seront comblés à même le personnel des entreprises.

Les données du tableau suivant ont trait aux différents groupes de travailleurs du secteur textile et proviennent d'Emploi et Immigration Canada (3).

Tableau 2.1.A.
BESOINS ANTICIPÉS DE MAIN-D'OEUVRE PAR RÉGION ADMINISTRATIVE POUR L'ANNÉE 1988 (9)

Professions	Code CCDP	01	02	03	04	05	06S	06M	06N	07	08	09	10	Québec Total	Emploi prévu
Contremaîtres des travailleurs du textile	8260			SL	SL	ÉQ	ÉQ	SL	ÉQ					SL	1 800
Préparateurs de fibres textiles	8261				SM	SL	SL							SL	300
Fileurs et tordeurs de fibres textiles	8263				SS	SL	SS	SM						SM	400
Bobineurs et renvideurs de fibres textiles	8265				SS	SL	SM	SS						SM	850
Tisseurs	8267	SM		ÉQ	SM	SL	SL	SM	SM					SL	2 350
Tricoteurs	8271				SM	SS	SL	SM						SM	1 650
Blanchisseurs et teinturiers de produits textiles	8273			SL	SS	SL	SL	SM	SS					SM	800
Finisseurs et calendreurs de produits textiles	8275				SM	SL	SL	SM	SL					SM	800
Contrôleurs, vérificateurs, essayeurs, trieurs et échantillonneurs de produits textiles	8276			ÉQ	SM	SL	SL	SM	SL					SM	2 100
Manoeuvres et travailleurs assimilés du textile	8278			SM	SS	SM	SM	SS	SM					SM	4 500
Travailleurs du textile, non classés ailleurs	8279				SM	SM	SL	SM	SS					SM	1 000

ÉQ: équilibre entre les besoins et l'offre de main-d'oeuvre
PL: pénurie légère
SL: surplus léger
SM: surplus modéré
SS: surplus sévère

Direction de la formation professionnelle, MÉQ

Constatations

Malgré les surplus de main-d'oeuvre annoncés pour les différentes professions du secteur textile, on prévoit des pénuries dans l'ensemble du Québec dû au manque de formation des travailleurs.

La région Mauricie – Bois-Francs aura notamment besoin de:

- contremaîtres des travailleurs du textile (MRC de Drummond);
- tisseurs de produits de feutre et de toile synthétique (Trois-Rivières métropolitain)
- dans l'industrie des filés et des tissus (MRC de Drummond);
- tricoteurs-régleurs de métiers à tricoter (Yamaska);
- blanchisseurs et teinturiers de produits textiles.

La région de Québec connaîtra une pénurie de:

- tisseurs, notamment de tisserands sur métier mécanique et de
- tisserands sur métier Jacquard (MRC de Kamouraska);
- contrôleurs, vérificateurs-essayeurs, trieurs et échantillonneurs de produits textiles.

La Montérégie connaîtra pour sa part une pénurie de:

- tricoteurs, notamment de tricoteurs à la machine (région de Richelieu-Yamaska);
- blanchisseurs et teinturiers de produits textiles.

Enfin, le Centre des technologies textiles annonce une pénurie d'électromécaniciens spécialisés en textiles.

C. LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE PRODUCTION TEXTILE

Au cours des dernières années, de nombreux changements technologiques ont marqué l'évolution du secteur textile québécois. La nécessité d'accroître la productivité pour faire face aux importations et l'adaptation à l'évolution du marché ont poussé les industriels à recourir à de nouvelles techniques. Aujourd'hui, 65 % de l'industrie textile québécoise est touchée par ces changements.

Selon Emploi et Immigration Canada (3), ce sont les procédés de filature et de tissage qui ont subi les changements les plus importants avec l'apparition des machines et procédés suivants:

- robot-alimenteur;
- chute à mélange et à alimentation de la carde;
- métier à fibre libérée;
- métier à tisser sans navette;
- teinture et finition contrôlées par ordinateur;
- utilisation de l'électronique et de l'informatique pour contrôler, dans le but de réduire, la consommation d'énergie;
- contrôle informatisé des stocks et des ventes.

Les améliorations surviennent non seulement à l'achat d'équipement neuf mais aussi lors d'une modification ou reconstruction de l'équipement existant. Il existe en effet certaines contraintes forçant l'utilisation parallèle d'équipement ancien et nouveau. Par exemple, on ne peut utiliser les filatures à fibres libérées, beaucoup plus rapides que celles à anneau, pour tous les produits. Les entreprises disposent donc d'un équipement grandement automatisé et très rapide pour la production d'articles standardisés tout comme elles recourent à un équipement moins rapide et plus flexible pour les produits moins demandés mais exigeant une fabrication et une qualité particulières.

Outre l'amélioration des méthodes de fabrication, nous assistons à l'apparition de produits destinés à de nouvelles applications. Citons par exemple les tissus géotechniques qui servent à diminuer l'érosion des sols et fournissent des fondations pour les routes, ou encore les textiles pour application médicale allant de la suture traditionnelle à la veine artificielle, en passant par les tissus spécialement conçus pour résister aux bactéries, utilisés pour les vêtements de travail du personnel hospitalier.

Les efforts de diversification des procédés de production et des produits non traditionnels se poursuivront probablement au cours des prochaines années. Toutefois, il est clair que le secteur textile s'oriente davantage vers l'amélioration et l'expansion des techniques existantes que vers de grandes innovations techniques. Le premier objectif des investissements demeurera d'atteindre une plus grande qualité et productivité afin d'améliorer le caractère concurrentiel de l'industrie textile sur le marché.

CHAPITRE 2.
Demande supplémentaire de main-d'oeuvre par profession

2.1 La demande supplémentaire de main-d'oeuvre pour les professions courantes

2.2 LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE POUR LES NOUVELLES PROFESSIONS

LA DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE POUR LES NOUVELLES PROFESSIONS

Tableau 9
DEMANDE SUPPLÉMENTAIRE DE MAIN-D'OEUVRE PAR NOUVELLE PROFESSION

Non applicable

Le Centre des technologies textiles n'a relevé aucune nouvelle profession dans ce domaine. Il mentionne cependant de nouvelles fonctions parmi les professions existantes comme conséquence directe des innovations technologiques. Les principales professions concernées par cet ajout ou modification de fonctions sont celles de préparateurs de fibres et fileurs, tordeurs, retoucheurs, bobineurs et tisseurs.

CHAPITRE 3.
Organisation de la formation professionnelle

3.1 LE SECTEUR

LE SECTEUR

A. LES PROGRAMMES DU SECONDAIRE

Il n'existe aucun programme entièrement consacré à la production textile à l'enseignement régulier du secondaire. Les programmes *Confection, vente et mode* et *Dessin de patrons* comprennent toutefois des modules abordant le domaine textile. Il s'agit des modules "Vêtements, tissus, étiquettes" et "Textiles".

a) Module "Vêtements, tissus, étiquettes"

Ce cours comprend deux parties: Vêtements, tissus, étiquettes et

Éléments de textiles.

Les objectifs du module sont les suivants:

- Expliquer la loi canadienne concernant l'étiquetage;
- Interpréter les différentes étiquettes attachées aux tissus et aux vêtements;
- Expliquer les normes canadiennes qui régissent la fabrication, l'importation et l'exploitation des vêtements;
- Distinguer les produits tissés des produits tricotés et non tissés.

b) Module "Textiles"

Ce cours comprend quatre parties: Tissus, Filés et fils, Éléments de textiles et Compléments de textiles.

Ses objectifs sont les suivants:

- Expliquer les procédés de fabrication des tissés, des tricots et des non tissés;
- Présenter les armures de base et leurs dérivées;
- Présenter les différents tricots;
- Présenter les tissus de fantaisie et les non tissés;
- Expliquer les procédés de filature et de titrage des fils;
- Identifier par des moyens simples les fibres naturelles, les fibres chimiques cellulosiques et les chimiques non cellulosiques;
- Décrire les principales propriétés des fibres, des tissus et des tricots;
- Expliquer les principaux procédés de texturisation, de teinture et d'apprêt des fibres et des tissus;
- Établir la relation entre les propriétés des tissus et des fibres, les procédés de fabrication des tissus, les types d'armures et de tricots, et les apprêts qui les caractérisent.

B. LES PROGRAMMES DU COLLÉGIAL

Le cégep de Saint-Hyacinthe est le seul collège qui offre des programmes sur les textiles. Ces programmes sont répartis sur trois ans (ou six sessions) et sont accessibles aux hommes et aux femmes. Deux spécialisations se présentent aux étudiants: la chimie-teinture et la production-contrôle.

La chimie-teinture aborde les concepts scientifiques de la chimie textile. Elle permet aux étudiants de travailler par la suite à l'impression, à la teinture, aux apprêts et aux épreuves des produits textiles (à l'implantation des produits textiles.

La production-contrôle aborde quant à elle les différentes techniques utilisées dans les départements de filature, de tissage et de tricot. Ces opérations sont robotisées et supervisées par le technicien qui les supervise. Le rôle de ce dernier est de planifier, maîtriser et contrôler les opérations en question.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

(1) INSTITUT DES TEXTILES. *Le cégep de Saint-Hyacinthe: une formation collégiale en textile*, 1988.

(2) COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITE DU TRAVAIL. *Textiles au Québec*, monographie sectorielle, mai 1986.

(3) EMPLOI ET IMMIGRATION. *Analyse industrielle et professionnelle, secteur du textile primaire au Québec*, Direction des services économiques, Régions du Québec, 1986.

(4) EMPLOI ET IMMIGRATION. *Classification canadienne descriptive des professions; classification et définitions*, tome I, CCDP, 1971.

(5) MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS. *Classification des activités économiques du Québec*, Les Publications du Québec, 1984.

(6) MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Programmes réaménagés (découpés) par cours; secteur Couture et habillement*, document d'information n 425-000, Direction générale des programmes, Secondaire, Direction de la formation professionnelle, 1987.

(7) MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. *Le marché de l'emploi et de la formation professionnlle 1984-1985-1990; un portrait de la situation*, janvier 1985.

(8) MINISTÈrE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITE DU REVENU. *Perspectives du marché du travail au Québec et dans ses régions; Prévisions 1987-1988*, Les Publications du Québec, mai 1987.

(9) MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITE DU REVENU. *Surplus et pénurie de main-d'oeuvre prévus au Québec et dans ses régions pour 1988; Diagnostics par groupe professionnel et pour certaines professions*, Les Publications du Québec, 1988.

(10) MINISTÈRE DE LA MAIN-D'OEUVRE ET DE LA SÉCURITE DU REVENU. *Les perspectives professionnelles au Québec, 1985-1993, Modèle québécois de prévision par profession* (MQPP), Les Publications du Québec, 1988.

(11) STATISTIQUE CANADA. *Industries manufacturières du Canada, niveaux national et provincial*, 1984.

ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES

Production textile

CONFECTION, VENTE ET MODE ET NETTOYAGE DE VÊTEMENTS

PREMIÈRE PARTIE

Étude sur le commerce de détail de vêtements et le commerce de détail de tissus

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1 PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE 187

1.1 Les entreprises 187

A. Catégories d'entreprises 191

1.2 Les travailleurs et travailleuses 193

1.3 Le taux de chômage par profession 199

1.4 Les exigences particulières d'embauche 203

1.5 Les professions concernées par notre enquête 207

CHAPITRE 2 BESOINS ET ATTENTES DE FORMATION EXPRIMÉS DANS LE MONDE DU TRAVAIL 211

2.1 Les besoins et les attentes de formation au regard des professions courantes 211

2.2 Les besoins et les attentes de formation au regard des nouvelles professions 215

CHAPITRE 3 ORGANISATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE: LES PROGRAMMES D'ÉTUDES AU SECONDAIRE 219

CHAPITRE 4 ÉCARTS ENTRE LA DEMANDE DE FORMATION ET LES FORMATIONS OFFERTES 223

CHAPITRE 5 HYPOTHÈSES DE DÉVELOPPEMENT 227

CHAPITRE 6 PROGRAMMES À DEVELOPPER ET AUTRES MESURES À PRENDRE 231

BIBLIOGRAPHIE 235

ANNEXE 239

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1.1.A. Nombre d'employeurs et d'employés par taille d'entreprise faisant le commerce de détail de vêtements au Québec 189

TABLEAU 1.1.B. Nombre d'employeurs et d'employés par taille d'entreprise et par région faisant le commerce de détail de vêtements au Québec 190

TABLEAU 1.2 Nombre d'employés par taille d'entreprise et par région dans le commerce de détail de vêtements au Québec 196

CHAPITRE 1.
Profil socio-économique

1.1 LES ENTREPRISES

1.2 Les travailleurs et travailleuses

1.3 Le taux de chômage par profession

1.4 Les exigences particulières d'embauche

1.5 Les professions concernées par notre enquête

Tableau 1.1.A.
NOMBRE D'EMPLOYEURS ET D'EMPLOYÉS PAR TAILLE D'ENTREPRISE FAISANT LE COMMERCE DE DETAIL DE VÊTEMENTS AU QUÉBEC

Taille des entreprises	1	2	3	4	5	6	7	8	Total
Nombre d'entreprises	6 843	1 985	107	21	5	4	1	0	8 986
Nombre d'employés	15 543	15 951	2 899	1 397	580	1 112	550	0	38 010

1. 1 à 4 employés
2. 5 à 19 employés
3. 20 à 49 employés
4. 50 à 99 employés
5. 100 à 199 employés
6. 200 à 499 employés
7. 500 à 999 employés
8. 1 000 employés et plus

Tableau 1.1.B.
NOMBRE D'EMPLOYEURS ET D'EMPLOYÉS PAR TAILLE D'ENTREPRISE ET PAR RÉGION, DANS LE COMMERCE DE DÉTAIL DE VÊTEMENTS AU QUÉBEC

Taille des entreprises	1		2		3		4		5		6		7		Total	
Régions	ent.	emp.	ent.	emp.	ent.	emp.	ent.	emp.	ent.	emp.	ent.	emp.	ent.	emp.	ent.	
Québec	850	1 961	279	2 516	12	334	9	632	1	110	–	–	–	–	1 151	5 553
Côte-Nord	103	243	23	159	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	126	402
Bas-St-Laurent	237	538	44	336	3	95	–	–	–	–	–	–	–	–	284	969
Gaspésie	132	246	11	79	0	0	–	–	–	–	–	–	–	–	143	325
Saguenay-Lac-St-Jean	367	1 002	129	825	5	105	–	–	–	–	–	–	–	–	501	1 932
Mauricie-Bois-Francs	463	1 040	160	1 120	12	286	1	55	–	–	–	–	–	–	636	2 501
Estrie	242	576	87	630	1	25	1	90	–	–	–	–	–	–	331	1 321
Montérégie	855	1 942	257	2 499	8	249	–	–	–	–	1	212	–	–	121	4 902
Montréal métro.	2 515	5 561	652	5 292	52	1 465	6	390	4	470	3	900	1	550	3 233	14 628
Outaouais	169	392	80	527	3	75	1	50	–	–	–	–	–	–	253	1 044
Nord-Ouest	168	367	31	224	3	64	–	–	–	–	–	–	–	–	202	655
Laval-Laurentides-Lanaudière	742	1 653	232	1 744	8	201	3	180	–	–	–	–	–	–	985	3 778

a. Taille des entreprises
1. 1 à 4 employés
2. 5 à 19 employés
3. 20 à 49 employés
4. 50 à 99 employés
5. 100 à 199 employés
6. 200 à 499 employés
7. 500 à 999 employés
8. 1 000 et plus

b. nombre d'entreprises

c. nombre d'employés

A. CATÉGORIES D'ENTREPRISES

Dans cette partie de notre étude, nous retrouvons deux sortes d'entreprises:

1. Commerce de détail de vêtements
2. Commerce de détail de tissus au mètre.

Les établissements commerciaux de détail de vêtements et de tissus au mètre n'ont pas été dénombrés au Québec. Selon le ministère de l'Industrie et du Commerce et du Centre de développement des industries de la mode (CDIM), il y aurait environ 12 000 établissements commerciaux de détail de vêtements enregistrés et 2 000 autres établissements commerciaux de détail de vêtements non enregistrés, se retrouvant surtout dans les résidences privées (sous-sol). Le nombre approximatif d'établissements au Québec serait de 14 000. Nous comptons environ 1 500 établissements commerciaux de détail de tissus au mètre.

CHAPITRE 1.
Profil socio-économique

1.1 Les entreprises

1.2 LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES

1.3 Le taux de chômage par profession

1.4 Les exigences particulières d'embauche

1.5 Les professions concernées par notre enquête

LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES

Le tableau 1.2 indique le nombre d'employés des différents établissements faisant le commerce de détail de vêtements au Québec. Ces entreprises ont été réparties en trois catégories:

— petite entreprise: de 1 à 49 employés;

— moyenne entreprise: de 50 à 199 employés;

— grande entreprise: 200 employés et plus.

Il faut remarquer que les travailleurs et les travailleuses en exercice dans les commerces de détail de vêtements n'ont pas été dénombrés séparément.

Tableau 1.2
NOMBRE D'EMPLOYÉS PAR TAILLE D'ENTREPRISE ET PAR RÉGION DANS LE COMMERCE DE DÉTAIL DE VÊTEMENTS AU QUÉBEC

Taille des entreprises	Petite	Moyenne	Grande	Total
Québec	4 811	742	–	5 553
Côte-Nord	402	–	–	402
Bas-Saint-Laurent	969	–	–	969
Gaspésie	325	–	–	325
Saguenay – Lac Saint-Jean	1 932	–	–	1 932
Mauricie – Bois-Francs	2 446	55	–	2 501
Estrie	1 231	90	–	1 321
Montérégie	4 690	–	212	4 902
Montréal métro	12 318	860	1 450	14 628
Outaouais	994	50	–	1 044
Nord-Ouest	665	–	–	665
Laval-Laurentides-Lanaudière	3 598	180	–	3 778
Total	**34 381**	**1 977**	**1 662**	**38 010**

Analyse du tableau 1.2

La grande majorité des employés (91 %) dans le domaine du commerce au détail de vêtements sont au service de petites entreprises. Seuls 5 % et 4 % des employés se retrouvent respectivement dans de moyennes et de grandes entreprises.

La plus grande concentration d'employés de petites entreprises se situe dans la région métropolitaine de Montréal, soit 36 %. La région de Québec et la Montérégie en regroupent chacune 14 %, celle de Laval-Laurentides-Lanaudière, 10 % alors que les autres régions n'abritent qu'un faible pourcentage de travailleurs: 7% en Mauricie – Bois-Francs, 6% au Saguenay – Lac St-Jean et moins de 3% dans les régions restantes.

Une répartition similaire caractérise les commerces de vêtements de taille moyenne. Moins de régions cependant abritent cette catégorie d'entreprises. Le plus grand nombre d'employés se situe dans la région métropolitaine de Montréal, soit 43 %. La région de Québec en regroupe 37 %, Laval-Laurentides-Lanaudière 9 %, l'Estrie 5 %, tandis que la Mauricie. – Bois-Francs et l'Outaouais en réunissent chacune 3 %. Les six régions restantes ne possèdent pas de moyennes entreprises dans ce domaine.

Enfin, deux régions seulement possèdent de grandes entreprises commerciales faisant la vente au détail de vêtements: Montréal métropolitain (87 % des employés) et la Montérégie (13 % des employés).

Enquête

Une enquête a été menée auprès d'une vingtaine de personnes à l'emploi de différents magasins de la région montréalaise.

Un gérant de magasin a également été interrogé dans chacune des régions du Québec. Les questions traitaient du chômage, des exigences particulières d'embauche ainsi que des besoins de formation perçus chez les couturières-retoucheuses et les vendeurs ou vendeuses.

En ce qui concerne le commerce de détail de tissus, trois gérants de magasin ont été approchés dans la région de Montréal. Les mêmes questions leur ont été posées, mais au sujet de la profession de vendeur seulement. La liste des magasins visités se trouve en annexe.

CHAPITRE 1.
Profil socio-économique

1.1 Les entreprises

1.2 Les travailleurs et travailleuses

1.3 LE TAUX DE CHÔMAGE PAR PROFESSION

1.4 Les exigences particulières d'embauche

1.5 Les professions concernées par notre enquête

LE TAUX DE CHÔMAGE PAR PROFESSION

Commerce de détail de vêtements

Couturier-retoucheur – Couturière-retoucheuse

Il semble y avoir une légère pénurie de main-d'oeuvre dans ce domaine. On demande des couturières-retoucheuses d'expérience. Toutefois, nous n'avons, au cours de notre enquête, trouvé aucune boutique qui employait des couturières-retoucheuses.

Vendeur – Vendeuse

Cette profession n'est pas atteinte par le chômage. Plusieurs postes à temps plein et à temps partiel sont offerts dans l'ensemble des régions du Québec.

Commerce de détail de tissus

Vendeur – Vendeuse

Les bons vendeurs trouvent facilement du travail. Les magasins ont cependant de la difficulté à trouver des employés ayant une connaissance de la couture et des tissus.

CHAPITRE 1.
Profil socio-économique

1.1 Les entreprises

1.2 Les travailleurs et travailleuses

1.3 Le taux de chômage par profession

1.4 LES EXIGENCES PARTICULIÈRES D'EMBAUCHE

1.5 Les professions concernées par notre enquête

LES EXIGENCES PARTICULIÈRES D'EMBAUCHE

Commerce de détail de vêtements

Couturier-retoucheur – Couturière-retoucheuse

- Expérience en haute couture (exigé par certains employeurs);
- Compétence;
- Expérience de travail dans une manufacture (au moins 1 an);
- Pouvoir retoucher ou refaire complètement un vêtement;
- Expérience générale de la couture;
- Dextérité;
- Rapidité d'exécution;
- Connaissance de la machine industrielle Blind-Stitch.

Vendeur – Vendeuse

- Expérience dans le domaine de la vente ou du travail avec le public;
- Bilinguisme;
- Sociabilité;
- Belle apparence, belle personnalité;
- Ambition;
- Honnêteté;
- Refléter l'image de la boutique, tout en ayant une certaine réserve;
- Style conservateur.

Commerce de détail de tissus

Vendeur – Vendeuse

- Expérience;
- Motivation;
- Connaissance de la couture et de la mode;
- Connaissance de la laine et des tissus;
- Parler français;
- Savoir faire une facture;
- Connaître le système métrique.

CHAPITRE 1.
Profil socio-économique

1.1 Les entreprises

1.2 Les travailleurs et travailleuses

1.3 Le taux de chômage par profession

1.4 Les exigences particulières d'embauche

1.5 LES PROFESSIONS CONCERNÉES PAR NOTRE ENQUÊTE

LES PROFESSIONS CONCERNÉES PAR L'ENQUÊTE

Couturier-retoucheur – Couturière-retoucheuse

Cette personne apporte des retouches à un vêtement de confection pour l'adapter aux mesures d'un acheteur.

Vendeur – Vendeuse

Cette personne s'occupe de la vente au détail dans un établissement faisant le commerce de vêtements et de tissus.

CHAPITRE 2.
Besoins et attentes de formation exprimés dans le monde du travail

2.1 LES BESOINS ET LES ATTENTES DE FORMATION AU REGARD DES PROFESSIONS COURANTES

2.2 Les besoins et les attentes de formation au regard des nouvelles professions

LES BESOINS ET LES ATTENTES DE FORMATION AU REGARD DES PROFESSIONS COURANTES

Commerce de détail de vêtements

Couturier-retoucheur – Couturière-retoucheuse

- Avoir une formation de base en couture;
- Savoir coudre à la main et utiliser une machine à coudre;
- Pouvoir faire des retouches aux vêtements féminins et masculins;
- Connaître la composition des tissus et savoir les travailler;
- Savoir ajuster les cols de vestons, les manches, les doublures, lesceintures de pantalons, etc.;
- Savoir faire des ourlets de robes ou de manteaux;
- Connaître les machines à coudre industrielles.

Vendeur – Vendeuse

La formation de vendeur est donnée par l'employeur. Tous les employeurs interrogés ont dit former eux-mêmes leurs futurs vendeurs.

Commerce de détail de tissus

Vendeur – Vendeuse

Les employeurs forment eux-mêmes leurs futurs vendeurs. Les exigences sont les suivantes:

- Savoir lire un patron;
- Savoir définir un tissu;
- Connaître la couture, le tricot et la broderie;
- Posséder une connaissance de la décoration intérieure pour travailler au rayon des draperies.

CHAPITRE 2.
Besoins et attentes de formation exprimés dans le monde du travail

2.1 Les besoins et les attentes de formation au regard des professions courantes

2.2 LES BESOINS ET LES ATTENTES DE FORMATION AU REGARD DES NOUVELLES PROFESSIONS

LES BESOINS ET LES ATTENTES DE FORMATION AU REGARD DES NOUVELLES PROFESSIONS

Les personnes interrogées lors de l'enquête n'ont mentionné aucune nouvelle profession dans le domaine du commerce de détail de vêtements ou de tissus.

CHAPITRE 3.
Organisation de la formation professionnelle: les programmes d'études au secondaire

ORGANISATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE: LES PROGRAMMES D'ÉTUDES AU SECONDAIRE

Commerce de détail de vêtements

Couturier-retoucheur – Couturière-retoucheuse

Le programme Confection, vente et mode offre le cours Ajustements et retouches qui vise les objectifs suivants:

- Distinguer les différentes statures et silhouettes;
- Déceler les formes irrégulières les plus fréquentes et expliquer leurs effets sur les vêtements;
- Ajuster avec précision un vêtement sur une personne;
- Retoucher un vêtement;
- Ajuster avec précision un patron selon des besoins spécifiques;
- Transposer la retouche sur le patron à l'aide de la technique appropriée.

Vendeur – Vendeuse

Le programme Confection, vente et mode offre un cours de vente dont les objectifs sont:

- Définir la vente et ses caractéristiques sociales et économiques;
- Expliquer les exigences de la profession;
- Distinguer les types d'organisation de vente;
- Décrire les différentes catégories de vendeurs;
- Maîtriser toutes les étapes du processus de vente.

Commerce de détail de tissus

Vendeur – Vendeuse

Il n'existe aucun cours traitant précisément de la vente de tissus au mètre. Le cours offert se rapporte au commerce de détail de vêtements. Il existe cependant dans le programme Confection, vente et mode, un cours sur le textile qui vise les objectifs suivants:

- Expliquer les procédés de fabrication des tissés, des tricots et des non tissés;
- Identifier les armures de base et leurs dérivés;
- Identifier les différents tricots;
- Identifier les tissus de fantaisie et les non tissés;
- Expliquer les procédés de filature et de titrage des fils;
- Identifier par des moyens simples, les fibres naturelles, chimiques cellulosiques et chimiques non cellulosiques;

— Décrire les principales propriétés des fibres des tissus et des tricots;

— Expliquer les principaux procédés de texturisation, de teinture et d'apprêt des fibres et des tissus;

— Établir la relation entre les propriétés des tissus et des fibres, les procédés de fabrication des tissus, les types d'armures et de tricots ainsi que les apprêts qui les caractérisent.

CHAPITRE 4.
Écarts entre la demande de formation et les formations offertes

ÉCARTS ENTRE LA DEMANDE DE FORMATION ET LES FORMATIONS OFFERTES

Commerce de détail de vêtements

Couturier-retoucheur – Couturière-retoucheuse

Très peu d'étudiants semblent s'orienter vers cette profession. Selon certains directeurs de ressources humaines à l'emploi de grands magasins, les diplômés dans le domaine sont plutôt rares.

Aussi, cette profession subit actuellement une légère pénurie de main-d'oeuvre. En l'absence de relève, le problème s'aggravera au cours des années.

Vendeur – Vendeuse

Les possibilités d'emploi sont assez bonnes dans le domaine de la vente. Une formation de vendeur n'est pas nécessaire car les employeurs préfèrent former eux-mêmes leurs employés.

Commerce de détail de tissus

Vendeur – Vendeuse

Une légère pénurie de main-d'oeuvre caractérise cette profession. Une formation de vendeur n'est pas nécessaire, mais l'employeur exige que le candidat connaisse les différents tissus, sache lire un patron et soit capable de travailler manuellement. De plus, pour travailler au rayon des draperies, le candidat doit avoir une certaine connaissance de la décoration intérieure.

Malheureusement, les employeurs en quête de personnel ne trouvent pas de candidats ayant ces connaissances, d'où un écart entre l'offre et la demande.

CHAPITRE 5.
Hypothèses de développement

HYPOTHÈSES DE DÉVELOPPEMENT

Commerce de détail de vêtements

Couturier-retoucheur – Couturier-retoucheuse

Hypothèse: VALORISATION DE LA PROFESSION DE COUTURIER-RETOUCHEUR

Il n'y a pas de relève pour remplacer les futurs retraités. Nous observons déjà une pénurie de personnel dans ce domaine.

Vendeur – Vendeuse

Hypothèse: ÉVALUER LA PERTINENCE DU COURS DE VENTE

Le cours de vente n'est pas pertinent. Selon l'enquête effectuée, les employeurs forment eux-mêmes leurs vendeurs et ne témoignent pas d'intérêt pour le cours de vente incorporé au module Couture et habillement.

Commerce de détail de tissus

Vendeur - Vendeuse

Hypothèse: INITIATION DES ÉLÈVES AUX TRAVAUX MANUELS (TRICOT ET BRODERIE)

Les programmes de couture et habillement devraient comprendre un volet sur le tricot et la broderie.

Hypothèse: INITIATION DES ÉLÈVES À LA DÉCORATION INTÉRIEURE

Les programmes de couture et habillement devraient offrir une formation en décoration intérieure.

Hypothèse: CHANGER L'APPELLATION VENDEUR DE TISSUS POUR CONSEILLER EN TISSUS ET, POUR LE RAYON DES DRAPERIES, CONSEILLER EN DÉCORATION INTÉRIEURE

Les commerçants de tissus au mètre préfèrent utiliser les termes conseillers et conseillères en tissus plutôt que ceux de vendeurs et vendeuses. Il en est de même au rayon des draperies, où l'on préfère l'appellation conseiller ou conseillère en décoration intérieure.

CHAPITRE 6.
Programmes à développer et autres mesures à prendre

PROGRAMMES À DÉVELOPPER ET AUTRES MESURES À PRENDRE

Programmes

Il serait utile de vérifier la pertinence du cours de vente donné à l'intérieur du programme Confection, vente et mode.

Mesures

1. Valoriser davantage la profession de couturier-retoucheur;
2. Initier les étudiants aux travaux manuels;
3. Leur offrir une formation de base en décoration intérieure;
4. Les former en fonction d'un rôle de conseiller en tissus ou Décoration intérieure, plutôt que de vendeur uniquement.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

(1) Emploi et immigration canada, *Relevé du nombre d'employeurs, Régions du Québec 1987-1988*, Direction des sources économiques, Régions du Québec, octobre 1987.

ANNEXE

LISTE DES MAGASINS CONTACTÉS PAR RÉGION

Commerces de détail de vêtements

01	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie	Boutique Revue Tél.:(418) 722-8066
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean	Boutique Corinne Tél.: (418) 549-8567
03	Québec	Boutique Rosalie Tél.: (418) 641-1501
04	Mauricie – Bois-Francs	Dalmys Tél.: (819) 379-6318
05	Estrie	Boutique Raphaël Tél.: (819) 822-4425
06.2	Montérégie	Mercerie Cartier Tél.: (514) 670-3650
06.3	Montréal	Eaton Tél.: (514) 284-8411
		La Baie Tél.: (514) 281-4422
		HoltRenfrew Tél.: (514) 842-5111
		Pennington Tél.: (514) 866-6741
		Reitmans inc. Tél.: (514) 384-1140
		Boutique Marie-Claire inc. Tél.: 514) 326-9166
		Boutique Le Château Tél.: (514) 738-7000
		Simpson Tél.: (514) 284-4160
		Sears Canada inc. Tél.: (514) 335-7770
		Boutique Tristan et Iseult Tél.: (514) 937-4603
		Boutique Pronuptia Tél.: (514) 861-3471
		Magasin Taylor Tél.: (514) 672-9722

06.3 Montréal (suite)

Tip Top Tailors
Tél.: (514) 731-9421

Bovet inc.
Tél.: (514) 374-4551

Maison del'habit
Tél.: (514) 522-4364

Ernest Entreprises ltée
Tél.: (514) 270-5051

Brisson & Brisson
Tél.: (514) 937-7456

Aux Habits Dorion ltée
Tél.: (514) 455-3170

Daniel Spécialités inc.
Tél.: (514) 252-1212

Gasco A. inc.
Tél.: (514) 598-9854

06.1 Laurentides-Lanaudière

Boutique Caroline
Tél.: (819) 326-0321

07 Outaouais

Boutique Rachel 2000
Tél.: (819) 643-3913

08 Abitibi-Témiscamingue

Boutique Jeanne-France
Tél.: (819) 797-0659

09 Côte-Nord

Cabel Confection inc.
Tél.: (418) 589-3202

Commerces de détail de tissus

Fabricville, distributeur de textiles
Tél.: (514) 334-0910

Lavoie Textile
Tél.: (514) 524-9608

C & M Textiles inc.
Tél.: (514) 272-0247

DEUXIÈME PARTIE
Étude sur les nettoyeurs et buandiers du Québec

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 1. PROFIL SOCIO-ÉCONOMIQUE 249

1.1 Les entreprises 251

1.2 Les travailleurs et travailleuses 253

1.3 Les professions 257

CHAPITRE 2. BESOINS DE MAIN-D'OEUVRE 261

2.1 Les besoins de main-d'oeuvre pour les années 1989 à 1991 261

2.2 Les besoins de formation au regard des professions courantes 265

CHAPITRE 3. ORGANISATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE: LES PROGRAMMES D'ÉTUDES AU SECONDAIRE 269

CHAPITRE 4. ÉCARTS ENTRE LA DEMANDE ET L'OFFRE DE FORMATION 273

CHAPITRE 5. HYPOTHÈSES DE DÉVELOPPEMENT 277

CHAPITRE 6. PROGRAMMES À DÉVELOPPER ET AUTRES MESURES À PRENDRE 281

BIBLIOGRAPHIE 285

ANNEXE 289

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1.1	Sondage de l'APNB	255
TABLEAU 1.3	Répartition des employés à temps plein	259
TABLEAU 2.1	Besoins de main-d'oeuvre pour les années 1989 à 1991	263
TABLEAU 2.2	Nombre d'employés qui auraient besoin de formation si des cours étaient offerts	267

CHAPITRE 1.
Profil socio-économique

1.1 LES ENTREPRISES

1.2 Les travailleurs et travailleuses

1.3 Les professions

LES ENTREPRISES

L'étude sur le nettoyage des vêtements concerne trois types d'établissements commerciaux:

— buanderie: établissement qui possède de la machinerie industrielle pour le nettoyage en gros;

— commerce avec comptoir de dépôt: endroit de dépôt de vêtements seulement;

— commerce avec machinerie: endroit de dépôt de vêtements avec machinerie de nettoyage à sec.

Les commerces de nettoyage à sec au Québec n'ont jamais été dénombrés. Les seules données disponibles sont celles de l'Association professionnelle des nettoyeurs et buandiers du Québec (APNB).

Celle-ci regroupe 500 membres possédant plus de 800 commerces avec machinerie et des centaines de comptoirs de dépôt de linge. Le budget annuel total de l'APNB est d'environ 200 millions de dollars. Plus de 4 000 personnes sont à l'emploi de ces PME. La pénétration du marché par les entreprises membres de l'association dépasse les 85 % et toutes les franchises y sont représentées. Plus de 100 nouveaux membres ont adhéré à l'APNB en 1987 seulement.

Récemment, l'APNB a mené un sondage auprès de ses membres afin d'évaluer leurs besoins concernant un éventuel cours de nettoyage à sec. Quelque 136 entrepreneurs ont répondu, soit 27 % des membres inscrits. Il faut noter que ce sondage s'adressait à 133 comptoirs sans machinerie ainsi qu'à 191 commerces avec machinerie, soit 38 % seulement des commerces avec machinerie représentés à l'association.

CHAPITRE 1.
Profil socio-économique

1.1 Les entreprises

1.2 LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES

1.3 Les professions

LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES

Les tableaux suivants présentent les résultats du sondage effectué par l'APNB ainsi que les données extrapolées à partir de ces résultats.

Sondage de l'APNB

Tableau 1.1

	Entreprises mécanisées		Comptoirs		
Temps plein	Hommes Femmes	360 426	Hommes Femmes	20 146	
Temps partiel	Hommes Femmes	36 120	Hommes Femmes	3 71	
Total					**1 182 employés**

Notre estimation*

	Entreprises mécanisées		Comptoirs		
Temps plein	Hommes Femmes	1 200 1 440	Hommes Femmes	80 480	
Temps partiel	Hommes Femmes	120 400	Hommes Femmes	40 240	
Total					**4 000 employés**

* Tel serait le nombre total d'employés si tous les membres de l'association avaient répondu au sondage.

Extrapolation (dans l'hypothèse où tous les membres de l'association, i.e. 4 000 personnes, auraient répondu au sondage)

Analyse du tableau 1.1

Quelque 30 % des répondants au sondage sont des hommes qui travaillent à temps plein dans des buanderies mécanisées; 36 % sont des femmes de même statut. De même, 10 % des répondants sont des femmes travaillant à temps partiel dans ces établissements et 3 % sont des hommes de même statut.

Par ailleurs, 12 % des répondants sont des femmes qui travaillent à temps plein dans des commerces avec comptoir de dépôt et 6 % y sont des employées à temps partiel. A peine 2 % des répondants au sondage sont des hommes travaillant à temps plein à un comptoir contre 1 % le faisant à temps partiel.

Le nettoyage de vêtements emploie donc beaucoup plus de femmes.

Il demeure que seules 1 182 personnes ont répondu à ce sondage, soit 30 % des membres de l'association.

CHAPITRE 1.
Profil socio-économique

1.1 Les entreprises

1.2 Les travailleurs et travailleuses

1.3 LES PROFESSIONS

LES PROFESSIONS

Buandier*	Personne qui effectue le lavage du linge, à la main ou à la machine, avec de l'eau et du savon.
Réceptionniste	Personne qui reçoit la clientèle, facture, trie les vêtements, les place dans une housse de plastique et recueille l'argent des clients.
Presseur	Personne qui utilise l'appareil servant à presser les vêtements.
Nettoyeur	Personne qui détache un vêtement avec un solvant de nettoyage avant de le laver à la machine. Cette personne doit connaître les différents types de fibres et de tissus des vêtements nettoyés à sec. Elle doit également connaître les nombreuses substances pouvant salir ou tacher un vêtement ainsi que les techniques permettant son nettoyage.

* Nous n'avons pas de données sur les buandiers et buandières. Selon l'APNB, cette profession ne nécessite aucune formation.

RÉPARTITION DES EMPLOYÉS À TEMPS PLEIN

Sondage de l'APNB

Tâche	Nombre
Réception	38
Nettoyage/détachage	208
Pressage	273
Travail général	218
Gestion	84
Livraison	149
Total	**970**

Extrapolation

Tâche	Nombre
Réception	128
Nettoyage/détachage	672
Pressage	896
Travail général	704
Gestion	288
Livraison	512
Total	**3 200**

Remarque

Le pressage occupe le plus grand nombre d'employés, soit 28 %. Le travail en général occupe 22 % des travailleurs, le nettoyage/détachage 21 %, la livraison 16 %, la gestion 9 % et la réception 4 %.

CHAPITRE 2.
Besoins de main-d'oeuvre

2.1 LES BESOINS DE MAIN-D'OEUVRE POUR LES ANNÉES 1989 À 1991

2.2 Les besoins de formation au regard des professions courantes

LES BESOINS DE MAIN-D'OEUVRE POUR LES ANNÉES 1989 À 1991

Sondage de l'APNB			
	1989	**1990**	**1991**
Réception	52	48	41
Nettoyage/détachage	62	58	44
Pressage	65	62	40
Travail général	26	24	6
Gestion	7	5	1
Livraison	10	16	7
Total	**222**	**213**	**139**

Extrapolation			
	1989	**1990**	**1991**
Réception	169	162	130
Nettoyage/détachage	206	190	143
Pressage	214	204	130
Travail général	88	78	18
Gestion	22	14	5
Livraison	37	56	22
Total	**736**	**704**	**448**

Constatations

La demande de main-d'oeuvre augmentera de 23 % en 1989, de 22 % en 1990 et de 14 % en 1991.

1989

Le nombre d'employés affectés au pressage augmente de 29 %; au nettoyage/détachage de 28 %; à la réception de 23 %; au travail en général de 12 %; à la livraison de 5 % et à la gestion de 3 %.

1990

Le nombre d'employés affectés au pressage augmentera de 29 %; au nettoyage/détachage de 27 %; à la réception de 23 %; au travail en général de 11 %; à la livraison de 8 % et à la gestion de 2 %.

1991

Le nombre d'employés affectés au nettoyage/détachage augmentera de 32 %; à la réception et au pressage de 29 %; à la livraison de 5 %; au travail général de 4% et à la gestion de 1 %.

CHAPITRE 2.
Besoins de main-d'oeuvre

2.1 Les besoins de main-d'oeuvre pour les années 1989 à 1991

2.2 LES BESOINS DE FORMATION AU REGARD DES PROFESSIONS COURANTES

LES BESOINS DE FORMATION AU REGARD DES PROFESSIONS COURANTES

Tableau 2.2
NOMBRE D'EMPLOYÉS QUI AURAIENT BESOIN DE FORMATION SI DES COURS ÉTAIENT OFFERTS

Sondage de l'APNB

Domaine	Nombre
Réception	117
Nettoyage/détachage	124
Pressage	94
Travail général	52
Gestion	31
Livraison	31
Total	**439**

Extrapolation (dans l'hypothèse où tous les membres auraient répondu au sondage)

Tâche	Nombre
Réception	389
Nettoyage/détachage	403
Pressage	302
Travail général	173
Gestion	101
Livraison	72
Total	**1 440**

Constatations

Le sondage de l'APNB révèle que 45 % des employés rapportés par les 136 répondants, ont besoin d'une formation.

Par extrapolation, ce chiffre peut être porté à 1 440.

Quelque 28% des employés à former sont affectés au nettoyage/détachage; 27 % à la réception; 21 % au pressage; 12% au travail général; 7 % à la gestion et 5 % à la livraison.

CHAPITRE 3.
Organisation de la formation professionnelle: les programmes d'études au secondaire

ORGANISATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE: LES PROGRAMMES D'ÉTUDES AU SECONDAIRE

Secondaire

Il n'existe pas, dans le secteur de l'enseignement professionnel, de programme de nettoyage à sec.

Autres

Par ailleurs, l'APNB offre depuis peu un cours de nettoyage à sec à ses membres (voir le contenu en annexe).

Intitulé Cours de nettoyage à sec, ce dernier est offert de deux façons: avec professeur ou par correspondance. Il comprend 18 cahiers réunis dans un cartable de 500 pages et traite de tous les aspects du nettoyage à sec: la profession, les tissus, les solvants ou "prédétachants", la chimie des taches, les nouveaux tissus, les accidents susceptibles de se produire lors de l'entretien des vêtements et la maintenance de l'équipement.

D'une durée de 30 heures, le cours est animé par un professeur très compétent et dynamique. Le nombre d'étudiants est limité à douze par session. Des diapositives accompagnent la présentation. À la fin du cours, il y a examen et remise des diplômes. Puis, chaque étudiant reçoit une cassette vidéo d'une durée d'une heure et demie résumant l'ensemble des sujets traités.

Le cours par correspondance comprend le cartable et la cassette vidéo.

CHAPITRE 4.
Écarts entre la demande et l'offre de formation

ÉCARTS ENTRE LA DEMANDE ET L'OFFRE DE FORMATION

Réceptionniste:	Le sondage de l'APNB révèle que 27 % des réceptionnistes ont besoin d'une formation. Aucun programme du secondaire ne répond à ce besoin.
Presseur – Presseuse:	Le sondage de l'APNB révèle que les presseurs ont grand besoin d'une formation. Aucun programme du secondaire ne répond à ce besoin.
Nettoyeur – Nettoyeuse:	Les nettoyeurs ont également besoin d'une formation. Cependant, le ministère de l'Éducation n'offre pas de programme ou de cours correspondant.

CHAPITRE 5.
Hypothèses de développement

HYPOTHÈSES DE DÉVELOPPEMENT

Réceptionniste

Hypothèse: MISE SUR PIED D'UN COURS D'APPOINT POUR LES RÉCEPTIONNISTES À L'EMPLOI D'ENTREPRISES DE NETTOYAGE À SEC

D'après le directeur général de l'APNB, cette catégorie de travailleurs aurait besoin d'un bon cours d'appoint.

Presseur – Presseuse

Hypothèse: DÉVELOPPEMENT D'UN PROGRAMME AXÉ DAVANTAGE SUR LA PRATIQUE QUE SUR LA THÉORIE

Ce type de profession demande plus de pratique que de théorie.

Nettoyeur – Nettoyeuse

Hypothèse: DÉVELOPPEMENT D'UN PROGRAMME DE NETTOYAGE À SEC

CHAPITRE 6.
Programmes a développer et autres mesures a prendre

PROGRAMMES À DÉVELOPPER ET AUTRES MESURES À PRENDRE

Programmes

— Développer un programme qui réponde aux besoins de formation des presseurs et presseuses. Ce programme devrait comporter plus d'exercices pratiques que de théorie.

— Développer un programme de nettoyage à sec. Ce programme devrait traiter du textile (matière sur laquelle agit le nettoyeur); du nettoyage à sec;de physique et de chimie (quelques notions); du détachage et du brossage préalables; des accidents susceptibles de se produire lors des opérations de nettoyage à sec ainsi que de l'entretien du matériel.

Il est urgent de développer un tel programme vu l'absence de programmes de formation offerts dans ce domaine.

Autres mesures à prendre

— Élaborer un cours d'appoint pour les réceptionnistes à l'emploi d'entreprises de nettoyage à sec.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

(1) Association professionnelle des nettoyeurs et buandiers du Québec, *Brochure d'information sur l'Association professionnelle des nettoyeurs et buandiers du Québec (APNB)*, Montréal, 15 février 1988.

(2) Sondage APNB: *Cours de nettoyage à sec*, Montréal, automne 1987.

ANNEXE

CONTENU DU COURS DE NETTOYAGE À SEC OFFERT PAR L'APNB

1.	1.1	La profession de nettoyage à sec
	2.1	Le textile, matière d'ouvrage du nettoyeur
2.	2.2	Le textile, matière d'ouvrage du nettoyeur
	2.3	Le textile, matière d'ouvrage du nettoyeur
3.	4.1	Les opérations de nettoyage à sec
	5.1	Matériel supplémentaire
4.	4.2	Les opérations de nettoyage à sec
5.	4.3	Les opérations de nettoyage à sec
6.	6.1	Notions de physique
	6.2	Notions de chimie
7.	7.3	Détachage, "prébrossage"
	7.2	Détachage, "prébrossage"
8.	7.1	Détachage, "prébrossage"
9.	3.1	Les accidents en nettoyage à sec
	3.2	Les accidents en nettoyage à sec
	3.3	Les accidents en nettoyage à sec
10.	10.1	Maintenance du matériel
	10.2	Maintenance du matériel

SIGLES, ABRÉVIATION ET ACRONYMES

ACP	Attestation de cours professionnel
AÉC	Attestation d'études collégiales
APO	Assisté par ordinateur
ASP	Attestation de spécialisation professionnelle
CAÉQ	Classification des activités économiques du Québec
CCDP	Classification canadienne descriptive des professions
CDMI	Centre de développement des industries de la mode
CÉC	Certificat d'études collégial
CÉP	Certificat d'études professionnelles
CFP	Commission de formation professionnelle
CSR	Commission scolaire régionale
DCC	Direction des cours par correspondances
DÉC	Diplôme d'études collégiales
DÉP	Diplôme d'études professionnelles
DÉS	Diplômes d'études secondaires
DFP	Direction de la formation professionnelle
DPÉC	Diplôme de perfectionnement de l'enseignement collégial
ÉDA	Éducation des adultes
FG	Formation générale
FP	Formation professionnelle
GIPEX	Groupe interministériel des programmes et examens
IGIF	Inspecteur général des institutions financières
MÉQ	Ministère de l'Éducation du Québec
MESS	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science
MMSR	Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu
MQPP	Modèle québécois de prévision par profession
PC	Professionnel court
PME	Petite et moyenne entreprise
PPC	Programme par contenu
PPO	Programme par objectifs
PPS	Préparation professionnelle spécifique

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

020801
8389001 Production textile et habillement: orientations ...

CENTRE DE DOCUMENTATION
DATE DE RETOUR DU DOCUMENT

94-03-07	Reine Lucie SDM

8687-326

55-1408